



# PLAN D'ACTION NATIONAL DE L'IFRECOR

(deuxième phase)

2006-2010

Juin 2006

# SOMMAIRE

## I. Contexte

Les récifs des collectivités de l'outre-mer

L'ICRI

L'IFRECOR

Le comité national

Le plan d'action national

Le plan cadre

Le bilan de la première phase (2000-2005)

La deuxième phase du plan d'action national (2006-2010)

Les décisions du comité national de Hienghène

Les thèmes d'intérêt transversal

## II. Plan d'actions national 2006-2010

### II-1. Les thèmes d'intérêt transversal

1. Aires Marines protégées
2. Connaissance et biodiversité, cartographie, pesticides, suivi des récifs coralliens
3. Ecosystèmes associés : les mangroves
4. Changements climatiques
5. Evaluation socioéconomique des récifs
6. Éducation et sensibilisation

### II.2. Les plans locaux

Guadeloupe

Martinique

Mayotte

La Réunion

Nouvelle-Calédonie

Polynésie française

Wallis et Futuna

# I CONTEXTE

---

## LES RECIFS DES COLLECTIVITES DE L'OUTRE-MER

Les collectivités françaises de l'outre-mer entourées de récifs coralliens se distribuent dans les trois océans présents à la surface de la planète :

**l'océan pacifique** : Nouvelle-Calédonie, Polynésie Française, Wallis et Futuna, et Clipperton,

**l'océan indien** : La Réunion, Mayotte et les îles Éparses (Tromelin, Juan de Nova, les Glorieuses, Europa, Bassas da India),

**l'océan atlantique (mer des Caraïbes)** : la Martinique, la Guadeloupe (y compris les îles qui s'y rattachent : Marie-Galante, les Saintes, la Désirade), Saint Barthélemy et Saint Martin.

Ces collectivités sont géographiquement très différentes, depuis le petit atoll de Clipperton de 2 km<sup>2</sup>, à la grande île continentale de Nouvelle-Calédonie qui s'étend sur plus de 18.000 km<sup>2</sup>, depuis la Polynésie, dont les 4 000 km<sup>2</sup> de terres émergées sont éclatés en près de 120 îles et la Nouvelle-Calédonie, où la Grande-Terre représente à elle seule quasiment l'ensemble des terres émergées.

Les populations et les cultures de ces différentes collectivités sont, elles aussi, très diversifiées.

On distingue morphologiquement :

**une île continentale à récif barrière** : la Grande Terre de Nouvelle Calédonie,  
**des îles hautes entourées d'un récif barrière**, comme la plupart des îles de la Société en Polynésie française, Wallis ou Mayotte **ou entourées presque uniquement de récifs frangeants** comme La Réunion, la Guadeloupe et la Martinique,  
et **des îles basses coralliennes** comme les atolls des Tuamotu en Polynésie française, Clipperton ou les îles éparses de l'océan indien.

Le linéaire total de l'ensemble des formations récifales est de plus de 5.000 km. Au total, dans l'ensemble des collectivités, les surfaces récifo-lagonaires couvrent environ 55.000 km<sup>2</sup> soit 10 % du total mondial.

En surface de récifs construits (sensu stricto), la France occupe la quatrième position mondiale.

## L'ICRI

L'Initiative internationale pour les récifs coralliens (ou International Coral Reef Initiative en anglais) a été initiée en 1995 par les Etats-Unis d'Amérique. Plusieurs pays s'y sont immédiatement associés (Australie, France, Japon, Jamaïque, Philippines, Royaume-Uni et Suède). Après une conférence de lancement à Manille, où furent proposés un plan d'action et un cadre pour l'action, plusieurs colloques régionaux ont été organisés dans le cadre des Mers Régionales du Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE). Un Comité de Planification et de Coordination (CPC) a été constitué. Il rassemble les pays fondateurs, des pays en voie de développement, des organisations du système des Nations-Unies, des organisations internationales non gouvernementales, la banque mondiale, des banques régionales de développement et divers autres partenaires.

Ledit Comité se réunit deux fois par an afin d'assurer la promotion des actions en faveur d'un développement durable des récifs coralliens. Après les Etats-Unis d'Amérique et l'Australie, son secrétariat a été assuré par la France en 1999 et 2000; il l'est actuellement par le Japon et la république de Palau. Outre la concertation, l'accent est mis sur la sensibilisation des communautés riveraines vivant des récifs coralliens, des instances institutionnelles et politiques, des utilisateurs et du public. Le plan d'action et le cadre pour l'action de 1995 ont été adoptés à ce jour par plus de 80 pays sur la centaine comptant des récifs coralliens sur leur littoral.

## L'IFRECOR

La mise en place d'une initiative française pour les récifs coralliens (IFRECOR) a été décidée par le Premier ministre le 1er avril 1998, en parallèle à la décision de prise en en charge par la France du secrétariat de l'ICRI pour la période 1999-2000.

L'objectif de cette initiative française est de promouvoir la protection et la gestion durable des récifs coralliens présents dans 8 des collectivités de l'outre-mer français, réparties dans les 3 océans de la planète : la Guadeloupe, Saint Barthélemy, Saint Martin et la Martinique pour l'océan atlantique, la Réunion, Mayotte et les Iles françaises de l'océan indien (gérées par l'administrateur supérieur des Terres australes et Antarctiques françaises ou TAAF) pour l'océan indien, la Nouvelle Calédonie, la Polynésie française et Wallis et Futuna pour l'océan pacifique.

Pour la conduire et l'animer, un comité de l'initiative française pour les récifs coralliens (comité de l'IFRECOR) a été mis sur pied en 1999 (cf. le décret du 7 juillet 2000).

## LE COMITE NATIONAL

Ce comité est organisé à deux niveaux :

un comité local dans chacune des collectivités françaises d'outre-mer ;

un comité national, chargé de la coordination des échanges et de la définition, sur cette base, d'un cadre général d'action.

Chacun des comités locaux et le comité national rassemblent, à leur niveau, l'ensemble des acteurs concernés par la protection et la gestion durable des récifs coralliens. Ainsi, le comité national, placé auprès des ministres en charge de l'environnement et de l'outre-mer, réunit 38 membres répartis en 6 collèges :

- des Parlementaires désignés à parité par les 2 assemblées constituant le Parlement (Assemblée nationale et Sénat)
- les représentants des comités locaux
- des représentants des départements ministériels intéressés
- des scientifiques et techniciens
- des socio-professionnels (dans les secteurs de la pêche et de l'aquaculture, du tourisme, des sports et loisirs sous-marins, etc.)
- des organisations non-gouvernementales de protection de la nature (uniquement nationales ou sections d'organisations internationales).

Les collectivités de l'outre-mer y occupent une place essentielle à travers les collèges des représentants des comités locaux et des Parlementaires.

Le comité de l'IFRECOR ne dispose pas de la personnalité morale et financière. Ses moyens de fonctionnement et d'investissement sont fournis jusqu'à présent par les deux ministères auprès desquels il est rattaché, auxquels peuvent s'ajouter, sur des actions précises, des financements éventuels en provenance d'autres départements ministériels, des collectivités locales de l'outre-mer ou de l'Union européenne.

Selon le règlement intérieur dont il s'est doté lors de sa première réunion en décembre 1999, le comité national se réunit en séance plénière au moins une fois par an et, entre deux réunions plénières, au moins une fois en formation restreinte (dénommée " comité permanent " et rassemblant, outre tous les représentants des comités locaux, un ou deux représentants de chacun des autres collèges).

Les comités locaux ont chacun défini librement en interne leurs propres règles de fonctionnement. Ils sont le plus souvent organisés en collèges, à l'image du comité national.

La tâche principale du comité national est de veiller à l'application du plan d'action national, notamment :

- en favorisant la constitution de réseaux d'échanges entre les comités locaux sur les mesures de ce plan pilotées par chacun d'eux et conduites avec l'ensemble des partenaires concernés au niveau national ;
- en apportant un soutien financier et un appui à la structuration et à la dynamique de ces comités locaux ;
- en oeuvrant à l'intégration de ses mesures dans les politiques sectorielles nationales, y compris dans leurs aspects internationaux.

## LE PLAN D'ACTION NATIONAL POUR LES RECIFS CORALLIENS

**Le plan national d'action pour les récifs coralliens**, adopté par le comité national en 2000, s'inscrit dans le cadre de la stratégie internationale de l'ICRI. Reposant sur les constats du rapport sur l'"Etat des récifs coralliens dans les collectivités de l'outre-mer" (1998), il a été élaboré en concertation avec les comités locaux de chacune des collectivités. Il s'articule suivant six axes stratégiques :

1. La planification
2. La réduction des effets négatifs des activités humaines et leur développement durable
3. Le développement de la recherche, de la surveillance et des outils d'aide à la décision
4. L'information, la formation et l'éducation
5. Le développement des moyens d'action réglementaires et financiers
6. Le développement des échanges entre les collectivités et de la coopération régionale.

Il s'agit d'un plan-cadre à long terme qui doit périodiquement être évalué et révisé. En son sein ont été identifiées des actions à mener de 5 ans en 5 ans (période 1 : 2000-2005 ; période 2 : 2006-2010). Il est constitué :

- **d'actions nationales**, qui se déclinent
  - en actions qui relèvent du niveau central,
  - en actions transversales, qui présentent un intérêt pour l'ensemble des collectivités et nécessitent un travail en réseau (les "actions fédératives", qui deviennent, pour la période 2006-2010, des actions découlant de thèmes d'intérêt transversal - TIT)
  - en actions locales reconnues d'intérêt national, conduites localement.

- **des plans d'actions locaux établis dans chacune des collectivités d'outre-mer.**

## RAPPEL DU PLAN CADRE D'ACTION NATIONAL

### AXE 1. PLANIFIER POUR PREVENIR (AXE PLANIFICATION)

#### 1.1. Favoriser la prise en compte des récifs coralliens et écosystèmes associés dans les politiques et les stratégies nationales et locales

- 1.1.1 Renforcer la prise en compte des récifs coralliens au sein des contrats de plan et de développement passés entre les Collectivités et l'Etat et dans les programmes établis entre les collectivités et l'Europe.
- 1.1.2 Favoriser la protection et la gestion des récifs coralliens dans les grandes politiques sectorielles

#### 1.2. Appuyer l'élaboration et la mise en œuvre concertées d'outils d'aménagement et de gestion

- 1.2.1 Appuyer l'élaboration ou la révision et la mise en œuvre concertées d'outils de planification et de gestion
- 1.2.2 Renforcer l'appui aux communes dans la gestion de leur littoral, et notamment l'assistance technique de l'Etat pour la transcription des prescriptions de ces outils de planification et de gestion dans les documents communaux et intercommunaux d'urbanisme et leur mise en application.
- 1.2.3 Evaluer l'impact de ces outils sur les récifs et diffuser les expériences dans ce domaine.
- 1.3. Promouvoir la coordination de ces outils sur un même territoire pour une gestion intégrée des littoraux
- 1.3.1 Appuyer le développement de plans de gestion intégrée de la zone côtière

#### 1.4. Créer un réseau d'aires récifales protégées

- 1.4.1 Favoriser la création concertée et la gestion d'aires protégées dans les collectivités
- 1.4.2 Créer un réseau national d'aires protégées

### AXE 2. REDUIRE LES EFFETS NEGATIFS DUS AUX ACTIVITES HUMAINES TOUT EN ASSURANT LEUR DEVELOPPEMENT DURABLE (AXE DEVELOPPEMENT DURABLE)

#### 2.1. Prévenir et lutter contre les pollutions et les dégradations

- 2.1.1 Prévenir les causes par le recours systématique à l'étude d'impact
- 2.1.2 Appuyer la mise œuvre de moyens techniques adaptés pour lutter contre les pollutions et les dégradations, principalement dans le domaine de l'assainissement et de la lutte contre l'érosion et la sédimentation
- 2.1.3 Promouvoir et mettre en œuvre des mesures réglementaires, institutionnelles, financières et économiques

**AXE 3. CONNAÎTRE ET  
COMPRENDRE POUR  
GÉRER**  
(AXE RECHERCHE, SUIVI, OUTILS)

2.1.4 Promouvoir la restauration de récifs coralliens dégradés

**2.2. Gérer plus rationnellement les ressources vivantes**

- 2.2.1 Réduire progressivement les techniques de pêche destructrices, en vue de leur élimination totale
- 2.2.2 Développer des plans de gestion rationnelle en s'appuyant sur les connaissances scientifiques, sociales et économiques
- 2.2.3 Favoriser le développement durable d'activités alternatives

**2.3. Développer un tourisme durable**

- 2.3.1 Favoriser, dans les schémas d'aménagement, l'adéquation des aménagements touristiques à la capacité de charge des récifs
- 2.3.2 S'assurer de la réalisation systématique des études d'impact des aménagements
- 2.3.3 Mieux impliquer les opérateurs touristiques et les touristes dans les actions de protection des récifs
- 2.3.4 Mettre en œuvre des mesures concrètes de lutte contre les dégradations liées à certaines pratiques

**2.3.5 Développer des moyens incitatifs**

**3.1. Renforcer les connaissances sur les récifs, et intégrer les sciences humaines, économiques et juridiques dans l'approche du milieu récifal**

- 3.1.1 Renforcer les recherches sur les récifs coralliens, notamment en ce qui concerne :
  - la connaissance des récifs et les inventaires de biodiversité, en particulier sur les récifs peu ou pas connus
  - les connaissances sur l'écologie et le fonctionnement de ces écosystèmes
  - les études appliquées nécessaires à la gestion des récifs : connaissance des impacts sur les récifs des dégradations naturelles et humaines, moyens de prévention et de lutte
  - la connaissance des ressources pour la mise en place de règles de gestion rationnelle
- 3.1.2 Favoriser l'intégration des sciences humaines, économiques et juridiques dans l'approche du milieu récifal.

**3.2. Surveiller à long terme l'évolution de l'état de santé des récifs et évaluer l'impact des mesures prises en leur faveur**

- 3.2.1 Concourir à la création d'observatoires des récifs et de la qualité des eaux dans l'ensemble des collectivités de l'Outre-mer et participer aux réseaux internationaux de suivi des récifs coralliens (GCRMN et Reef Check)
- 3.2.2 Développer un observatoire national « récifs coralliens », sur la base d'indicateurs pertinents à l'échelon national
- 3.2.3 Assurer l'élaboration périodique d'un rapport national sur l'état des récifs coralliens des collectivités

**3.3 De la recherche à la gestion : créer les outils d'aide à la décision**

- 3.3.1 Réaliser une cartographie normalisée de l'ensemble des récifs coralliens des collectivités
- 3.3.2 Favoriser le développement de systèmes d'informations et autres outils de transfert des connaissances

**AXE 4. INFORMER, FORMER ET  
EDUQUER POUR MODIFIER LES  
COMPORTEMENTS**  
(AXE COMMUNICATION, FORMATION,  
EDUCATION)

- 4.1. Renforcer l'éducation en milieu scolaire
- 4.2. Informer les différents groupes d'acteurs : décideurs, aménageurs, utilisateurs, grand public
- 4.3. Informer, former les scientifiques sur les outils d'aménagement et de gestion

**AXE 5. DEVELOPPER LES  
MOYENS D'ACTION**  
(AXE MOYENS D'ACTION)

**5.1. Promouvoir et appuyer la mise en place des outils réglementaires nécessaires**

- 5.1.1 Renforcer l'application des conventions et programmes internationaux dans les collectivités
- 5.1.2 Aider à compléter le corpus juridique local si nécessaire et à renforcer l'application des réglementations

**AXE 6. DEVELOPPER LES ECHANGES ET LA COOPERATION POUR RENFORCER LES SYNERGIES ET VALORISER LES EXPERIENCES (AXE ECHANGES ET COOPERATION)**

**5.2. Développer les moyens financiers**

- 5.2.1 Renforcer les moyens financiers des contrats de plan et de développement consacrés aux récifs
- 5.2.2 Améliorer l'accès des collectivités de l'Outre-mer aux différents programmes et financements nationaux et internationaux
- 5.2.3 Favoriser l'implication du secteur privé dans le financement de la protection des récifs
- 5.2.4 Appuyer la mise en place d'outils financiers ou économiques au profit des récifs coralliens

**6.1. Assurer les échanges d'expériences sur les récifs coralliens entre les collectivités de l'outre-mer**

Mettre les principaux acteurs en réseau et assurer un transfert des expériences et des connaissances entre les collectivités et avec la métropole

**6.2. Renforcer la coopération régionale et internationale**

- 6.2.1 Renforcer la coopération internationale régionale, en association avec les collectivités d'outre-mer concernées
- 6.2.2 Conforter la présence française dans les rencontres et instances internationales

**LE BILAN DE LA PREMIERE PHASE DU PLAN D'ACTION NATIONAL (2000-2005)**

La première phase de mise en œuvre du plan d'action a été réalisée de 2000 à 2005. Elle s'est concentrée sur 21 actions dites « fédératives », pilotées par les collectivités de l'outre-mer ou le niveau national (cf. tableau ci-dessous). Le bilan fait ressortir les différents éléments suivants :

L'IFRECOR jouit d'un mode de gouvernance original et efficace associant les différents acteurs de la gestion des récifs de l'ensemble de l'outre-mer français. Cette approche participative est à même de générer une vraie dynamique de réseau.

Des résultats concrets sont enregistrés particulièrement sur les thématiques suivantes : le renforcement des connaissances, la surveillance de l'état de santé des récifs, l'action en faveur de la lutte contre les pollutions, la sensibilisation du public, et la gestion durable d'espaces sensibles.

Néanmoins, les objectifs de la première phase d'application du plan cadre se sont révélés trop ambitieux, l'animation transversale des activités dites « fédératives » nécessitant un travail en commun des membres du comité national et notamment des comités locaux, il est vrai entièrement novatrice, n'a pas fonctionné de manière optimale, et des efforts doivent être poursuivis quant à l'appropriation par les acteurs locaux.

**Les actions fédératives de la première phase du plan d'action national (2000-2005)**

<b>AXE 1. PLANIFIER POUR PREVENIR</b>		
1.1.1.	Evaluer l'impact des politiques	Martinique
1.3.1.	Développer des plans de GIZC (sites-pilotes)	Réunion
<b>AXE 2. REDUIRE LES EFFETS NEGATIFS DUS AUX ACTIVITES HUMAINES TOUT EN ASSURANT LEUR DEVELOPPEMENT DURABLE</b>		
2.1.2.	Lutter contre les pollutions et les dégradations : par les hydrocarbures	Guadeloupe
2.1.2.	Lutter contre les pollutions et les dégradations : érosion et sédimentation terrigène	Mayotte
2.1.4.	Promouvoir la restauration des récifs dégradés	Polynésie française
2.2.1.	Evaluer et suivre le commerce des produits récifaux	National
2.2.2.	Développer des plans de gestion rationnelle	Guadeloupe
2.3.	Développer un tourisme durable	Polynésie française
2.3.1.	Mettre en adéquation les aménagements touristiques avec la capacité de charge des récifs	Réunion
<b>AXE 3. CONNAITRE ET COMPRENDRE POUR GERER</b>		
3.1.1.	Renforcer les recherches : inventaires de biodiversité	National
3.1.1.	Renforcer les recherches : impact des pesticides	Martinique
3.1.1.	Renforcer les recherches : impact des aires protégées	Nouvelle-Calédonie
3.1.1.	Renforcer les recherches : évaluation des ressources halieutiques	Nouvelle-Calédonie
3.1.2.	Intégrer les sciences humaines	Wallis et Futuna
3.2.1.	Surveiller l'évolution de l'état de santé des récifs	Réunion
3.2.1.	Développer un observatoire national	National
3.3.1.	Réaliser une cartographie normalisée des récifs	Réunion
3.3.2.	Développer des systèmes d'information	Nouvelle-Calédonie
<b>AXE 4. INFORMER, FORMER ET EDUQUER POUR MODIFIER LES COMPORTEMENTS</b>		
<b>AXE 5. MOYENS D'ACTION</b>		
5.1.1.	Renforcer la prise en compte des récifs dans les conventions internationales	National
<b>6. DEVELOPPER LES ECHANGES ET LA COOPERATION</b>		
National		



**LA DEUXIEME PHASE DU  
PLAN D'ACTION  
NATIONAL  
(2006-2010)**

**LES DECISIONS DU COMITE  
NATIONAL DE HIENGHENE**

En matière d'actions fédératives, les enseignements majeurs développés à la suite du bilan de la première phase, discutés à Hienghène et retenus pour préparer le nouveau plan 2006-2010 concernent les points suivants :

1. Le plan-cadre national reste la référence ;
2. Maintenir des actions d'intérêt transversal ;
3. Limiter le nombre de ces actions ;
4. Renforcer leur animation, avec un appui du niveau national ;
5. Renforcer la participation des membres du comité national autres que les représentants des comités locaux ;
6. Travailler à la recherche de financements complémentaires pour leur mise en œuvre ;
7. Faciliter des rencontres régulières entre les référents thématiques ;
8. Bien cadrer le contenu de l'action et son programme de travail ;
9. Améliorer la capitalisation ;
10. Améliorer la communication ;
11. Renforcer le suivi-évaluation.

Les thèmes prioritaires ayant fait consensus lors du comité national de Hienghène sont les suivants:

1. La connaissance et le suivi de la biodiversité corallienne ;
2. Le suivi de l'état de santé des récifs coralliens ;
3. Les aires marines protégées ;
4. L'évaluation socio-économique des récifs coralliens et le partage des bénéfices ;
5. Les pesticides ;
6. Les changements climatiques ;
7. Les écosystèmes associés aux récifs, notamment les mangroves ;
8. Sensibilisation et communication.

Sur ces bases, par regroupement d'un certain nombre de ces priorités, d'une part, et par reclassement en fonction des axes du plan-cadre national, d'autre part, le programme d'action pour la 2<sup>ème</sup> phase de mise en œuvre du plan-cadre national 2006-2010 est organisé en 6 grands thèmes d'intérêt transversal (TIT), qui représentent la continuité de la démarche engagée durant la 1<sup>ère</sup> phase avec les actions fédératives.

Chaque TIT est coordonné au niveau national par un « coordonnateur » dont la tâche est d'animer et de suivre l'avancement des actions à mener. Chaque TIT est décliné en grands objectifs, au sein desquels vont se développer les actions de terrain. Chaque grand objectif est piloté par un membre du comité national (le « pilote »), qui assure la mise en œuvre des actions, assisté dans certains cas par un « animateur » familier avec la thématique.

**LES THEMES D'INTERET  
TRANSVERSAL**

**THEME 1 (Axe1) Aires Marines protégées (AMP)**

*Coordonnatrice Catherine Gabrié*

Objectif 1 :	Identification sites à protéger	Pilote : Min. outre-mer + écologie et/ou autorités locales
Objectif 2 :	Création d'AMP	Pilote : Min. outre-mer + écologie et/ou autorités locales
Objectif 3 :	Gestion	Pilote : Nouvelle-Calédonie
Objectif 4 :	Effet réserve	Pilote : Mayotte
Objectif 5 :	Évaluation socio-économique	Pilote : Guadeloupe (F. Mazeas)

**THEME 2 (Axe 3) Connaissance et biodiversité, cartographie, pesticides,  
suivi des récifs coralliens**

*Coordonnateur Bernard Salvat*

Volet 1 :	Connaissance et biodiversité	Pilote : Min. Recherche (P. Joannot) Animateur : Catherine Gabrié
Volet 2 :	Cartographie	Pilote : La Réunion Animateur : Michel Porcher
Volet 3 :	Pesticides	Pilote : François Ramade Animateur : Bernard Salvat
Volet 4 :	Suivi état de santé des récifs	Pilote : La Réunion (L. Gardes) Animateur : Bernard Salvat

**THEME 3. (Axe 3) Ecosystèmes associés : mangroves**

*Coordonnatrice: Catherine Gabrié*

Pilote : Conservatoire du littoral  
(Marc Duncombe)

**THEME 4. (Axe 3) Changements climatiques**

*Coordonnateur : Michel Porcher*

Pilote : Wallis et Futuna (P. Vanai)

**THEME 5. (Axe 3) Evaluation socioéconomique**

*Coordonnateur : Michel Porcher*

Objectif 1 : Pêche  
Objectif 2 : Tourisme  
Objectif 3 : Partage des avantages

Pilote : Martinique (G. Battedou)  
Pilote : Martinique (G. Battedou)  
Pilote : Martinique (G. Battedou)

**THEME 6. (Axe 4) Éducation et sensibilisation**

*Coordonnateur Bernard Salvat*

Objectif 1 : Bande dessinée  
Objectif 2 : Exposition panneaux  
Objectif 3 : Site internet  
Objectif 4 : Vulgarisation scientifique

Pilote : Polynésie française (A. Aubanel)  
Pilote : Polynésie française (A. Aubanel)  
Pilote : Polynésie française (A. Aubanel)  
Pilote : Polynésie française (A. Aubanel)

**II**  
**LE PLAN D'ACTION NATIONAL**  
**(deuxième phase)**  
**2006-2010**

---

**II-1**  
**LES THEMES**  
**D'INTERET TRANSVERSAL**

Thèmes d'intérêt transversal	Objectifs	Pilotes	Résultats attendus en 2010	Indicateurs
<b>Thème 1</b> <b>Créer un réseau</b> <b>D'aires protégées récifales</b>	1. Identifier les sites à inscrire au réseau	COM et Min. Outre-mer + écologie	Les sites d'importance majeure sont identifiés en vue de leur protection	
	2.1 Créer de nouvelles AMP et/ou renforcer les AMP existantes	COM et Min. Outre-mer + écologie	8 nouvelles AMP créées, modifiées en superficie, ou renforcées	
	2.2. Inscrire les sites remarquables aux conventions internationales	Min. Outre-mer + écologie + affaires étrangères	1 site Patrimoine mondial et 2 sites Ramsar inscrits	
	3.1. Développer la gestion en impliquant les populations locales	Nouvelle-Calédonie	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Les plans de gestion sont développés en partenariat avec les populations locales</li> <li>▪ Les organes de gestion participatifs sont mis en place</li> </ul>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Augmentation de la surface d'AMP créées</li> <li>2. Carte des sites d'intérêt majeur et fiche par site</li> <li>3. Rapport sur l'efficacité de la gestion</li> <li>4. Document de capitalisation sur l'effet-réserve</li> <li>5. Montant des bénéfices évalués sur les AMP</li> </ol>
	3.2. Evaluer la gestion	Nouvelle-Calédonie	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Un protocole d'évaluation est testé</li> <li>▪ La gestion de X AMP est évaluée et améliorée</li> </ul>	
	3.3. Appuyer le Conservatoire du littoral dans sa gestion du DPM tropical	Conservatoire du littoral	Le Conservatoire du littoral s'implique dans la gestion du DPM récifal au droit des ses terrains	
	3.4. Participer au forum des AMP françaises	IFRECOR Forum des AMP françaises	Une amélioration de la gestion par échanges d'expériences	
	4. Evaluer l'effet-réserve	Mayotte	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Un réseau de suivi des récifs dans les AMP</li> <li>▪ Les connaissances sur l'effet-réserve permettent d'améliorer la gestion</li> <li>▪ Les résultats montrent les bénéfices des AMP</li> </ul>	
	5. Evaluer les bénéfices socio-économiques liés aux AMP	Guadeloupe	Les bénéfices socio-économiques liés aux AMP sont connus et portés à la connaissance des décideurs	

<p><b>Thème 2</b> <b>Renforcer les connaissances sur les récifs et suivre l'état des récifs</b></p> <p><b>Volet 1</b> <b>Renforcer les connaissances sur la biodiversité et assurer le suivi de son évolution</b></p>	1. Renforcer la connaissance sur la diversité spécifique des récifs des COM	COM et <b>Min. Outre-mer + écologie</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>La diversité récifale des COM est mieux connue</li> <li>Les ZNIEFF ou autres inventaires sont poursuivis</li> </ul>	
	2. Participer au système national d'observation de la biodiversité	<b>Min. Outre-mer + écologie</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>L'outre-mer est intégré dans les réflexions nationales sur la biodiversité dans le cadre de la stratégie SNB</li> <li>Les acteurs ont une vision plus globale de la biodiversité récifale et de sa part dans la biodiversité nationale</li> <li>L'INPN est renseigné (après concertation voire conventions avec les COM Pacifique)</li> <li>Les évolutions de la biodiversité sont suivies</li> </ul>	<ol style="list-style-type: none"> <li>Catalogue des sources édité (et alimentant notamment le SINP)</li> <li>Développement de la partie outre-mer de l'INPN</li> <li>Document de communication sur la biodiversité récifale française</li> <li>Evolution du nombre de documents sur le serveur Ifrecor et évolution du nombre de requêtes</li> <li>Nombre de chercheurs français et « ifrécoriens » aux manifestations internationales et régionales</li> </ol>
	3. Développer les recherches adaptées aux besoins de la gestion		Les recherches sur les récifs sont mieux adaptées aux besoins des gestionnaires	
	4. Identifier la part des recherches sur les récifs dans les programmes nationaux	Min. Recherche MNHN DIREN Guadeloupe	La part consacrée aux recherches sur les récifs dans les programmes nationaux est évaluée	
	5. Informer sur les programmes de recherche		Les gestionnaires et autres acteurs sont informés des programmes de recherche sur les récifs coralliens	
	6. Diffuser les recherches		<ul style="list-style-type: none"> <li>Le serveur IFRECOR est enrichi, administré et consulté</li> <li>Les acteurs (gestionnaires, étudiants, etc ..) sont informés des résultats des recherches</li> </ul>	
	7. Favoriser la présence française dans les manifestations internationales		La recherche française est diffusée	
<p><b>Thème 2</b> <b>Renforcer les connaissances sur les récifs et suivre l'état des récifs</b></p> <p><b>Volet 2</b> <b>Normaliser les cartographies sur les récifs</b></p>	Normaliser les cartographies sur les récifs	Réunion	Un guide méthodologique sur la normalisation cartographique est édité	<ol style="list-style-type: none"> <li>Rapport de synthèse de la bibliographie internationale</li> <li>Guide édité et présenté à l'ICRI</li> <li>Application CARMEN utilisée et renseignée</li> </ol>

<p><b>Thème 2</b> <b>Renforcer les connaissances sur les récifs et suivre l'état des récifs</b></p> <p><b>Volet 3.</b> <b>Réduire l'impact des pesticides</b></p>	<p>1. Établir la liste des pesticides dans les collectivités d'outre-mer et évaluer les quantités utilisées</p>	SNPN	Les produits et les quantités utilisées sont mieux connus	<ol style="list-style-type: none"> <li>Niveau de contamination des eaux littorales par les pesticides dans 8 COM</li> <li>Niveau de contamination par les pesticides des mangroves de la Guadeloupe et de la Nouvelle Calédonie</li> <li>Rapport « Recommandations sur l'usage des pesticides dans le cadre de la préservation des récifs coralliens et lagons »</li> </ol>
	<p>2. Estimer les apports telluriques (et atmosphériques) des pesticides ainsi que ceux des autres principaux polluants organiques toxiques dans les eaux littorales et récifales.</p>		La contamination des eaux par les pesticides est mieux connue	
	<p>3. Établir les bases d'un monitoring des pesticides et de ces autres polluants organiques toxiques dans les écosystèmes récifaux et les mangroves qui les jouxtent.</p>		La contamination de divers composants du biotope par les pesticides est mieux connue	
	<p>4. Procéder, dans des zones choisies comme critiques, à une recherche <i>in situ</i> sur les effets éventuels des pesticides et des polluants organiques persistants sur les madrépores et de façon plus générale sur la productivité primaire récifale.</p>		Les zones critiques sont suivies et l'impact sur les coraux et la productivité primaire est suivi	
	<p>5. Mêmes investigations dans les mangroves de Guadeloupe et de Nouvelle-Calédonie</p>		La contamination des mangroves de Guadeloupe et de Nouvelle-Calédonie est renseignée	
	<p>6. Recommandations sur l'usage des pesticides</p>		Les acteurs sont informés des précautions à prendre	
<p><b>Thème 2</b> <b>Renforcer les connaissances sur les récifs et suivre l'état des récifs</b></p> <p><b>Volet 4</b> <b>Suivre l'état de santé des récifs coralliens</b></p>	<p>1. Créer un groupe de travail</p>	Réunion	Les activités du TIT sont suivies par un groupe de travail	<ol style="list-style-type: none"> <li>Ouvrage national édité sur le suivi de l'état de santé des récifs des collectivités outre-mer</li> <li>Surveillance socio-économique des récifs effectuée dans au moins trois collectivités outre-mer</li> <li>Bilan du suivi de l'état des récifs édité en 2008</li> <li>Rapport publié sur le projet de suivi des récifs pour 2010-2015</li> </ol>
	<p>2. Faire l'inventaire des suivis</p>		Un point est réalisé sur l'ensemble des suivis déjà réalisés et en cours	
	<p>3. Document d'état de santé 2008</p>		Une synthèse à mi-parcours est réalisée et diffusé	
	<p>3. Mettre en place la surveillance socioéconomique</p>		Les bénéfices socioéconomiques sont mesurés	
	<p>4. Renseigner la base de données COREMO</p>		Les données sont rassemblées pour une diffusion internationale	
	<p>5. Document d'état de santé 2010</p>		Une synthèse est réalisée et diffusée en fin de projet	
	<p>7. développer des propositions pour la poursuite des activités de suivi</p>		Un plan d'action pour la pérennité 2010-2015 des suivis est proposé	
<p><b>Thème 3</b> <b>Mieux connaître les écosystèmes associés aux récifs : les mangroves</b></p>	<p>1. Etablir un état de lieux des mangroves françaises</p>	Conservatoire du littoral	Les mangroves françaises sont mieux connues	<ol style="list-style-type: none"> <li>Rapport d'état de lieux de la mangrove française</li> <li>Document d'inventaire bibliographique</li> <li>Surface de mangrove protégée, avec récifs associés</li> </ol>
	<p>2. Réaliser un inventaire des travaux français sur la relation mangrove – récifs et une synthèse de ces travaux</p>		Les connaissances sur les relations mangroves/récifs sont renforcées	
	<p>3. Favoriser la création d'aires marines et côtières protégées assurant une complémentarité récifs/mangroves</p>		L'intégrité des écosystèmes associés est renforcée par la continuité dans la protection	

<p><b>Thème 4</b> <b>Mesurer l'impact des changements climatiques</b></p>	<p>1. Obtenir pour les différentes collectivités d'outre-mer une connaissance exhaustive des données existantes concernant les changements climatiques.</p> <p>2. Obtenir un état des lieux pour les collectivités d'outre-mer</p> <p>3. Créer un observatoire de suivi des phénomènes dans chaque collectivité, reliés à un réseau national.</p> <p>4. Prendre les premières mesures prioritaires de prévention et de protection.</p>	<p>Wallis et Futuna</p>	<p>Un état de l'art de la problématique dans les COM est édité</p> <p>Les phénomènes et leurs impacts sont suivis</p> <p>Des mesures sur des sites pilotes sont testées et diffusées</p>	<p>1. Document de synthèse bibliographique sur les changements climatiques en milieu littoral et marin (zone intertropicale)</p> <p>2. Document d'état des lieux pour les collectivités d'outre-mer</p> <p>3. Mise en place d'un réseau de suivi du milieu (observatoire dans chaque collectivité)</p> <p>4. Nombre d'actions concrètes « sur le terrain » en matière de protection et de gestion des phénomènes</p>
<p><b>Thème 5</b> <b>Evaluer la valeur socioéconomique des récifs coralliens et le partage des bénéfices, comme outil de valorisation de ces milieux dans les politiques publiques</b></p>	<p>1. Evaluer la valeur au regard de la pêche et de l'exploitation des autres ressources vivantes</p> <p>2. Evaluer la valeur au regard du tourisme</p> <p>3. Evaluer la valeur au regard des autres ressources récifales et des écosystèmes associés</p> <p>4. Estimer le partage des bénéfices</p>	<p>Martinique</p>	<p>La valeur des récifs au regard de la pêche est évaluée</p> <p>La valeur des récifs au regard du tourisme est évaluée</p> <p>La valeur des récifs au regard de la dégradation des milieux et des ressources est évaluée</p> <p>Les retombées des bénéfices tirés des récifs et écosystèmes associés sur les populations locales sont estimées</p>	<p>1. Rapport sur la bibliographie internationale et dans les collectivités d'outre-mer</p> <p>2. Cahier des charges de l'étude</p> <p>3. Note de validation des sites et désignation des prestataires</p> <p>4. Document méthodologique pour la réalisation de rapport de présentation des résultats de l'analyse bibliographiques pour les sites retenus (2 à 4)</p> <p>5. Rapport de présentation des résultats d'enquêtes et d'analyse des données pour les sites retenus</p> <p>6. Rapport de présentation des données concernant les autres sites (à fournir par les autres collectivités d'outre-mer)</p> <p>7. Rapport d'analyse de la valeur socio-économique des récifs dans les autres collectivités (par transfert de valeur)</p> <p>8. Document de synthèse de l'étude pour l'ensemble des collectivités d'outre-mer.</p>
<p><b>Thème 6</b> <b>Eduquer et sensibiliser</b></p>	<p>1. Développer des outils de sensibilisation</p> <p>2. Développer les échanges entre les comités IFRECOR locaux</p> <p>3. Informer des résultats de la recherche scientifique</p>	<p>Polynésie française</p>	<p>Des documents ludiques permettant la diffusion de l'information dans l'ensemble des collectivités d'outre-mer et mettant en lumière la diversité de cet écosystème à la fois riche et fragile ont été réalisés.</p> <p>La communication entre les comités locaux de l'IFRECOR et en particulier ceux du Pacifique Sud est effective et efficace.</p> <p>Les questionnaires et les utilisateurs du milieu corallien disposent d'une version vulgarisée d'études scientifiques</p>	<p>1. Édition et diffusion de la bande dessinée</p> <p>2. Réalisation et diffusion de 8 panneaux</p> <p>3. Accès aux sites Internet</p> <p>4. Édition et diffusion des documents de vulgarisation</p>

## BUDGETS PAR TIT

	Budget coordination	Budget participation	Total
<b>AMP</b>	190 000	338 500	528 500
<b>Connaissance<sup>1*</sup></b>	305 000	282 000	587 000
<b>Ecosystèmes associés</b>	8 000	0	8 000
<b>Changements climatiques</b>	81 000	160 000	241 000
<b>Evaluation</b>	35 000	80 000	115 000
<b>Education</b>	124 000	58 000	182 000
<b>Total</b>	<b>743 000</b>	<b>918 500</b>	<b>1 661 500</b>

La première colonne «Budget Coordination » concerne le budget nécessaire à la coordination du TIT et à la réalisation d'activités transversales par la collectivité pilote

La deuxième colonne concerne le budget nécessaire aux autres collectivités pour participer aux activités du TIT

## BUDGETS INDICATIFS<sup>2\*</sup> PAR COLLECTIVITE LOCALE

	Budget coordination	Budget participation	Total
GUADELOUPE	40 000	125 750	165 750
MARTINIQUE	35 000	117 750	152 750
MAYOTTE	75 000	117 750	192 750
REUNION	131 000	117 750	248 750
ILES EPARSEES	0	82 750	82 750
NOUVELLE-CALEDONIE	45 000	127 750	172 750
POLYNESIE FRANCAISE	124 000	109 250	233 250
WALLIS ET FUTUNA	81 000	119 750	200 750
<b>Sous/total COM</b>	<b>531 000</b>	<b>918 500</b>	<b>1 449 500</b>
National	212 000		212 000
<b>Total</b>	<b>743 000</b>	<b>918 500</b>	<b>1 661 500</b>

<sup>1</sup> \* Volet 1 : « Connaissance et suivi de la biodiversité récifale »

Volet 2 : « Cartographie »

Volet 3 : « Pesticides »

Volet 4 : « Suivi de l'état de santé des récifs »

<sup>2</sup> \* sur la base d'une répartition égale entre collectivités ; ce qui ne sera pas obligatoirement le cas



# Thème d'intérêt transversal 1 : « Aires marines protégées »

## Axe du plan cadre : 1. Planification 1.4. Créer un réseau d'aires récifales protégées

### CONTEXTE

L'impact des aires protégées sur le maintien des écosystèmes et des ressources semble positif au regard des nombreuses expériences au niveau mondial. Plusieurs outils nationaux permettent, à des degrés divers, de protéger et gérer durablement les récifs coralliens (réserves naturelles nationales, parcs nationaux, loi littorale, cantonnements de pêche, réserves de pêche, plus un nouvel outil encore non expérimenté le parc naturel marin...). Il peut également s'agir de protection et de gestion plus souple (contrats entre utilisateurs, chartes, etc ...) et l'on tend de plus en plus vers une gestion à laquelle les populations riveraines participent à part entière : gestion participative voire co-gestion.

A l'échelon international, les recommandations portent sur la création de réseaux d'aires marines protégées couvrant 20 à 30% de chaque habitat, soit 20-30% des récifs coralliens, herbiers et des mangroves d'ici 2012. A l'échelle nationale, aujourd'hui, les AMP récifales de l'outre-mer représentent environ 1221 km<sup>2</sup>, soit 2 % de la surface totale des récifs et lagons. Certaines de ces aires (cf. Polynésie française) sont très peu gérées. Seul le Grand Cul de Sac Marin en Guadeloupe et Taiaro, en Polynésie, sont classés au niveau international.

Dans le cadre de la stratégie nationale de biodiversité la France s'est engagée à développer le réseau d'aires marines protégées. Pour respecter les engagements de la France, il faudrait à terme protéger environ de 5.000 km<sup>2</sup> (10%) à 10.000 km<sup>2</sup> (20%) de récifs. C'est donc plus de 4000 km<sup>2</sup> de récifs qu'il faudrait protéger d'ici 2012.

La gestion des AMP fait rarement l'objet d'évaluation. Au niveau international, une initiative d'évaluation de gestion des AMP au travers d'un protocole méthodologique proposé par l'UICN Internationale est en cours ; en France, seule l'AMP de Port-Cros est aujourd'hui impliquée.

## ACTIONS PROGRAMMEES DANS LES PLANS D'ACTION IFRECOR LOCAUX 2006-2010

### Guadeloupe

- Bilan et recommandations de gestion des AMP
- Etude de l'impact socioéconomique des AMP
- Mise en place de suivis récifs/herbiers légers pour les 4 réserves
- Création de cantonnements de pêche
- Réseau des réserves poursuivi chaque année
- Création de 2 réserves naturelles marines (Marie Galante/Bouillante)

### Martinique

- Poursuivre les évaluations patrimoniales de sites.
- Développer des projets de réserves naturelles marines (objectifs écologiques, socio-culturels, économiques et pédagogiques).
- Mettre en œuvre des mesures expérimentales de gestion des réserves marines, qu'elles soient officielles ou en projet.
- Etude sociologique de la mise en place d'une réserve naturelle marine.

### Mayotte

- Mettre en place un réseau cohérent d'espaces naturels protégés : les réserves naturelles nationales de l'îlot M'Bouzi et du lagon, dont valeur socioéconomique ; autres statuts ; mangroves, loi littoral et hauts fonds ; préfiguration PNM).
- Mettre en place les moyens d'une gestion effective et efficace : plans de gestion ; gestion participative.
- Développer les politiques foncières : politique foncière du CELRL, terrains publics, espaces naturels sensibles.

### La Réunion

Mettre en place la réserve naturelle nationale Marine (fait)  
Participer à la mise en œuvre du projet de création d'un réseau régional d'AMP de la COI.  
p.m. En complément des dispositifs d'évaluation de l'effet réserve dans le périmètre de la réserve naturelle nationale marine., mise en place d'un suivi des ressources halieutiques récifales à l'extérieur du périmètre afin de mesurer l'effet "débordement".

### Nouvelle-Calédonie

- Inscription au Patrimoine mondial de l'UNESCO : Elaboration d'un dossier de proposition d'inscription (fait fin 2006).
- Création de nouvelles AMP.
- Développement de plans de gestion opérationnels et mise en place des structures de gestion.
- Elaboration d'un plan d'action éco-régional comprenant l'identification d'AMP et la rédaction de plans de gestion.

### Polynésie française

- Evaluation des zones d'AMP retenues ou existantes (Fakarava).
- Créer de nouvelles AMP avec un plan de gestion (Tahiti).

Wallis et Futuna : Créer de nouvelles AMP

Les actions locales s'organisent donc en plusieurs thématiques :

- **l'identification des sites d'intérêt prioritaires à protéger** : la Martinique ; Mayotte et la Réunion, au travers de l'analyse éco-régionale (projet FFEM/COI) ; la Nouvelle-Calédonie et la Polynésie française au travers de l'AFPS/CRISP.
- **la création de nouvelles aires protégées ou la poursuite des procédures de création engagées** dans la phase précédente : Martinique, Mayotte, Réunion, Nouvelle-Calédonie, Wallis et Futuna.
- **la gestion, et notamment la gestion participative** : Martinique, Mayotte, Nouvelle-Calédonie, Polynésie française (et toutes les autres collectivités, ayant mentionné la création sans évoquer la gestion qui va de pair).

A ces actions programmées dans les plans locaux il est souhaitable de rajouter :

- des actions de portée nationale, comme l'identification à l'échelon national de l'ensemble des sites récifaux de l'outre-mer méritant protection et gestion durable,
- des actions de portée plus transversale, comme celles portant sur l'évaluation de la gestion, sur l'évaluation de l'effet réserve, au travers de suivis et d'indicateurs propres aux AMP (cf. travaux de l'IRD sur ce thème), ainsi que sur les bénéfices socio-économiques apportés par les AMP.

## OBJECTIFS

**Objectif général à terme** : Un réseau cohérent d'aires marines protégées efficacement gérées couvrant 20% de la surface totale des récifs français (10 000 km<sup>2</sup>).

**Objectifs à 5 ans** :

1. Les sites d'intérêt majeur à inscrire au réseau des AMP de l'outre-mer sont identifiés
2. De nouvelles AMP sont créées, des AMP existantes sont renforcées
3. Les AMP sont efficacement gérées, avec les populations locales, et cette gestion est évaluée
4. L'effet-réserve est connu pour un certain nombre d'AMP
5. Les bénéfices socioéconomiques liés aux AMP sont mesurés et l'information est diffusée

## ACTIVITES

### OBJECTIF 1. LES SITES D'INTERET MAJEUR A INSCRIRE AU RESEAU DES AMP DE L'OUTRE-MER SONT IDENTIFIES

1.1. **Identification des sites par les collectivités de l'outre-mer** (cf. plans locaux) : en Nouvelle Calédonie, en Polynésie française ainsi que dans l'océan indien, ce travail est déjà engagé dans le cadre des analyses éco-régionales (faites avec le WWF). Dans les autres collectivités, ce travail reste à faire sur la base des inventaires déjà existants ou prévus dans le plan d'action local.

1.2. **Synthèse nationale pour un réseau de sites de l'outre-mer** : sur la base du travail en local et en appliquant des critères biologiques, écologiques, socioéconomiques, ... l'objectif est d'identifier les sites d'importance majeure à retenir pour un réseau représentatif de la diversité récifale de l'outre-mer français. Le résultat sera donc une carte des sites. Une réflexion sur la stratégie à adopter pour la protection et gestion durable de ces sites sera également conduite.

### OBJECTIF 2. DE NOUVELLES AMP SONT CREEES, DES AMP EXISTANTES SONT RENFORCEES

2.1. **Création d'aires marines et côtières protégées dans les COM** : 8 nouvelles aires marines et côtières créées (en assurant une complémentarité terre-mer et notamment écosystèmes associés récifs, herbiers, mangroves) avec plan de gestion rédigé et organisme de gestion créé ; MART - 1 réserve naturelle nationale au moins créée (2 projets en cours : réserve de Pointe Pimentée/Pointe Borgnese et réserve du Pêcheur) ; GUAD – 2 réserves naturelles nationales créées (Marie-Galante, Désirade) ; MAY – la réserve naturelle du lagon est à créer ; autres AMP créées : sites du conservatoire du littoral et arrêté de protection de biotope - IFOI : les îles françaises de l'océan indien sont classées ; NC - le statut de certaines AMP de la Province sud est revu, la réserve du Mont Panié est créée en Province nord ; 1 AMP est créée en Province des Îles ; PF : Création d'AMP à Tahiti ; WF : des AMP communautaires créées à Wallis et Futuna.

(p.m. activités conduites dans le cadre des plans locaux sous la responsabilité des COM)

2.2. **Inscription aux conventions ou programmes internationaux des sites les plus remarquables** : 1 site Patrimoine mondial U NESCO et 2 sites Ramsar internationalement reconnus

### **OBJECTIF 3. LES AMP SONT EFFICACEMENT GERES, AVEC LES POPULATIONS LOCALES, ET CETTE GESTION EST EVALUEE**

#### **3.1. Développer la gestion des AMP, en impliquant les populations locales**

- Elaborer un document cadre de plan de gestion : poursuite du travail engagé dans la phase 1 de l'Ifrecor par la Guadeloupe.
- Développer les plans de gestion et les comités de gestion (p.m. activités conduites dans le cadre des plans locaux sous la responsabilité des COM)

#### **3.2. Evaluer la gestion**

- Identifier les AMP partenaires
- Mettre au point un protocole commun d'évaluation de la gestion (au niveau biologique – cf. ci-dessous mesure de l'effet-réserve – socio-économique et gouvernance) : adapter le protocole UICN-Internationale et élaborer le tableau de bord
- Evaluer la gestion : tester le protocole par le biais des AMP partenaires
- Capitaliser les expériences d'évaluation de la gestion (avec révision éventuelle du protocole) ainsi que les expériences de gestion, dont la gestion participative, en outre-mer : de nombreuses expériences de gestion y existent déjà, d'autres vont être développées dans le cadre des sites du Patrimoine mondial en Nouvelle-Calédonie ou encore à Wallis et Futuna. Tout au long de la période, ces expériences seront capitalisées, les bonnes pratiques identifiées et rassemblées dans un guide.

#### **3.3. Appuyer le conservatoire du littoral pour la gestion du DPM tropical**

#### **3.4. Participer au forum des AMP françaises, pour favoriser les échanges d'expériences**

Favoriser la participation de gestionnaires de l'outre-mer au forum des AMP françaises (à la fois présence physique à certaines réunions mais aussi diffusion de documents sur le site ; participation aux échanges etc ...)

### **OBJECTIF 4. ETUDIER ET EVALUER L'EFFET-RESERVE**

- Identifier les AMP partenaires
- Synthèse de la connaissance actuelle sur l'effet-réserve : complément du document déjà réalisé dans Ifrecor , notamment avec les résultats de la Nouvelle Calédonie, et les nombreux documents internationaux sur le sujet
- Réaliser un inventaire des protocoles de suivi de l'effet-réserve dans les différents AMP et à l'international
- Développer le suivi des récifs et renseigner les indicateurs
- Capitaliser les expériences et rédiger un document de synthèse

### **OBJECTIF 5. LES BENEFICES SOCIOECONOMIQUES LIES AUX AMP SONT EVALUES ET L'INFORMATION EST DIFFUSEE**

- Identifier les AMP partenaires
- Elaborer la méthode
- Mesurer les bénéfices socio-économiques liés aux AMP partenaires
- Informer et sensibiliser sur les bénéfices apportés par les AMP : création d'un événement autour de l'importance socio-économique des AMP

## **INDICATEURS**

Augmentation de la surface d'AMP créées et gérées  
Carte des sites d'intérêt majeur et fiche par site  
Rapport sur l'efficacité de la gestion  
Document de capitalisation sur l'effet-réserve  
Montant des bénéfices évalués sur les AMP

## MAITRES D'ŒUVRE

<b>PILOTES</b>	<b>OBJECTIFS 1 ET 2</b> : Collectivités locales (niveau local) et MIN. OUTRE-MER +ÉCOLOGIE (niveau transversal) <b>OBJECTIF 3</b> : Nouvelle- Calédonie <b>OBJECTIF 4</b> : Mayotte <b>OBJECTIF 5</b> : Guadeloupe
<b>COORDONNATEUR</b>	C. GABRIE – Cellule d'appui de l'IFRECOR
<b>PARTENAIRES</b>	Collectivités locales ; Gestionnaires des AMP de l'outre-mer ; IRD Forum des gestionnaires des AMP françaises ; Conservatoire du littoral Agence nationale des aires marines protégées

## CALENDRIER

	2006	2007	2008	2009	2010
<b>OBJECTIF 1. LES SITES D'INTERET MAJEUR SONT IDENTIFIES</b>					
▪ Identification des sites par COM					
▪ Consolidation nationale					
<b>OBJECTIF 2. DE NOUVELLES AMP SONT CREES</b>					
▪ Création ou renforcement d'aires protégées dans les COM					
▪ Inscription aux conventions ou programmes internationaux					
<b>OBJECTIF 3. LES AMP SONT EFFICACEMENT GERES</b>					
<b>3.1. Développer la gestion</b>					
▪ Elaborer un document cadre de plan de gestion					
<b>3.2. Etudier et évaluer la gestion</b>					
▪ Identifier les AMP partenaires					
▪ Mettre au point un protocole d'évaluation					
▪ Evaluer la gestion					
▪ Capitaliser les expériences					
<b>3.3. Appui au CEL pour la gestion du DPM tropical</b>					
<b>3.4. Participer au forum des AMP françaises</b>					
<b>OBJECTIF 4. L'EFFET-RESERVE EST CONNU</b>					
▪ Identifier les AMP partenaires					
▪ Synthèse des connaissances actuelles					
▪ Mettre en place le suivi et évaluer l'effet-réserve					
▪ Capitaliser les expériences					
<b>OBJECTIF 5. LES BENEFICES SOCIOECONOMIQUES SONT EVALUES</b>					
▪ Synthèse de l'existant (méthodes, connaissances)					
▪ Elaborer la méthode					
▪ Mesurer les bénéfices socio-économiques liés aux AMP					
▪ Capitaliser et diffuser					

## BUDGET

	Maîtres d'oeuvre	TIT Coordination	TIT Participation
<b>OBJECTIF 1. LES SITES D'INTERET MAJEUR SONT IDENTIFIES</b>			
▪ Identification des sites par COM	COM		
▪ Consolidation nationale	Agence des AMP/SEOM	30 000*	
<b>OBJECTIF 2. DE NOUVELLES AMP SONT CREES</b>			
▪ Création ou renforcement d'aires protégées	COM		
▪ Inscription aux conventions ou programmes internationaux	COM+Min. outre-mer + écologie		
<b>OBJECTIF 3. LES AMP SONT EFFICACEMENT GERES</b>			
▪ Elaborer un document cadre de plan de gestion	Guadeloupe		
▪ Gestion : évaluation et capitalisation des expériences	N.Calédonie	45 000	70 000
▪ Appui au CEL pour la gestion du DPM tropical	CEL		
▪ Participer au forum des AMP françaises	Forum		52 500
<b>OBJECTIF 4. L'EFFET-RESERVE EST CONNU</b>	Mayotte	75 000	160 000
<b>OBJECTIF 5. LES BENEFICES SOCIOECONOMIQUES SONT EVALUES</b>	Guadeloupe	40 000	56 000
<b>TOTAL : 528 500</b>		<b>190 000</b>	<b>338 500</b>

\* à confirmer

Remarque sur les tableaux de budget

- la première colonne « Coordination » concerne le budget nécessaire à la coordination du TIT et à la réalisation d'activités transversales par la collectivité pilote.
- la deuxième colonne concerne le budget nécessaire aux autres collectivités pour participer aux activités du TIT.

## Thème d'intérêt transversal : « Connaissance et suivi des récifs »

---

Ce thème rassemble quatre objectifs :

**Volet 1 : « Connaissance et suivi de la biodiversité récifale »**

**Volet 2 : « Cartographie »**

**Volet 3 : « Pesticides »**

**Volet 4 : « Suivi de l'état de santé des récifs »**

Ils se réfèrent à deux axes du plan-cadre :

Axe 2 : Réduire les effets négatifs dus aux activités humaines tout en assurant leur développement durable

Axe 3 : Connaître et comprendre pour gérer

- 3.1. Renforcer les connaissances sur les récifs, et intégrer les sciences humaines, économiques et juridiques dans l'approche du milieu récifal
- 3.2. Surveiller à long terme l'évolution de l'état de santé des récifs et évaluer l'impact des mesures prises en leur faveur
- 3.3 De la recherche à la gestion : créer les outils d'aide à la décision

## Thème d'intérêt transversal : « Connaissance et suivi des récifs »

---

### Volet 1 : « Connaissance et suivi de la biodiversité récifale »

**Axe 3 : Connaître et comprendre pour gérer**

**3.1. Renforcer les connaissances sur les récifs, et intégrer les sciences humaines, économiques et juridiques dans l'approche du milieu récifal**

#### CONTEXTE

En terme de diversité spécifique, les récifs coralliens sont les écosystèmes les plus riches au monde avec la forêt tropicale. D'après les connaissances actuelles, les estimations seraient d'environ 15 000 espèces récifales. Mais la connaissance sur la biodiversité des récifs d'outre-mer reste encore limitée, compte tenu des difficultés d'exploration de ces milieux marins très étendus, parfois profonds et souvent très éloignés. Depuis le début de l'Ifrecor, de nombreux efforts ont été conduits dans les collectivités pour renforcer les connaissances. Compte tenu du retard dans ce domaine, l'effort doit être poursuivi. Les données doivent par ailleurs être rassemblées afin d'avoir une vision nationale de cette biodiversité marine outre-mer et le suivi organisé.

Il faut noter que cette action rejoint une des préoccupations exprimées dans le plan outre-mer de la stratégie nationale de la biodiversité (au sein duquel chaque collectivité a développé un plan d'action local) à travers l'objectif visant à développer la connaissance scientifique et l'observation de la biodiversité.

Elle rejoint également les objectifs définis dans cette même stratégie dans le plan d'action « Patrimoine naturel », en ce qui concerne l'évaluation de l'état de la biodiversité au niveau national, la garantie de la qualité et la mutualisation de l'information (avec la mise en place de systèmes nationaux d'observation de la biodiversité et d'information sur la nature et les paysages (SINP) ainsi que d'un observatoire statistique de la biodiversité, la réalisation de l'inventaire national du patrimoine naturel (INPN)). De même avec l'objectif inscrit dans le plan d'action mer relatif à l'amélioration des connaissances sur les espèces marines par la mobilisation des structures de recherches publiques.

Cette action vise à favoriser le développement des connaissances sur les récifs et le transfert des connaissances scientifiques et techniques vers les gestionnaires.

## ACTIONS PROGRAMMEES DANS LES PLANS D'ACTION IFRECOR LOCAUX 2006-2010

<p><b>Guadeloupe</b> Mise en place d'un inventaire de la biodiversité marine Coordonner le plan d'action IFRECOR avec ORGFH et stratégie de biodiversité</p> <p><b>Martinique</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>▪ Poursuivre les inventaires de ZNIEFF</li><li>▪ Poursuivre les inventaires d'espèces marines</li></ul> <p><b>Mayotte</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>▪ Poursuivre la mise en œuvre de la méthodologie nationale ZNIEFF</li><li>▪ Inventaire des groupes taxonomiques méconnus</li><li>▪ Renforcer les connaissances des sites méconnus</li><li>▪ Poursuivre l'étude des grands habitats de la zone littorale (herbiers de phanérogames marines, mangroves et plages)</li></ul> <p><b>Réunion</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>▪ Coordonner les objectifs du plan d'actions IFRECOR avec ceux du plan d'action outre-mer local de Biodiversité</li><li>▪ Poursuivre les inventaires de la biodiversité marine des eaux réunionnaises</li></ul>	<p><b>Nouvelle Calédonie</b> Inventaire rapide de la zone du Diahot, de la côte oubliée ....</p> <p><b>Polynésie</b> Elaboration d'un inventaire sur l'île de Nuku Hiva</p> <p><b>Wallis et Futuna</b> Poursuivre les inventaires, études et expertises</p> <p><i>Toutes les collectivités de l'outre-mer ont programmé des inventaires : ZNIEFF, espèces marines, groupes taxonomiques inconnus, habitats .... Ces études sont de portée locale. (nb : il conviendra de réfléchir à l'inscription au niveau national des résultats de ces actions locales dans l'inventaire national du Patrimoine Naturel (INPN), la participation au système national d'observation de la biodiversité (SINP), dans le respect des compétences propres à chaque collectivité d'outre-mer).</i></p>
---	---

## OBJECTIFS

**A long terme :** Contribuer au maintien de la biodiversité et des ressources marines et côtières des COM, structurer et favoriser la mutualisation des connaissances.

### Objectifs à 5 ans :

1. La diversité spécifique des récifs des COM est mieux connue.
2. Les connaissances sont diffusées (notamment sont étudiées les voies et moyens d'alimenter sur ces connaissances le système national d'information (SINP), dans le respect des compétences propres à chaque COM)
3. Les connaissances scientifiques sur les récifs répondant aux besoins des gestionnaires sont développées et diffusées.

## ACTIVITES

### 1. OBJECTIF 1. LA DIVERSITE SPECIFIQUE DES COM EST MIEUX CONNUE

- 1.1. Développement des inventaires de biodiversité (habitats et espèces) dans les COM :** ces inventaires, ZNIEFF ou autres, sont programmés dans les plans locaux (cf. ci-dessus)

### OBJECTIF 2. LES CONNAISSANCES SONT DIFFUSEES (ET LES VOIES ET MOYENS D'ALIMENTER LE SYSTEME NATIONAL D'OBSERVATION ET DE SUIVI DE LA BIODIVERSITE SONT ETUDIEES DANS LE RESPECT DES COMPETENCES DES COM)

#### 2.1. Synthétiser, capitaliser et diffuser l'information sur la biodiversité des COM

- Catalogue des dispositifs de collecte des données et des bases de données existantes dans les collectivités sur la biodiversité : inventorier l'ensemble des programmes qui fournissent de la donnée, les bases de données, compendium, catalogues existants sur la biodiversité marine de l'outre-mer à la fois en outre-mer et en métropole. Cet inventaire sera réalisé en suivant le protocole de collecte du SINP.
- Réflexions en concertation avec les COM et dans le respect de leurs compétences avec le Muséum National d'Histoire Naturelle (MNHN) sur les moyens de renseigner l'INPN avec les données des COM (appui à la mise à jour de l'INPN avec les éléments rassemblés dans la phase précédente ; identification du travail à compléter ; montage d'un dossier pour financer le travail de complément (identification des collections du muséum ou autres organismes possédant des collections ; renseignements des bases de données).

#### 2.2. Intégrer la problématique marine tropicale dans les réflexions menées au niveau national

- participation aux groupes de travail nationaux
- Favoriser l'intégration de l'outre-mer au SINP : travailler en concertation avec les COM et dans le respect de leurs compétences sur les possibilités de rattacher les bases de données existantes en outre-mer au système d'information national sur la biodiversité (portail biodiversité).
- Participer au choix des indicateurs nationaux pour le milieu marin tropical : monter un petit groupe de travail (IRD, COM, EPHE) pour identifier les indicateurs nationaux à retenir sur les récifs (cf. thème suivi des récifs).
- Participer en concertation avec les COM et dans le respect de leurs compétences à l'observatoire statistique prévu (renseigner périodiquement les indicateurs retenus).

### 2.3. Diffuser l'information sur la biodiversité récifale des COM

- Réaliser un document de synthèse sur la biodiversité récifale outre-mer (importance de cette biodiversité, son évolution, ses usages et les pressions qu'elle subit) à diffuser au plan national et international.
- Informer périodiquement sur l'avancée des connaissances et sur l'évolution de la biodiversité récifale.

### OBJECTIF 3. LES CONNAISSANCES SCIENTIFIQUES SUR LES RECIFS REpondant AUX BESOINS DES GESTIONNAIRES SONT DEVELOPPES ET DIFFUSEES

#### 3.1. Identifier les besoins des gestionnaires

- Enquête auprès des gestionnaires sur les besoins en matière de recherche nécessaires à la gestion.
- Synthèse de l'enquête.
- Transmission au ministère de la recherche et aux organismes de recherche.

#### 3.2. Identifier la part des recherches sur les récifs dans les programmes nationaux

- Enquête auprès des organismes finançant ces programmes : MEDAD, SEOM, UE, IFB, ANR etc ....
- Synthèse et analyse.

#### 3.3. Informer sur les programmes de recherche

- Inventaire (dynamique) des programmes de recherche sur les récifs : enquête auprès des DDRT
- Base de données projets.

#### 3.4. Diffuser les connaissances

- Synthèses thématiques à destination des gestionnaires.
- Bilan bi-annuel des recherches françaises.

**3.5. Maintenir le serveur IFRECOR** en l'alimentant périodiquement avec les documents divers élaborés dans le cadre de l'Ifrecor, et plus largement sur les récifs.

### OBJECTIF 4. FAVORISER LA PRESENCE FRANÇAISE EN MILIEU INTERNATIONAL ET REGIONAL

- 4.1.** Assurer une veille sur les manifestations régionales et internationales et inciter au renforcement de la présence française dans ces manifestations

## INDICATEURS

- Inventaires de biodiversité réalisés
- Document de communication sur la biodiversité récifale française
- Document sur les besoins des gestionnaires en matière de recherche
- Nombre de synthèses scientifiques thématiques réalisées
- Evolution du nombre de documents sur le serveur et évolution du nombre de requêtes
- Evolution du nombre de chercheurs et ifrecoriens aux manifestations internationales et régionales

## MAITRES D'ŒUVRE

<b>PILOTE</b>	P. JOANNOT – Muséum National d'Histoire Naturelle
<b>COORDONATEUR</b>	C. GABRIE – Cellule d'appui de l'IFRECOR
<b>PARTENAIRES</b>	Collectivités locales MNHN, organismes de recherche des COM Min. outre-mer et écologie ACOR IFEN, .....

## CALENDRIER

	2006	2007	2008	2009	2010
<b>OBJECTIF 1. LA DIVERSITE SPECIFIQUE DES RECIFS DES COM EST MIEUX CONNUE</b>					
1.1. Inventaires de biodiversité (habitats et espèces) dans les COM					
<b>OBJECTIF 2. LES CONNAISSANCES SONT DIFFUSEES (ET LES VOIES ET MOYENS D'ALIMENTER LE SYSTEME NATIONAL D'OBSERVATION ET DE SUIVI DE LA BIODIVERSITE SONT ETUDIEES DANS LE RESPECT DES COMPETENCES DES COM)</b>					
<b>2.1. Synthétiser et capitaliser l'information sur l'état de la biodiversité des COM</b>					
▪ Inventaire et catalogue des bases de données existantes					
▪ Etude sur voies et moyens de renseigner l'INPN					
▪ Document de synthèse sur la biodiversité récifale outre-mer					
<b>2.2. Intégrer la problématique marine tropicale dans les réflexions menées au niveau national</b>					
▪ Intégration marin tropical dans les réflexions nationales					
▪ Etude voies et moyens de participer au SINP					
▪ Participer au choix des indicateurs nationaux pour le milieu marin tropical					
▪ Etude voies et moyen de participer à l'observatoire statistique					
<b>2.3. Diffuser l'information sur la biodiversité marine des COM</b>					
<b>OBJECTIF 3. LES CONNAISSANCES SUR LES RECIFS SONT DEVELOPPEES ET DIFFUSEES</b>					
3.1. Identifier les besoins des gestionnaires					
3.2. Identifier la part des recherches sur les récifs dans les programmes nationaux					
3.3. Informer sur les programmes de recherche					
3.4. Diffuser les connaissances					
▪ Synthèses thématiques à destination des gestionnaires					
▪ Bilan bi-annuel des recherches françaises					
3.5. Maintien du serveur Ifrecor					
<b>OBJECTIF 4. FAVORISER LA PRESENCE FRANÇAISE DANS LES MANIFESTATIONS INT.</b>					

## BUDGET

	Maîtres d'œuvre	TIT Coordination	TIT Participation
<b>OBJECTIF 1. LA DIVERSITE SPECIFIQUE DES RECIFS DES COM EST MIEUX CONNUE</b>	COM		
<b>OBJECTIF 2. LES CONNAISSANCES SONT DIFFUSEES (ET LES VOIES ET MOYENS D'ALIMENTER LE SYSTEME NATIONAL D'OBSERVATION ET DE SUIVI DE LA BIODIVERSITE SONT ETUDIEES DANS LE RESPECT DES COMPETENCES DES COM)</b>			
2.1. Synthétiser et capitaliser l'information sur la biodiversité des COM	Min. outre-mer et écologie	30 000	68 000
2.2. Intégrer la problématique marine tropicale dans les réflexions menées au niveau national	Min. outre-mer et écologie	22 000	
2.3. Diffuser l'information sur la biodiversité des COM	Min. outre-mer et écologie	30 000	
<b>OBJECTIF 3. LES CONNAISSANCES SUR LES RECIFS SONT DEVELOPPEES ET DIFFUSEES</b>			
3.1. Identifier les besoins des gestionnaires	MNHN	18 000	
3.2. Identifier la part des recherches sur les récifs dans les programmes nationaux			
3.3. Informer sur les programmes de recherche			
3.4. Diffuser les connaissances	ACOR	30 000	
3.5. Maintien du serveur Ifrecor	Guadeloupe	25 000	
<b>OBJECTIF 4. FAVORISER LA PRESENCE FRANÇAISE DANS LES MANIFESTATIONS INTERNATIONALES</b>	EPHE	10 000	
<b>Total : 233 000 €</b>		<b>165 000</b>	<b>68 000</b>

\* la première colonne « Coordination » concerne le budget nécessaire à la coordination du TIT et à la réalisation d'activités transversales par la collectivité pilote ; la deuxième colonne concerne le budget nécessaire aux autres collectivités pour participer aux activités du TIT.



## Volet 2 : « Cartographie »

### Axe 3 : Connaître et comprendre pour gérer

#### 3.3 De la recherche à la gestion : créer les outils d'aide à la décision

#### CONTEXTE

L'ensemble des collectivités locales réalise depuis plusieurs années des cartographies des milieux récifaux. Au cours de la première phase du plan d'action, la Réunion a piloté une action fédérative Ifrecor sur la cartographie. L'objectif initial était de faire le bilan et l'analyse des cartographies existantes réalisées dans les collectivités d'outre-mer, proposer une formalisation des cartographies utilisables par les différentes collectivités et réaliser un guide méthodologique.

Le bilan à 5 ans de cette action correspond aux actions suivantes :

- Recensement des différentes cartographies effectuées dans les collectivités d'outre-mer (pour partie réalisé),
- Analyse de ces différentes cartographies et propositions méthodologiques (pour partie réalisée),
- DESS en cours sur le thème cartographie à l'ARVAM portant sur le canal de Mozambique (Mayotte et îles françaises de l'Océan Indien),
- Réflexion engagée sur le coût de la cartographie en fonction des échelles et sur les moyens techniques à mettre en œuvre,
- Tableau croisé sur les avantages et inconvénients de l'utilisation des images satellitaires (en cours de finalisation).

Un certain nombre de tâches a été mené dans le cadre de cette action, toutefois celle-ci n'a pas tenu ses objectifs dans le calendrier fixé, pour plusieurs raisons :

- d'une part, l'approche méthodologique retenue semble relativement complexe et n'a pas simplifié la possibilité d'aboutissement rapide de l'action, une approche plus pragmatique paraît souhaitable,
- d'autre part, cette action a été confiée à un bureau d'études qui ne peut travailler qu'avec des financements, or les financements ont été insuffisants pour mener à bien l'action.

Toutefois, il y a de la matière et toutes les collectivités d'outre-mer ont réalisé de nombreux travaux cartographiques.

Dans le même temps, l'IRD a avancé sur la cartographie des récifs coralliens des collectivités, dans le cadre du programme « millenium coral reef mapping » (traduction française officielle?) qui vise à cartographier les récifs du monde. Dans ce cadre, et en partie sur financements Ifrecor, les récifs de Nouvelle-Calédonie, de Polynésie française et de Wallis et Futuna ont été cartographiés. Le travail sera prochainement engagé pour Mayotte, la Réunion et les îles françaises de l'océan indien.

Les cartes produites sur financement IFRECOR seront mises à disposition sur Internet au moyen de l'application « Carmen ». Voir à titre d'exemples <http://cartes.naturefrance.fr/> ; l'Ifrecor favorisera également la mise à disposition des autres cartographies sur les récifs de l'outre-mer sur cette application.

#### ACTIONS PROGRAMMEES DANS LES PLANS D'ACTION IFRECOR LOCAUX 2006-2010

##### Guadeloupe

- Poursuite de l'intégration des données marines au SIG
- Mise en place d'un SIG grand public en ligne (terrestre et marin)

##### Martinique

- Réalisation de la base de données cartographiques des biocénoses marines.
- Liaison de cette cartographie avec un projet de surveillance satellitaire (définition d'une méthodologie).
- Développement avec la directive-cadre sur l'eau d'un outil cartographique qui croise sensibilité du milieu et agressions du bassin versant : zonage de la vulnérabilité.

##### Mayotte

- Créer une base de données environnementales géo-référencées,
- Elaborer un plan de gestion par espace protégé,
- Poursuivre la cartographie des récifs barrières et internes notamment dans la partie occidentale de l'île,
- Réaliser la cartographie des bancs récifaux (Iris et Prudente) et des hauts fonds (Geyser et Zelée),
- Finaliser la cartographie des herbiers,
- Réaliser un atlas et assurer un suivi des plages, mangroves,
- Modéliser les mouvements d'eau saisonniers du lagon.

##### La Réunion

- Réaliser une modélisation courantologique (milieu marin côtier et lagonaire),
- Réaliser une cartographie simplifiée des formations sédimentaires.

##### Polynésie Française

- Valorisation des études réalisées sur la ligne de rivage,
- Enrichissement du SIG de la direction de l'environnement avec les résultats obtenus,
- Etats des connaissances scientifiques et traditionnelles concernant les niches écologiques aux Marquises (Elaboration d'un inventaire sur l'île de Nuku Hiva).

##### Wallis et Futuna

- Finaliser les plans de gestion des espaces maritimes (PGEM),
- Poursuivre les inventaires, études et expertises (meilleure connaissance de la biodiversité).

## OBJECTIFS

**A long terme :** Obtenir un langage commun au niveau cartographique pour les différentes collectivités d'outre mer et proposer les normalisations cartographiques à l'échelon international par l'intermédiaire de l'ICRI.

**Objectifs à 5 ans :** Un guide méthodologique sur la normalisation cartographique est édité

## ACTIVITES

1. Faire un rapport de synthèse du travail réalisé dans le cadre du plan d'action national 2000 – 2005.
2. Vérifier le niveau de collecte de la bibliographie internationale en matière de cartographie et compléter.
3. Créer un petit groupe de travail pour mener à bien la réalisation du guide pratique.
4. Réalisation du guide :

Tâches à mener :

- Lister les différents types de cartes réalisés dans les collectivités d'outre-mer et au niveau international, les classer par thématique, et échelle en fonction des objectifs, et analyser les besoins réels, en déduire :
  - une liste de cartes thématiques et pour chaque thématique, les échelles adaptées, en fonction des objectifs.
  - Pour chaque carte définir :
    - les supports (fonds topographiques, bathymétriques, photographies aériennes...)
    - les légendes,
    - les figures et couleurs.

En annexe du guide :

- Faire un rappel des outils à disposition et des méthodologies utilisés pour les différents types de cartes.
- Faire une estimation du coût de chaque type de carte.

### Orientations pour la réalisation du TIT Cartographie :

Les activités 1 à 2 (travail de synthèse du travail réalisé dans le cadre du plan d'action national 2000 – 2005 et bibliographie internationale) doivent permettre de fournir sans difficulté la liste des différents types de cartes réalisés dans les collectivités d'outre-mer et au niveau international, et de classer ces cartes par thématique et échelle en fonction des objectifs.

Les données pourront être présentées sous forme de tableaux qui permettront de faire une analyse comparative des différents travaux réalisés, et de vérifier les similitudes dans les démarches ou rendus et les divergences.

Une analyse critique de ces documents conduira alors à proposer en fonction des besoins effectifs :

- la liste des cartes thématiques et les échelles.

Quelques rappels concernant les cartes de base à prendre en compte (liste non exhaustive et à discuter :

- carte géomorphologique et sédimentologique,
- carte des grandes unités biologiques,
- carte de l'état de santé,
- carte schématique des conditions hydrodynamiques,
- carte des vecteurs de pollution et de dégradation, et des pollutions et dégradations,
- carte de vulnérabilité (à discuter),
- carte de sensibilité,
- carte des activités et usages,
- carte des espaces et espèces remarquables.

Les échelles :

L'étude devra préciser les différentes échelles à utiliser en fonction des surfaces à prendre en compte et des objectifs. Les grandes coupures sur lesquelles la réflexion est à porter sont :

- du 1/1 000 000 au 1/100 000,
- du 1/100 000 au 1/25 000,
- du 1/25 000 au 1/5 000,
- en dessous du 1/5 000.

Le contenu des cartes (légendes et figures)

Pour chaque carte thématique et en fonction des échelles retenues, il sera défini :

- les légendes,
- les figures,
- les couleurs,
- les symboles.

A ce stade de l'étude, on partira des échelles les plus petites vers les plus grandes et l'on vérifiera si les notions d'emboîtements sont crédibles ou non, et si oui quelles sont leurs limites.

Les choix des légendes, figures, couleurs, symboles seront à déduire de l'analyse de l'ensemble des chartes ou guides existants (Battistini, ZNIEFF-Mer, etc...) et des exemples de cartographies réalisés au niveau international et dans les collectivités d'Outre-Mer.

Le choix des légendes et figures sera guidé par les contraintes de lisibilité et compréhension notamment par les décideurs.

L'objectif est de fournir des documents facilement utilisables pour les aménageurs.

Une attention particulière devra être portée sur les fonds de plan ou support des cartes (topographies, bathymétrie, points cotés, répartition des reliefs sous-marins). Ces fonds sont indispensables pour une visualisation rapide des contraintes d'un site.

## INDICATEURS

- Rapport de synthèse de la bibliographie internationale
- Guide méthodologique pour la réalisation de cartographies en milieu récifal édité et présenté à l'ICRI
- Application Carmen du SINP utilisé par les collectivités de l'outre-mer et renseigné (nombre de cartes mises en ligne)

## MAITRES D'ŒUVRE

<b>PILOTE</b>	REUNION
<b>COORDONNATEUR</b>	M. PORCHER – Cellule d'appui de l'IFRECOR
<b>PARTENAIRES</b>	IGN IRD

## CALENDRIER

	2006	2007	2008	2009	2010
Rapport de synthèse					
Composition du groupe de travail					
Rapport de synthèse					
Réalisation du guide					
Valorisation					

## BUDGET

	Maîtres d'oeuvre	TIT* Coordination	TIT Participation
p.m. Réalisation de cartographies par les COM			
Rapport de synthèse	Réunion	4 000	
Composition du groupe de travail		1 000	
Rapport de synthèse bibliographie internationale		3 000	
Réalisation du guide		52 000	
+ traduction en anglais		8000	
<b>TOTAL</b>		<b>68 000</b>	
<b>Divers</b>			
Atelier à prévoir et prix des billets d'avion et hébergement (5 personnes / 2 jours)		15 000	
<b>TOTAL : 83.000 € (édition non comprise)</b>		<b>83 000</b>	

\* la première colonne « Coordination » concerne le budget nécessaire à la coordination du TIT et à la réalisation d'activités transversales par la collectivité pilote ; la deuxième colonne concerne le budget nécessaire aux autres collectivités pour participer aux activités du TIT.

## Volet 3 : « Réduire l'impact des pesticides »

**Axe du plan cadre : 2 : Réduire les effets négatifs dus aux activités humaines tout en assurant leur développement durable.**

**3 : Connaître et comprendre pour gérer**

**311 : Renforcer les recherches : impacts des pesticides**

### CONTEXTE

La pollution des écosystèmes par les contaminants de toutes sortes est prégnante. Les recherches et les résultats de recherche dans ce domaine sont peu nombreux. Pourtant, qu'il s'agisse de pesticides utilisés en agriculture ou de contaminants provenant des eaux usées urbaines, cette pollution doit être évaluée pour les récifs coralliens des collectivités françaises outre-mer.

Un bilan récent de la littérature disponible à ce sujet au niveau mondial a permis de faire le point de ces questions. Le comité national de l'IFRECOR réuni à Hienghène a été sensibilisé à ce sujet et a considéré que cette pollution méritait quelques investigations dans les collectivités outre-mer où les situations sont très différentes en raison des activités économiques particulières à chacune d'elles. Même non exhaustive quant aux contaminants devant être recherchés, une approche générale nationale serait intéressante pour établir les dangers majeurs de cette pollution pour les récifs coralliens

### ACTIONS PROGRAMMEES DANS LES PLANS D'ACTION IFRECOR LOCAUX 2006-2010

#### Guadeloupe

- Études sur la contamination par les pesticides
- Intégrer les suivis IFRECOR dans les réseaux de la DCE et échanger les données

#### Guadeloupe

- Étudier la contamination des métaux lourds.
- Bilan des pollutions industrielles en milieu marin
- Études sur la contamination par les pesticides

#### Martinique

- Étudier les causes de mortalité observée des poissons
- Intégrer les suivis IFRECOR dans les réseaux de la directive cadre sur l'eau et échanger les données

#### Mayotte

Réduire les flux de polluants domestiques

#### Réunion

Poursuivre l'effort de mise en œuvre de pratiques culturales adaptées (quantités engrais et pesticides) sur bassins versants prioritaires du monde agricole.

#### Wallis et Futuna

Améliorer l'application de la réglementation en matière de pollution et de dégradation

### OBJECTIFS

1. La liste des pesticides dans les collectivités d'Outremer et l'évaluation des quantités utilisées a été établie
2. Les apports telluriques (et atmosphériques) des pesticides ainsi que ceux des autres principaux polluants organiques toxiques dans les eaux littorales dans les eaux récifales ont été identifiés et quantifiés
3. Les bases d'un monitoring des pesticides, et des autres polluants organiques toxiques dans les écosystèmes récifaux et les mangroves qui les joutent, sont établies
4. Des zones considérées comme critiques sur les effets éventuels des pesticides et des polluants organiques persistants sur les madrépores (et de façon plus générale sur la productivité primaire récifale) ont été sélectionnées
5. Des investigations analogues aux objectifs 2 à 4 ont été réalisées dans les mangroves de Guadeloupe et de Nouvelle-Calédonie
6. Des recommandations sur l'usage des pesticides ont été formulées

### ACTIVITES

**OBJECTIF 1. ÉTABLIR LA LISTE DES PESTICIDES UTILISES DANS LES COLLECTIVITES D'OUTRE-MER ET EVALUER LES QUANTITES UTILISEES**  
Cette activité est à mener via les DDA.

**OBJECTIF 2. ESTIMER LES APPORTS TELLURIQUES (ET ATMOSPHERIQUES DES PESTICIDES AINSI QUE CEUX DES AUTRES PRINCIPAUX POLLUANTS ORGANIQUES TOXIQUES DANS LES EAUX LITTORALES DANS LES EAUX RECIFALES.**

La principale cause d'apport de pesticides dans les eaux récifales provient de l'érosion des sols qui introduit des eaux turbides renfermant des pesticides et bien d'autres polluants organiques dissous et surtout adsorbé sur ces particules de

sol en suspension. Bien que les pesticides constituent une catégorie majeure des polluants potentiels des biotopes récifaux, on ne peut négliger certaines autres substances. C'est en particulier celui des polluants organiques persistants tels les PCB et d'autres catégories moins documentées, mais qui deviennent de nos jours un sujet croissant de préoccupation au plan éco-toxicologique (on citera par exemple les phtalates), certains détergents comme les NPPE, ou encore des dérivés bromés comme les PBB, qui présentent aussi un important risque chimique à long terme pour les organismes marins.

### **OBJECTIF 3. ÉTABLIR LES BASES D'UN MONITORING DES PESTICIDES ET DE CES AUTRES POLLUANTS ORGANIQUES TOXIQUES DANS LES ECOSYSTEMES RECIFAUX ET LES MANGROVES QUI LES JOUXTENT.**

Ce monitoring concernera à la fois les composants du biotope (eaux, sédiments, sables coralliens lagonaires) et des tissus des organismes de référence constituant le réseau trophique : parties molles des polypiers, hépatopancréas et muscles de certaines espèces animales inféodées aux écosystèmes récifaux prises comme bio-indicateurs et pouvant servir de référence au plan de la contamination des réseaux trophiques : macro-invertébrés benthiques, en particulier sessiles, vertébrés plus particulièrement poissons.

Parmi les peuplements ichthyologiques récifaux, on pourrait envisager la sélection d'espèces faciles à échantillonner appartenant aux catégories fonctionnelles suivantes: des Herbivores (*Acanthuridae* par exemple ?), des consommatrices de madrépores<sup>1</sup>(?), des carnivores (*Lutjanidae* par exemple ?), des omnivores (herbivores+détritiphages) (*Scaridae*).

Les tortues marines pourraient également être prises comme organismes de référence de la contamination des écosystèmes coralliens car il est facile d'évaluer le niveau de contamination des populations par analyse des œufs, leurs pontes étant très abondantes même chez les espèces protégées<sup>2</sup>. Outre que la quasi totalité d'entre elles sont considérées comme des espèces vulnérables ou menacées d'extinction, les tortues marines constituent parmi d'autres, dans les habitats côtiers tropicaux, des organismes sentinelles qui reflètent la contamination des écosystèmes coralliens. Au cours du cycle de vie des tortues marines, les jeunes tortues se trouvent d'abord dans des zones pélagiques et présentent ensuite une transition abrupte vers un milieu benthique où elles restent sédentaires jusqu'à la maturité sexuelle. Cette transition décrite chez la tortue verte (*Chelonia mydas*), la tortue imbriquée (*Eretmochelys imbricata*), la caouanne (*Caretta caretta*) et pourrait être générale chez tous les *Cheloniidae*<sup>3</sup>, à l'exception de la tortue luth (*Dermochelys coriacea*) qui reste pélagique tout le long de sa vie. Durant ce stade juvénile benthique, les tortues marines peuvent utiliser de nombreuses ressources issues des écosystèmes coralliens (crustacés, gastéropodes, spongiaires, algues, phanérogames, etc...) et de ce fait se contaminer via leurs chaînes trophiques.

La partie des récifs coralliens la plus proche des rivages, sur laquelle se forment des plages en bordure du lagon, peut aussi servir de site de nidification à toutes les espèces de tortues marines et être en même temps exposée à des apports telluriques de polluants organiques.

Ce suivi biologique d'organismes majeurs des écosystèmes récifaux sera fondé sur d'une part la détection de l'exposition de ces derniers aux polluants en question, fondée sur la recherche analytique des principaux polluants suspectés et de l'autre par l'usage de bio-marqueurs d'exposition lorsque l'état des connaissances le permet<sup>4</sup>. Seront recherchés sur les espèces propres aux familles de poissons échantillonnées ci-dessus et si possible sur une ou deux espèces de madrépores dominantes les **bio-marqueurs d'exposition** suivants : mono-oxygénases Cyt P450 dépendantes (EROD, AAH en particulier) Glutathion-S – Transférase, Acétylcholinestérases. La détection de métallothionéines pourra être envisagée là où pourraient être détectées des concentrations anormalement élevées de métaux toxiques.

### **OBJECTIF 4. PROCEDER A UNE RECHERCHE IN SITU DANS DES ZONES CHOISIES COMME CRITIQUES SUR LES EFFETS EVENTUELS DES PESTICIDES ET DES POLLUANTS ORGANIQUES PERSISTANTS SUR LES MADREPORES ET DE FAÇON PLUS GENERALE SUR LA PRODUCTIVITE PRIMAIRE RECIFALE.**

La recherche d'éventuels effets clandestins pourrait être conduite à l'aide de bio-marqueurs convenablement choisis. Des développements actuels ont conduit à identifier des indicateurs globaux des risques éco-toxicologiques associés à un certain niveau de contamination. Ces recherches réalisées par recours à des tests géno-toxiques et immunologiques ont conduit à des **équivalents de toxicité** encore dénommés équivalents de toxicité dioxine, la 2,3,7,8 TCDD étant la substance de référence à qui a été attribuée la valeur 1 ( soit la valeur maximale de risque).

Ces équivalents de toxicité ne s'appliquent pour l'instant qu'aux poissons et à des vertébrés à sang chaud et concernent les polluants organiques persistants. Malgré l'intérêt d'une telle approche pour évaluer les effets de polluants sur les communautés récifales, ces tests sont aujourd'hui encore d'un coût élevé ce qui nécessiterait un financement trop coûteux dans le cadre propre à cet objectif du Plan d'Action.

<sup>1</sup> Les *Chaetodontidae* semblent à exclure car sauf erreur de ma part, ils présenteraient des problèmes de conservation.

<sup>2</sup> Des recherches entreprises en ce sens au laboratoire d'écologie et de zoologie de l'université de Paris Sud ont récemment mis en évidence une contamination du sable des plages de ponte de tortues marines par des polluants organiques persistants en particulier des insecticides organochlorés. D'autres recherches ont mis en évidence une contamination par les mêmes substances dans certains tissus (sang et tissus adipeux) des femelles adultes prélevés *in vivo*.

Par ailleurs d'autres recherches sont en cours dans le même laboratoire pour mettre en évidence des bio-marqueurs d'exposition et d'effets des polluants sur le zooplancton marin.

<sup>3</sup> Il convient de noter que le stade "large-juvénile" benthique est particulièrement important pour assurer le maintien des populations de tortues marines (Crouse et al. 1987, Crouse 1989).

<sup>4</sup> En effet, ces bio-marqueurs n'ont pas encore été mis en évidence dans divers embranchements d'Invertébrés marins.

Les travaux *in situ* sur la productivité primaire devraient être aussi envisagés, mais ils nécessitent à l'image des équivalents de toxicité précités une infrastructure technique, des moyens en chercheurs et matériels, et/ou des financements conséquents donc difficiles à dégager.

Les conséquences pour les biocénoses récifales de l'exposition aux pesticides et autres contaminants analogues seront recherchées par recours à un ensemble de bio-marqueurs d'effet en particulier aux bio-marqueurs du stress oxydant (SOD, Pox), à ceux du métabolisme énergétique, ainsi que de bio-marqueurs hormonaux par suite des conséquences redoutables que peuvent présenter au plan démo-écologiques des perturbations de la reproduction. La pratique de tests de géno-toxicité, en particulier la recherche d'adduits d'ADN et chez les poissons le test comet pourra aussi être envisagée

#### **OBJECTIF 5. MEMES INVESTIGATIONS DANS LES MANGROVES DE GUADELOUPE ET DE NOUVELLE-CALÉDONIE**

Les investigations évoquées dans les rubriques précédentes devraient aussi être entreprise dans les mangroves. En particulier l'évaluation de la charge organique en polluants du biotope et de quelques espèces « sentinelle », dans lesquelles on pourrait placer des poissons dont les pré-adultes et les adultes sont inféodés aux habitats récifaux mais dont les jeunes écophases se développent dans ces mangroves.

#### **OBJECTIF 6. RECOMMANDATIONS SUR L'USAGE DES PESTICIDES**

En application des résultats acquis au cours des travaux de monitoring (de 1 à 5), des mesures de restriction d'usage voire d'interdiction de certaines molécules pesticides trop dangereuses pour la santé des écosystèmes récifaux seront recommandées ; certaines d'entre elles s'imposent même dès à présent sur certaines matières actives, parfois interdites en métropole mais en usage outre-mer ; les connaissances déjà acquises sur leur impact éco-toxicologique justifient largement ces mesures de prohibition.

## **INDICATEURS**

- Niveau de contamination des eaux littorales par les pesticides dans 8COM
- Niveau de contamination par les pesticides des mangroves de la Guadeloupe et de la Nouvelle-Calédonie
- Rapport « Recommandations sur l'usage des pesticides dans le cadre de la préservation des récifs coralliens et lagons »

## **MAITRES D'ŒUVRE**

<b>PILOTE</b>	François RAMADE - SNPN /ORSAY membre du comité national de l'IFRECOR
<b>COORDONATEUR</b>	Bernard SALVAT- Cellule d'appui de l'IFRECOR
<b>PARTENAIRES</b>	Collectivités d'outre-mer

## **CALENDRIER**

	2006	2007	2008	2009	2010
1. Établir la liste des pesticides et évaluer les quantités utilisées					
2. Estimer les apports des pesticides et autres polluants organiques toxiques					
3. Établir les bases d'un monitoring des pesticides et des autres polluants					
4. Recherche sur les effets éventuels des pesticides et des polluants organiques					
5. Mêmes investigations dans les mangroves de Guadeloupe et de Nouvelle-Calédonie					
6. Recommandations sur l'usage des pesticides					

## **BUDGET**

	Maitres d'œuvre	TIT Coordination	TIT Participation
1. Établir la liste des pesticides et évaluer les quantités utilisées	RAMADE ET COM	2000	8000
2. Estimer les apports telluriques des pesticides	RAMADE ET COM	1000	86000
3. Établir les bases d'un suivi	RAMADE et COM	3000	
4. Procéder à une recherche sur les effets éventuels	RAMADE et COM	1000	40000
5. Mêmes investigations dans les mangroves de Guadeloupe et de Nouvelle-Calédonie	RAMADE et COM	1000	16000
6. Recommandations sur l'usage des pesticides.	RAMADE, NOUVELLE-CALÉDONIE, GUADELOUPE	1000	
<b>Total : 159.000 €</b>		<b>9000</b>	<b>150000</b>

\* la première colonne « Coordination » concerne le budget nécessaire à la coordination du TIT et à la réalisation d'activités transversales par la collectivité pilote ; la deuxième colonne concerne le budget nécessaire aux autres collectivités pour participer aux activités du TIT.

## Volet 4 : « Suivi de l'état de santé des récifs »

### Axe du plan cadre : 3. Connaître et comprendre pour gérer

#### 3.2. Surveiller à long terme l'évolution de l'état de santé des récifs et évaluer l'impact des mesures prises en leur faveur

### CONTEXTE

La nécessité du suivi de l'état de santé des récifs est apparue aux chercheurs à la fin des années 80 devant la dégradation des récifs dans le monde entier. C'est dans le cadre de l'ICRI lancée en 1994 qu'un réseau mondial de surveillance de l'état de santé des récifs coralliens a vu le jour. Le GCRMN (Global Coral Reef Monitoring Network) organisé en pôles régionaux rassemblant les réseaux de surveillance nationaux, rend compte de cet état tous les deux ans en éditant un ouvrage ; le dernier ouvrage, le quatrième, a été édité en 2004.

Les collectivités françaises d'outre-mer disposaient déjà de réseaux de surveillance de l'état de santé des récifs coralliens, réalisés par des chercheurs, lors du lancement de l'IFRECOR en 1999. Ces réseaux se sont développés et plus ou moins organisés et concertés pour participer aux réseaux régionaux et ainsi contribuer à la synthèse internationale établie par le GCRMN.

Cette surveillance est indispensable aux autorités compétentes pour gérer durablement le milieu corallien et ses ressources.

Une meilleure coordination des réseaux de surveillance dans les collectivités françaises d'outre-mer doit être recherchée en même temps qu'une insertion et valorisation des résultats aux niveaux régionaux et international.

### ACTIONS PROGRAMMEES DANS LES PLANS D'ACTION IFRECOR LOCAUX 2006-2010

#### Guadeloupe

- Poursuite du suivi des stations GCRMN et préparation d'un dossier PO 2006-2011
- Mise en place de protocoles simplifiés de suivis pour les réserves marines et création REEF CHEK Guadeloupe
- Utilisation de la base de données COREMO pour le rendu annuel des résultats de tous les suivis

#### Martinique

- Poursuite du suivi des 4 stations récifales avec intégration des résultats dans les réseaux caribéens
- Réalisation d'un suivi allégé sur 12 stations supplémentaires, réparties par masses d'eau directive-cadre sur l'eau
- Commencer à évaluer les effets des changements climatiques en considérant les effets des blanchissements observés.

#### Mayotte

- Évaluer, poursuivre et coordonner les missions annuelles des observatoires du patrimoine naturel
- Suivre la vitalité de l'ensemble du récif frangeant  
Suivre la qualité des eaux du lagon

#### Réunion

Poursuivre la surveillance des récifs coralliens avec mis en cohérence des différents réseaux locaux, régionaux et internationaux

#### Nouvelle Calédonie

- Définir un système de suivi des espèces emblématiques
- Poursuivre les suivis de l'état de santé des récifs
- Intégrer dans les suivis un volet formation des agents des provinces
- Mise en place d'un réseau de surveillance de la sédimentation

#### Polynésie

- Réaliser un rapport de synthèse sur les conséquences écologiques des expérimentations nucléaires
- Assurer le suivi de l'état de santé des récifs d'une zone corallienne réhabilitée
- Développer un réseau d'observation de santé des récifs dans le cadre de Reef Check.

#### Wallis et Futuna

Poursuivre les activités du réseau de surveillance des récifs

## OBJECTIFS

**Objectif général :** Le suivi de l'état de santé des récifs et des mangroves dans les collectivités outre-mer est assuré annuellement tout au long de la deuxième phase du plan d'action national IFRECOR 2006-2010. Il en est rendu compte dans chaque collectivité ainsi qu'au plan national avec valorisation aux niveaux régionaux et international dans le cadre du GCRMN de l'ICRI et de Reef Check International.

### Objectifs d'étapes (successives ou simultanées)

1. Un groupe de travail est organisé pour travailler en réseau
2. Un inventaire des suivis réalisés dans les collectivités est établi et les références de toutes les publications et rapports à ce sujet sont chargées sur les sites IFRECOR locaux et sur le site national
3. Un ouvrage sur les résultats des suivis dans toutes les collectivités est édité en 2008 pour diffusion nationale et internationale
4. La surveillance socio-économique de l'exploitation des milieux coralliens et de leurs ressources est appréhendée dans au moins une des collectivités dans chacun des océans (Atlantique, Indien et Pacifique)
5. La base de données COREMO est progressivement adoptée par les collectivités des océans indien et pacifique, pour traiter et archiver les résultats des suivis
6. Un bilan national est établi en 2010 sur les résultats de suivis de l'état de santé des récifs coralliens des collectivités française outre-mer dans leur contexte régional et international.
7. Un projet est établi pour la poursuite du suivi de l'état de santé des récifs et mangroves dans le cadre de la troisième phase du plan national IFRECOR 2011-2015.

## ACTIVITES

### OBJECTIF 1. UN GROUPE DE TRAVAIL EST ORGANISE POUR TRAVAILLER EN RESEAU

11. Communiquer la liste des actions à réaliser aux responsables des comités locaux IFRECOR
12. Demander à chacun d'eux de désigner un correspondant (ou un tandem incluant le responsable du comité local IFRECOR) pour le suivi de l'activité et la réalisation des actions dans sa collectivité

### OBJECTIF 2. UN INVENTAIRE DES SUIVIS REALISES DANS LES COLLECTIVITES EST ETABLI

21. Faire le recensement et la collation dans toutes les COM des rapports et publications traitant du suivi de l'état de santé des récifs
22. Demander dans chaque COM un bilan (fiche à remplir) des programmes en cours de suivi de l'état de santé des récifs (programmes qui ont donné lieu à des observations en 2005 et qui seront renouvelées en 2006 et 2007)
23. Établir une synthèse de ces programmes de suivi - anciens, récents, en cours - (où, quand, méthode, expression des résultats – mais pas les résultats) et la diffuser sous forme d'un rapport interne

### OBJECTIF 3. UN OUVRAGE SUR LES RESULTATS DES SUIVIS DANS TOUTES LES COLLECTIVITES EST EDITE EN 2008 POUR DIFFUSION NATIONALE ET INTERNATIONALE

31. envoi des directives quant à la rédaction des articles (longueur, plan...)
32. recherche et engagement du ou des auteurs par COM pour rédiger l'article
33. envoi d'un exemple d'article rédigé
34. réception des articles et procédure de revue
35. réception version définitive des articles
36. impression des épreuves et corrections des épreuves
37. édition
38. diffusion de l'ouvrage au comité national IFRECOR prévu en Guadeloupe en 2008
39. diffusion de l'ouvrage lors du 11<sup>e</sup> Symposium International sur les récifs coralliens à Fort Lauderdale en Floride en juillet 2008

### OBJECTIF 4. LA SURVEILLANCE SOCIO-ECONOMIQUE DE L'EXPLOITATION DES MILIEUX CORALLIENS ET DE LEURS RESSOURCES EST APPREHENDEE DANS AU MOINS UNE DES COLLECTIVITES DANS CHACUN DES OCEANS (ATLANTIQUE, INDIEN ET PACIFIQUE)

41. sélection des collectivités volontaires
42. recommandations pour le suivi socio-économique des récifs
43. Réalisation de suivis socio-économiques des récifs
44. éditions de rapports locaux
45. édition d'un rapport national



**OBJECTIF 5. LA BASE DE DONNEES COREMO EST PROGRESSIVEMENT ADOPTEE PAR LES COLLECTIVITES DES OCEANS INDIEN ET PACIFIQUE, POUR TRAITER ET ARCHIVER LES RESULTATS DES SUIVIS**

- 51. envoi de la base de données COREMO aux collectivités
- 52. stage de formation et de discussion pour l'adoption de la base de données
- 53. usage de la base de données COREMO par les collectivités

**OBJECTIF 6. UN BILAN NATIONAL EST ETABLI EN 2010 SUR LES RESULTATS DE SUIVIS DE L'ETAT DE SANTE DES RECIFS CORALLIENS DES COLLECTIVITES FRANÇAISE D'OUTRE-MER DANS LEUR CONTEXTE REGIONAL ET INTERNATIONAL.**

- 61. envoi des directives pour la réalisation du bilan
- 62. édition d'un rapport

**OBJECTIF 7. UN PROJET EST ETABLI POUR LA POURSUITE DU SUIVI DE L'ETAT DE SANTE DES RECIFS ET MANGROVES DANS LE CADRE DE LA TROISIEME PHASE DU PLAN NATIONAL IFRECOR 2011-2015.**

- 71. envoi d'un questionnaire aux collectivités
- 72. diffusion des réponses au questionnaire
- 73. élaboration d'un projet de suivi pour 2010-2015 lors d'une réunion des comités national ou permanent
- 74. publication d'un projet de suivi pour 2010-2015 lors d'une réunion des comités national ou permanent

**INDICATEURS**

- Ouvrage national édité sur le suivi de l'état de santé des récifs des collectivités d'outre-mer
- Surveillance socio-économique des récifs effectuées dans au moins trois collectivités d'outre-mer
- Bilan édité du suivi de l'état des récifs édité en 2009
- Rapport publié sur le projet de suivi des récifs pour 2010-2015

**MAITRES D'ŒUVRE**

<b>PILOTE</b>	LIONEL GARDES, RÉUNION
<b>COORDONATEUR</b>	BERNARD SALVAT – Cellule d'appui de l'IFRECOR
<b>PARTENAIRES</b>	Toutes les collectivités d'outre-mer A l'échelon régional et international : GCRMN et Reef Check

**CALENDRIER**

	2006	2007	2008	2009	2010
1. Mise en place et organisation du groupe de travail					
2. Inventaire des suivis					
3. Production des articles sur le suivi de l'état de santé des récifs					
4. Mise en place de la surveillance socio-économique de l'exploitation					
5. Utilisation de la base de données COREMO					
6. Bilan national en 2010 sur les résultats de suivis de l'état de santé des récifs					
7. Projet pour la poursuite du suivi (IFRECOR 2011-2015)					

**BUDGET**

	Maîtres d'oeuvre	TIT* Coordination	TIT Participation
1. Mise en place et organisation du groupe de travail	PILOTE		
2. Inventaire des suivis	PILOTE		
3. Production des articles sur le suivi de l'état de santé	Toutes COM	20 000 (1)	16000
1. Mise en place de la surveillance socio économique	COM concernées	3000	32 000
2. Utilisation de la base de données COREMO	Toutes COM	15000	8000
3. Bilan national en 2010 sur les résultats de suivis	PILOTE TOUTES COM	8000	8000
7. Projet pour la poursuite du suivi (IFRECOR 2011-2015)	Pilote	2 000	
<b>Total : 112 000 €</b>		<b>48 000</b>	<b>64 000</b>

(1) Pris en charge par le MEDAD

\* la première colonne « Coordination » concerne le budget nécessaire à la coordination du TIT et à la réalisation d'activités transversales par la collectivité pilote ; la deuxième colonne concerne le budget nécessaire aux autres collectivités pour participer aux activités du TIT.

# Thème d'intérêt transversal :

## « Ecosystèmes associés : mangroves »

**Axe du plan cadre :**      **3 Connaître et comprendre pour gérer**  
**3 1 Renforcer les connaissances sur les récifs, et intégrer les sciences humaines, économiques et juridiques dans l'approche du milieu récifal**

### CONTEXTE

Les mangroves recouvrent une surface d'environ 150 000 km<sup>2</sup> à travers le monde (FAO, 2003)  
En France, avec la Guyane, elles représentent environ 800 km<sup>2</sup>, soit près de 0,5% du total mondial.  
En outre-mer "à récifs", donc sans compter la Guyane, elles occupent environ 280 km<sup>2</sup>, réparties dans les 2 grandes zones occidentale et orientale de répartition mondiale. Plus de 80% sont situées en Nouvelle-Calédonie (22 000 ha), suivie des Antilles (Guadeloupe : 3 000 ha et Martinique 1 850 ha) puis de Mayotte (668 ha). Quelques palétuviers sont également présents en Polynésie française sans former à proprement parler de mangrove.

A l'interface entre la mer et la terre, caractérisées par une très forte production primaire, elles jouent un rôle important de tampon, en particulier de protection des côtes contre la mer, de piégeage des sédiments telluriques issus de l'érosion des bassins versants, et de filtre contre les pollutions anthropiques biologiques.

Avec les herbiers, elles forment des écosystèmes associés au récif, offrant zones de reproduction, de nurseries et refuge à de nombreuses espèces coralliennes qui y passent leurs premiers stades de vie, avant de migrer vers les récifs.

Souvent considérées comme des milieux inhospitaliers et menaçants elles sont soumises à de nombreuses pressions: remblaiement pour gagner des terrains sur la mer, décharges sauvages, ...

Le dernier rapport international sur les mangroves "world atlas of the reefs" ne mentionne pas les mangroves françaises. Il a semblé utile, lors de la dernière réunion du comité national de l'Ifrecor à Hienghène, en Nouvelle-Calédonie, de réaliser un état des lieux de la mangrove française et de le porter à connaissance au niveau international.

### ACTIONS PROGRAMMEES DANS LES PLANS D'ACTION OUTRE-MER DE LA STRATEGIE

#### BIODIVERSITE

<b>Martinique</b> Protéger la mangrove de Genipa Suivre les zones de mangrove en tant que masses d'eau de transition et en tant que formation forestière	<b>Nouvelle-Calédonie</b> Cf projet ZONECO proposé par l'IRD
--	---

#### OBJECTIFS

**A long terme :** Contribuer à la protection et la gestion durable des mangroves de l'outre-mer, dans le cadre d'une gestion intégrée de la zone côtière

**Objectifs à 5 ans :**

- 1 Un état de lieux des mangroves françaises est établi
- 2 Un inventaire des travaux français sur la relation mangrove – récifs et une synthèse de ces travaux sont réalisés
- 3 La création d'aires marines et côtières protégées assurant une complémentarité récifs/mangroves est promue

## ACTIVITES

### OBJECTIF 1 LA CONNAISSANCE SUR LES MANGROVES DE L'OUTRE-MER EST RENFORCEE

Rédaction d'un document synthétique sur les mangroves :

- 1 Etat des lieux
  - Description des mangroves : répartition géographique, unités paysagères, formations végétales, faune associée
  - Cartographie harmonisée
  - Etat de santé
- 2 Pressions
  - Evolution spatio-temporelle des mangroves sous influence naturelle et anthropique
  - Usages et impacts des activités
  - Les menaces liées au changement climatique
- 3 Réponses
  - Recensement des initiatives: Protection réglementaire ou foncière, analyse de la complémentarité récifs/mangroves ; gestion, restauration
  - Les financements, les acteurs

### OBJECTIF 2 : LES ETUDES SUR LA MANGROVE FRANÇAISE, NOTAMMENT SUR LES INTERACTIONS RECIFS-LAGONS, SONT DIFFUSEES

### OBJECTIF 3 : LA COMPLEMENTARITE RECIFS/MANGROVES DANS LA MISE EN PLACE D'AIRES MARINES ET COTIERES PROTEGEES EST FAVORISEE

## INDICATEURS

- Rapport d'état des lieux de la mangrove française
- Document d'inventaire bibliographique
- Surface totale de mangrove protégée ; surface protégée en complémentarité avec les récifs

## MAITRES D'ŒUVRE

<b>PILOTE</b>	M DUNCOMBE, CONSERVATOIRE DU LITTORAL
<b>COORDONNATEUR</b>	C GABRIE – Cellule d'appui de l'IFRECOR Collectivités locales
<b>PARTENAIRES</b>	DIREN dans les DOM, services concernés dans les autres collectivités Organismes de recherche de l'outre-mer : CIRAD, MNHN, Universités de l'outre-mer, IRD IAC, IFREMER etc ... ;

## CALENDRIER

	2006	2007	2008	2009	2010
Activité 1 Renforcer la connaissance sur les mangroves de l'outre-mer					
Activité 2 : Inventaire et diffusion des études sur la mangrove française,					
Activité 3 : Aires marines et côtières protégées					

## BUDGET

	Maître d'oeuvre	TIT *coord.	TIT particip.
Activité 1 Renforcer la connaissance sur les mangroves de l'outre-mer	CEL	8 000	
Activité 2 : Inventaire et diffusion des études sur la mangrove française	CEL		
Activité 3 : Aires marines et côtières protégées	Toutes COM		
<b>Total : 8 000</b>		<b>8 000</b>	

Plus 20 000 € financés par le Conservatoire du littoral

\* la première colonne « Coordination » concerne le budget nécessaire à la coordination du TIT et à la réalisation d'activités transversales par la collectivité pilote ; la deuxième colonne concerne le budget nécessaire aux autres collectivités pour participer aux activités du TIT.

# Thème d'intérêt transversal : « Changements climatiques »

**Axe du plan cadre : 3 Connaître et comprendre pour gérer**  
**3 1 Renforcer les connaissances sur les récifs, et intégrer les sciences humaines, économiques et juridiques dans l'approche du milieu récifal**

## CONTEXTE

Il est reconnu par la communauté scientifique que les changements climatiques auront notamment au cours des années à venir une incidence très importante sur l'environnement et l'économie en particulier en montagne (au niveau des glaciers), et sur les littoraux de l'ensemble de la planète.

Les collectivités d'outre-mer sont déjà confrontées à des phénomènes de submersion, à l'accélération de l'érosion des côtes, à l'intrusion d'eau de mer dans les nappes d'eau douce, à une augmentation de la fréquence des phénomènes météorologiques extrêmes (tempêtes, cyclones) et de la température des eaux dont l'incidence notamment sur les formations coralliennes est particulièrement grave, (blanchissement massif de grandes étendues récifales) . Ces différents phénomènes affecteront fortement les activités des zones littorales concernées et notamment des zones très basses telles que les atolls.

Des réflexions et études sont menés au niveau international concernant les problèmes liés aux changements climatiques ; dans les collectivités d'outre-mer, quelques études ont été réalisées ou sont en cours. Le Gouvernement Français conscient des problèmes a créé l'ONERC (Observatoire National sur les Effets du Réchauffement Climatique) Il paraît donc nécessaire dans le cadre de l'IFRECOR de se préoccuper de ces phénomènes qui affectent les récifs coralliens.

## ACTION PROGRAMMEE DANS LE PLAN D'ACTION IFRECOR LOCAUX 2006 – 2010

### Martinique

3 2 Surveiller :  
Commencer à évaluer les effets des changements climatiques  
Evaluation des blanchissements observés

### Polynésie Française

1 4 Créer un réseau d'aires marines récifales protégées  
Mise en place d'un observatoire de la biodiversité et des changements climatiques

## OBJECTIFS

**A long terme :** anticiper les phénomènes induits sur les milieux récifaux et écosystèmes associés et les littoraux, par les changements climatiques en intégrant dans les plans de gestion à moyen et long terme des mesures préventives nécessaires pour limiter les incidences sur les écosystèmes concernés et les activités locales.

### Objectifs à 5 ans :

Les données existantes dans les différentes COM concernant les changements climatiques sont synthétisées  
Un réseau d'observatoires de suivi des phénomènes est créé dans chaque collectivité, reliés à un réseau national (ONERC)  
Les premières mesures prioritaires de prévention et de protection sont engagées  
L'information est diffusée

## ACTIVITES

### OBJECTIF 1 : LES DONNEES EXISTANTES DANS LES DIFFERENTES COM SONT SYNTHETISEES

Faire une analyse bibliographique exhaustive concernant les changements climatiques et les incidences sur les milieux récifaux et écosystèmes associés et les littoraux, à la fois au niveau international, et dans les collectivités d'outre mer et fournir un document de synthèse et le diffuser dans les collectivités d'outre-mer  
Créer un groupe de travail inter-collectivités d'outre-mer

### OBJECTIF 2 : UN RESEAU D'OBSERVATOIRES DE SUIVI DES PHENOMENES EST CREE DANS CHAQUE COLLECTIVITE, RELIES A UN RESEAU NATIONAL (ONERC)

Définir les indicateurs pertinents de suivi de l'évolution du milieu marin et littoral  
Mettre en place des observatoires dans chaque collectivité d'outre mer (création d'un réseau ultramarin des phénomènes de changements climatiques) Cet objectif sera réalisé en liaison étroite avec l'ONERC

### OBJECTIF 3 : LES PREMIERES MESURES PRIORITAIRES DE PREVENTION ET DE PROTECTION SONT ENGAGEES

Faire des propositions concrètes en matière de gestion, de protection du milieu naturel (écosystèmes, frange littorale, nappe d'eau douce)

Hiérarchiser les propositions et les urgences

#### OBJECTIF 4 : L'INFORMATION EST DIFFUSEE

Organiser un séminaire de restitution des travaux menés sur la période et proposer les orientations d'actions futures (après 2010)

## INDICATEURS

- Document de synthèse bibliographique sur les changements climatiques en milieu littoral et marin (zone intertropicale)
- Document d'état des lieux pour les collectivités d'outre-mer
- Mise en place d'un réseau de suivi du milieu (observatoire(s) pour chaque collectivité)
- Nombre d'actions concrètes « sur le terrain » en matière de protection et de gestion des phénomènes

## MAITRES D'ŒUVRE

<b>PILOTE</b>	Païno Vanai Wallis et Futuna
<b>COORDONNATEUR</b>	M. Porcher Cellule d'appui de l'IFRECOR
<b>PARTENAIRES</b>	ONERC / IRD / IFREMER

## CALENDRIER

	2006	2007	2008	2009	2010
<b>OBJECTIF 1</b>					
▪ Analyse bibliographique internationale	■	■			
▪ Analyse bibliographique spécifique aux COM	■	■			
▪ Création d'un groupe de travail inter-COM	■				
<b>OBJECTIF 2</b>					
▪ Définir les indicateurs pertinents de suivi du milieu		■			
▪ Mettre en place le réseau d'observatoires dans les COM		■	■		
<b>OBJECTIF 3</b>					
▪ Faire des propositions concrètes			■	■	■
<b>OBJECTIF 4</b>					
▪ Organiser un séminaire de restitution					■

## BUDGET

	Maîtres d'œuvre	TIT *coordination	TIT participation
<b>OBJECTIF 1</b>			
▪ Analyse bibliographique internationale	COM	10 000	
▪ Analyse bibliographique spécifique aux COM		5 000	
▪ Création d'un groupe de travail inter-COM	COM + Min. outre-mer et écologie	1 000	
<b>OBJECTIF 2</b>			
▪ Définir les indicateurs pertinents de suivi	Com + Min. outre-mer et écologie	10 000	
▪ Mettre en place le réseau d'observatoires dans les COM			160 000
<b>OBJECTIF 3</b>			
▪ Faire des propositions concrètes	COM + Min. outre-mer et écologie	35 000	
<b>OBJECTIF 4</b>			
▪ Organiser un séminaire de restitution	Min. outre-mer et écologie	20 000	
	<b>Total : 241 000 €</b>	<b>81 000</b>	<b>160 000</b>

\* la première colonne « Coordination » concerne le budget nécessaire à la coordination du TIT et à la réalisation d'activités transversales par la collectivité pilote ; la deuxième colonne concerne le budget nécessaire aux autres collectivités pour participer aux activités du TIT.

# Thème d'intérêt transversal

## « Evaluation socioéconomique des récifs »

**Axe du plan cadre : 3 Connaître et comprendre pour gérer**  
**3 1 Renforcer les connaissances sur les récifs, et intégrer les sciences humaines, économiques et juridiques dans l'approche du milieu récifal**

### CONTEXTE

L'évaluation de la valeur socio-économique des récifs coralliens et écosystèmes associés (notamment les mangroves) a fait l'objet d'un certain nombre d'études au plan international mais les réflexions sur ce thème ont jusqu'ici été très limitées dans les collectivités d'outre-mer. Ce sujet est pourtant fondamental à aborder car la connaissance de la valeur sociale et économique de ces écosystèmes constitue un outil majeur pour sensibiliser puis convaincre les décideurs sur les moyens financiers à mettre en œuvre pour protéger, restaurer et valoriser ces milieux sensibles. La valeur d'une zone récifale ou d'une mangrove par Km2 représente donc un indicateur nécessaire pour accélérer les prises de décision politiques dans le cadre d'un développement durable. De même, il paraît fortement souhaitable d'intégrer dans le cadre de ce thème une analyse des coûts engendrés par la dégradation de ces milieux sachant que cette analyse complémentaire prendra en compte les estimations des coûts de réhabilitation des récifs par exemple ou les coûts engendrés par des mesures compensatoires socio-économiques liées à ces dégradations (déplacement de populations etc.).

### ACTIONS PROGRAMMEES DANS LES PLANS D'ACTION IFRECOR LOCAUX 2006-2010

#### Guadeloupe

- Axe 3 : Renforcement des connaissances, suivi, outils d'aide à la décision
- Etudes : intérêt économique des récifs

#### Mayotte

- Axe 1 - 1.4 – Créer un réseau d'aires marines protégées
- Pour la finalisation des réserves naturelles nationales (réserves naturelles de M'Bouzi et du lagon), mener une évaluation socio-économique zonée préalable au classement.
- Financement : Etat,
- Maître d'ouvrage, maître d'œuvre, partenaires : Etat / COM / IRD Réunion
- Calendrier : 2006
- Axe 3 - 3.1 – Renforcer les connaissances
- Estimer la valeur des biotopes récifo-lagonaires : réaliser un bilan socio-économique du patrimoine marin de Mayotte
- recenser et quantifier leurs usages
- évaluer leur valeur socio-économique
- évaluer la perception de la population vis à vis du patrimoine marin.
- Financement : Etat / CDM
- Maître d'ouvrage, maître d'œuvre, partenaires : Etat / CDM/ IRD

#### La Réunion

##### 3.2 – Surveiller

- Suivre et quantifier régulièrement les effets réserves des AMP ;
- Quantifier les effets écologiques et socio-économiques
- Financement : Etat / CDM
- Maître d'ouvrage, maître d'œuvre, partenaire : Etat / CDM, gestionnaires, experts thématiques

#### Polynésie française

##### ▪ Axe 3 - 3.2 – Surveiller

Etude de l'impact du tourisme sur les récifs coralliens et l'économie des îles : suivi d'une zone corallienne réhabilitée, au travers de certaines espèces de poissons comme les Stegastes (maître d'ouvrage : IFRECOR/ ministère en charge de l'environnement au sein du gouvernement polynésien ; maître d'œuvre: PTPU (bureau d'études)).

### OBJECTIFS

**A long terme** : Augmenter de façon très significative la prise en compte des récifs coralliens et écosystèmes associés dans les politiques de gestion de ces milieux sensibles grâce à une prise de conscience de la valeur socio-économique de ces éco-systèmes.

### Objectifs à 5 ans :

1. Obtenir une première analyse quantitative de la valeur socio-économique des récifs coralliens et écosystèmes associés de l'ensemble des collectivités d'outre-mer.
2. Diffuser l'information auprès des décideurs.

## ACTIVITES

1. **Analyse bibliographique** concernant les études sur la valeur socio-économique des récifs coralliens et écosystèmes associés (niveau international et dans les collectivités d'outre-mer) ;
2. Mise au point de la **méthodologie d'étude** ;
3. **Choix des sites** pour la réalisation d'études détaillées et désignation des prestataires ;
4. **Collecte des données** (par site)
  - analyse bibliographique (caractérisation socio-économique, environnement et pressions, outils méthodologiques et données statistiques existantes)
  - choix de l'échantillon, validation des questionnaires
  - réalisation des enquêtes sur place (professionnels, population locale) ; appels téléphoniques ou questionnaires (touristes)
5. **Traitement des données** pour les sites retenus (2 à 4) ;
6. **Transfert** de valeur : pour les autres sites après ;
7. **Synthèse** pour l'ensemble des sites des collectivités d'outre-mer

## INDICATEURS

- Rapport concernant la bibliographie internationale et dans les collectivités d'outre-mer relative aux études sur la valeur socio-économique des récifs coralliens et écosystèmes associés. (Martinique – Pilote TIT) ;
- Cahier des charges de l'étude (appui technique D4E) ;
- Note de validation des sites et désignation des prestataires ;
- Document méthodologique pour la réalisation de l'étude (fourni par le bureau d'études prestataire et accord technique de la D4E) ;
- Rapport de présentation des résultats de l'analyse bibliographiques pour les sites retenus (2 à 4) ;
- Rapport de présentation des résultats d'enquêtes et d'analyse des données pour les sites retenus (2 à 4) ;
- Rapport de présentation des données concernant les autres sites (à fournir par les autres collectivités d'outre-mer) ;
- Rapport d'analyse de la valeur socio-économique des récifs dans les autres collectivités (par transfert de valeur) ;
- Document de synthèse de l'étude pour l'ensemble des collectivités d'outre-mer.

## MAITRES D'ŒUVRE

<b>PILOTE</b>	Martinique – Gilles BATTEDOU
<b>APPUI TECHNIQUE</b>	MEDAD/D4E – Pascal BLANQUET
<b>COORDONNATEUR</b>	M. PORCHER – Cellule d'appui de l'IFRECOR
<b>COMITE DE PILOTAGE</b>	A préciser

## CALENDRIER

	2006	2007	2008	2009	2010
- Analyse bibliographique concernant les études de la valeur socio-économique des récifs coralliens (international et collectivités d'outre-mer)	■	■			
- Mise au point de la méthodologie d'étude		■			
- Choix des sites et désignation des prestataires – validation de la méthodologie d'étude		■			
- Réalisation des enquêtes (sur 2 sites : Martinique et Nouvelle Calédonie) et traitement des données		■	■		
- Réalisation des enquêtes sur 1 à 2 sites complémentaires (Polynésie française – Réunion) et traitement des données				■	■
- Bibliographie pour les autres sites (ou collectivités)			■		
- Transfert de valeur pour les autres collectivités				■	■
- Synthèse de l'étude pour l'ensemble des collectivités d'Outre-Mer					■

## BUDGET

	Maître d'œuvre	TIT*coordination	TIT participation
<b>Objectif 1, 2 et 3 : La pêche récifale et les diverses ressources vivantes, le tourisme, les autres ressources liées aux récifs et écosystèmes associés</b>	Martinique		
- Collecte des données et synthèse bibliographique		10 000	
- Mise au point de la méthodologie d'étude		5 000	
- Analyse par COM de la valeur socio-économique			40 000
- Mise en forme des données, synthèse et diffusion		5 000	
<b>Objectif 4 : Estimation des coûts directs et indirects des milieux dégradés sur l'économie locale</b>		5 000	40 000
<b>Objectif 5 : Partage des avantages</b>		10 000	
<b>Total : 115 000 €</b>		<b>35 000</b>	<b>80 000</b>

\* la première colonne « Coordination » concerne le budget nécessaire à la coordination du TIT et à la réalisation d'activités transversales par la collectivité pilote ; la deuxième colonne concerne le budget nécessaire aux autres collectivités pour participer aux activités du TIT.



# Thème d'intérêt transversal : «Éducation et sensibilisation»

## Axe du plan cadre : 4 Informer, former et éduquer pour modifier les comportements

### CONTEXTE

La sensibilisation des populations et des décideurs à la richesse et la fragilité des récifs coralliens est primordiale ; ce thème, qui constitue l'axe n°4 du plan d'action national -Informer, former et éduquer pour modifier les comportements- avait déjà été retenu comme prioritaire dans la première phase du plan d'action IFRECOR et de très nombreuses actions de communication ont été développées par les collectivités de l'outre mer : posters, panneaux de plage, site internet, plaquettes ....

Compte tenu de l'importance du thème, le comité polynésien a désiré poursuivre l'œuvre commencée en l'an 2000.

En effet, la réalisation des quelques actions de la phase 1 a mis en évidence à la fois l'importance de l'information et de la sensibilisation de tout public, mais a également suscité une demande. Le plan actuel est recentré autour d'un petit nombre d'actions transversales, sachant que par ailleurs, sur le plan local, de nombreuses actions sont développées.

### ACTIONS PROGRAMMEES DANS LES PLANS D'ACTION IFRECOR LOCAUX 2006-2010

#### Guadeloupe

- Conférences et documents de communication pour le grand public
- Document pédagogique intégré au programme scolaire pour tous les élèves de Guadeloupe
- Sensibilisation sur les plages durant les vacances scolaires
- Instauration d'une journée régionale de nettoyage des fonds marins et littoraux

#### Martinique

- Poursuivre les actions de communication
- Organisation d'un séminaire sur le milieu marin

#### Mayotte

- Information du grand public : améliorer l'accessibilité à la connaissance ; diffuser la réglementation
- Sensibiliser les élus locaux
- Renforcer le partenariat avec le vice rectorat
- Former les agents, les acteurs et les usagers

#### Réunion

- Diffusion de support pédagogique aux enseignants
- Plaquette de sensibilisation pour les touristes (avec l'intermédiaire des hôteliers)
- Sensibilisation des usagers du lagon (sentiers sous-marins ...)

#### Nouvelle-Calédonie

- Réalisation de fiches de vulgarisations
- Site IFRECOR local pour le public
- Création d'une photothèque IFRECOR
- Diffusion de la réglementation en vigueur
- Réalisation de matériel éducatif pour les écoles et les clubs jeunes JRD

#### Polynésie

- Formation, éducation des jeunes, des scolaires, des parascolaires et tout public
- Associer les communautés et les communes dans les actions de protection et de gestion
- Enseignements adaptés aux différents niveaux
- Partage et circulation de l'information scientifique, accès à l'information, formulation adaptée à un public cible

### OBJECTIFS

**À long terme :** Il s'agit de fournir aux gestionnaires, aux éducateurs, aux élus, des outils variés susceptibles de permettre à l'ensemble de la population vivant à leur proximité de mieux connaître des récifs coralliens et donc de les gérer dans l'optique d'un développement durable. Cette connaissance des récifs doit s'appuyer sur leur diversité et leur originalité.

#### Objectifs à 5 ans :

Objectif 1 : Des documents ludiques permettant la diffusion de l'information dans l'ensemble des collectivités d'outre-mer et mettant en lumière la diversité de cet écosystème à la fois riche et fragile ont été réalisés.

Objectif 2 : La communication entre les IFRECOR et en particulier ceux du Pacifique Sud afin que chacun puisse s'enrichir de l'expérience de l'autre est effective et efficace.

Objectif 3 : Les gestionnaires et les utilisateurs du milieu corallien disposent d'une version vulgarisée d'études scientifiques ayant un rapport avec leur problématique et incluant dans la mesure du possible les connaissances acquises au cours du temps par les utilisateurs du milieu.

## ACTIVITES

### OBJECTIF 1. UNE BANDE DESSINEE EST EDITEE

#### 1.1. Choisir le concepteur et l'éditeur de la bande dessinée

- Identification de l'association porteuse du projet avec l'IFRECOR
- Recherche d'un éditeur ayant une expérience à la fois dans la conception et la réalisation des bandes dessinées mais également dans la vulgarisation des connaissances scientifiques
- Identification du dessinateur
- Choix du scénario et des personnages

#### 1.2. Diffuser la bande dessinée

- Réception des ouvrages
- Choix du mode de diffusion dans l'ensemble des collectivités d'outre-mer
- Diffusion

#### 1.3. Bilan de l'action

### OBJECTIF 2 : DES PANNEAUX D'EXPOSITION SONT REALISES

#### 2.1. Réalisation d'un modèle commun à tous les IFRECOR

- Définition du support (dimensions, matériaux) ayant un impact sur le contenu ou la mise en page
- Définition du contenu et de la mise en page (charte graphique)
- Identification du support permettant l'envoi des panneaux : choix du logiciel, fichier numérique etc
- Validation du modèle

#### 2.2. Échange des panneaux

- Validation du contenu de chaque panneau par les collectivités concernées
- Envoi des fichiers numériques pour la réalisation des panneaux dans chaque collectivité à la charge de l'IFRECOR local
- Mise à disposition des fichiers numériques sur Internet par l'intermédiaire du comité local IFRECOR Guadeloupe

### OBJECTIF 3. SITE INTERNET AU NIVEAU DU PACIFIQUE SUD

#### 3.1. Création d'un site Internet IFRECOR dans chaque collectivité du Pacifique Sud

- Échange des expériences acquises
- Mise en commun des informations pour une mise à jour performante des données

#### 3.2. Identifier la part des recherches sur les récifs dans les programmes nationaux

- Enquête auprès des organismes finançant ces programmes : MEDAD, SEOM, UE, IFB etc ...
- Synthèse et analyse

### OBJECTIF 4. VULGARISATION DES ETUDES SCIENTIFIQUES

- Élaboration d'une méthode par le comité local IFRECOR Polynésie française précisant le type d'études retenues, leur recensement et le mode de vulgarisation choisi ainsi que la façon d'incorporer les connaissances empiriques
- Enrichissement de cette méthode auprès des collectivités d'outre-mer
- Définition d'un protocole mis à la disposition des collectivités
- Diffusion des études vulgarisées sur le site Internet de l'IFRECOR

## INDICATEURS

- Édition et diffusion de la bande dessinée
- Réalisation et diffusion de 8 panneaux
- Accès aux sites Internet
- Édition et diffusion des documents de vulgarisation

## MAITRES D'ŒUVRE

<b>PILOTE</b>	ANNIE AUBANEL Polynésie française
<b>COORDONATEUR</b>	BERNARD SALVAT – Cellule d'appui de l'IFRECOR
<b>PARTENAIRES</b>	Collectivités d'outre-mer JCE, INRA UPF, CRIOBE, et autres organismes de recherche Ministère en charge de l'environnement au sein du gouvernement de Polynésie française ,

## CALENDRIER

	2006	2007	2008	2009	2010
<b>1. BANDE DESSINEE</b>					
▪ Choisir le concepteur et l'éditeur de la bande dessinée					
▪ Identification du dessinateur					
▪ Identification de l'association porteuse du projet avec l'IFRECOR					
▪ Recherche de l'éditeur					
▪ Choix du scénario et des personnages					
▪ Réalisation de la bande dessinée					
▪ Réception des ouvrages					
▪ Diffusion dans l'ensemble des collectivités d'outre-mer					
▪ Bilan de l'action					
<b>2. PANNEAUX D'EXPOSITION</b>					
▪ Définition du support					
▪ Définition du contenu et de la charte graphique					
▪ Identification du support d'envoi					
▪ Validation du modèle					
▪ Validation du contenu de chaque panneau					
▪ Envoi des fichiers numériques					
▪ Mise à disposition des fichiers numériques sur Internet					
<b>3. SITE INTERNET AU NIVEAU DU PACIFIQUE SUD</b>					
▪ Création d'un site Internet IFRECOR dans les collectivités du Pacifique Sud					
▪ Échange des expériences acquises					
▪ Mise en commun des informations					
▪ Identifier la part des recherches sur les récifs dans les programmes nationaux					
▪ Synthèse et analyse					
<b>4. VULGARISATION DES ETUDES SCIENTIFIQUES</b>					
▪ Élaboration d'une méthode par le comité IFRECOR Polynésie française					
▪ Enrichissement de cette méthode auprès des autres collectivités d'outre-mer					
▪ Définition d'un protocole mis à la disposition des collectivités					
▪ Diffusion des études vulgarisées sur le site Internet de l'IFRECOR					

## BUDGET

	Maitres d'oeuvre	TIT *coordination	TIT participation
<b>1. Bande dessinée</b>	Polynésie	16.000	12.000
<b>2. Panneaux d'exposition</b>		27.000	21.000
<b>3. Site Internet au niveau du Pacifique Sud</b>		14.000	4.000
<b>4. Vulgarisation des études scientifiques</b>		67.000	21 000
<b>TOTAL : 182 000 €</b>		<b>124 000</b>	<b>58.000</b>

\* la première colonne « Coordination » concerne le budget nécessaire à la coordination du TIT et à la réalisation d'activités transversales par la collectivité pilote ; la deuxième colonne concerne le budget nécessaire aux autres collectivités pour participer aux activités du TIT.

**II-2**  
**PLANS D' ACTIONS LOCAUX**  
**2006-2010**

---

# GUADELOUPE

La Guadeloupe fait partie des Antilles Françaises et à l'instar de la Martinique, présente donc certaines particularités propres à cette zone géographique. Tout d'abord un isolement des espèces suite à la fermeture du canal de Panama et de Suez il y a plusieurs millions d'années. Cette absence de communication océanique a abouti à un endémisme actuel et à une quasi impossibilité de recrutement en larves de coraux de l'océan indien ou du Pacifique.

La présence de récifs frangeants, d'un récif barrière et de coraux non bio construits caractérisent l'archipel guadeloupéen

La diversité des îles qui la composent (Les Saintes, la Désirade, Marie-Galante, Saint Martin et Saint Barthélemy (bientôt collectivités à part entière), la Grande-Terre et la Basse-Terre, induit des problématiques environnementales variables et des pressions anthropiques différentes selon les îles.

Fort de ces contraintes la Guadeloupe s'est dotée d'outils de protection du milieu marin, telles que les réserves naturelles -4 existantes et 2 en projet- .

L'expérience acquise par ces outils de protection à amener la Guadeloupe à être en charge du Thème d'Intérêt Transversal : aspects socio économiques des Aires Marines Protégés.

Grâce à un travail mené dans le cadre du réseau des réserves de Guadeloupe, les autres COM ont pu, et pourront bénéficier des acquis et expériences liés à plusieurs années de gestion. Il s'agit à ce niveau d'un point qui sera développé dans le programme d'action 2006-2010.

La communication menée depuis 5 ans a montré tout l'intérêt que portait la population locale aux milieux récifaux sans toutefois bien connaître les enjeux de leur protection et conservation. Aussi un vaste programme d'information des scolaires de tout âge sera mené dans le prochain programme tout en maintenant une communication à destination du grand public et des socio-professionnels initiée dans la première phase.

Concernant les pressions anthropiques, un travail récemment engagé avec les pêcheurs se poursuivra au travers d'actions spécifiques, mises en place de zones de cantonnement de pêche, réflexions sur des engins non destructifs du benthos et enfin amélioration de la connaissance des stocks pêchés tant au niveau qualitatif que quantitatif.

Les pollutions liées aux usages domestiques ne sont pas en reste au regard des efforts en cours pour moderniser et/ou créer de nouvelles stations d'épuration des eaux; il est probable que la situation de l'assainissement collectif soit grandement améliorée dans les 5 à 10 ans à venir.

Les principaux axes de travail de la Guadeloupe pour le second plan d'action 2006-2010 s'inscrivent dans le plan d'action national de la manière suivante :

## **1. PLANIFIER POUR PRÉVENIR**

Révision du SAR et du SMVM, création de nouvelles réserves marines et de cantonnement de pêche, prise en compte de la protection des récifs lors de chaque dossier d'instruction réglementaire avec une attention particulière aux écosystèmes associés tels que la mangrove et les herbiers.

## **2. IMPACTS ANTHROPIQUES**

Estimation des captures par les engins de pêche abandonnés (pêche fantôme), modification des engins de pêche via l'élaboration d'un nouvel arrêté pêche, réflexion sur les plans de gestions des réserves, favoriser les aménagements pour un tourisme durable (mise en place de mouillages «écologiques» tout autour du littoral) et développement d'actions de sensibilisation comme par exemple la journée régionale de nettoyage du littoral et des fonds sous marins.

## **3. CONNAÎTRE ET COMPRENDRE POUR GERER**

Poursuite et maintien des suivis scientifiques tels le GCRMN et développement de suivis plus légers pour les AMP et le grand public tel le reef check ; intégration de toutes les données dans la base COREMO, incorporation des données acquises dans les obligations réglementaires européennes (DCE), poursuite du programme de cartographie benthique et inclusion des informations géo référencées dans le SIG marin de la DIREN.

## **4. INFORMER FORMER ET EDUQUER POUR MODIFIER LES COMPORTEMENTS**

Informez tous les publics et notamment les scolaires grâce à l'intervention dans les programmes d'éducation, du primaire au secondaire, de la problématique de la conservation et de la protection des récifs coralliens, multiplication des actions événementielles et médiatisation de ces actions, actions de communications ciblées (socio professionnels) via une information adaptée.

**5. DEVELOPPER LES MOYENS D'ACTION**

Établissement de leviers financiers grâce aux outils communautaires (IFOP, FEDER, Programme Opérationnel), mécénats et sponsoring privés, finalisation de la politique environnementale en Guadeloupe en partenariat avec les services de police et le procureur de la République, collaboration active avec les Douanes et l'ONCFS.

**6. DEVELOPPER LES ECHANGES ET LA COOPERATION**

Poursuite des actions liées à la mise en place du réseau des réserves, partage des connaissances et réalisation de compagnonnage, création du serveur IFRECOR (Guadeloupe pilote de l'action TIT), et appui du CAR/SPAW basé en Guadeloupe pour développer le réseau caribéen et les transferts de connaissance et compétence.

# GUADELOUPE

PLAN NATIONAL CADRE		Descriptif	date	Coût en euros	DIREN	CR	CG	Parc	DDE	DRAM	ONF	Privés	asso	Autres	résultats attendus/ indicateurs	Bilan				
<b>1</b>	<b>PLANIFIER POUR PREVENIR</b>																			
1.1	Cohérence politiques publiques																			
1.2	Schémas d'aménagement	SMVM/ SAR	révision du SAR et SMVM	2007/2008																
				2007																
				2008													validation du SAR et SMVM			
Gestion intégrée des zones côtières	Gestion de zones de pêches		mise en place de cantonnement de pêches	2007/2010											CRPG					
				2007	20 000,00										DATAR	Etude de faisabilité et proposition de 5 zones (définition/réglementation/coût/gestion)				
				2008	5 000,00												Création d'une zone sur Marie Galante			
				2009	5 000,00												Création d'une zone / résultats suivis n+1			
				2010	5 000,00												Création d'une zone / résultats suivis n+1 ET n+2			
	Prise en compte de la protection des récifs (dossiers d'instruction)	intégration du L146-6 dans les PLU	Etude d'impact ICPE/ loi sur l'eau	Autorisation de défrichement	2006/2010															
						en											DAF	Chaque année un bilan de chacun des acteurs sera réalisé		
						contin														
						u														
			acquisition de terrains													conser				
1.4	aires marines protégées	TIT IFRECOR (socio eco) Création de nouvelles réserves	Etude bilan de gestion AMP Guadeloupe Evaluation socio économique des AMP création réserve Marie Galante création réserve îlets Pigeons	2007/2010																
				2007	20 000,00												Remise rapport bilan gestion AMP			
				2008													Remise rapport évaluation socio économique AMP			
				2009													enquête publique achevée pour îlet Pigeon			
			création réserve îlets Pigeons	2010										Création officielle réserve Marie Galante et îlet Pigeon						

2. AXE IMPACTS ANTHROPIQUES														
2.1	Prévenir et lutter contre les pollutions et dégradations													
2.1.1	Prévenir les causes													
2.1.2	Lutte contre pollution (assainissement/érosion/sédimentation)	Inventaire STEP GCSM mesure physico chimique St Anne		2007	2007									
2.1.3	Promouvoir mesures (réglementaires, institutionnelles, financières)													
2.1.4	Promouvoir restauration des récifs		mise en culture coraux et récifs artificiels	2007/2010	2007									rapport proposition AQUARIUM et UAG
					2009									Selon rapport MARTINIQUE proposition UAG
2.2	Gestion des ressources vivantes	Etude engins de pêche	estimation pêche fantôme	2007/2010									CRPG	
					2007								FFESSM	Rapport enquête pêcheurs et biblio / mise en place suivis
					2008	10 000,00								Rapport intermédiaire
					2009	10 000,00								rapport intermédiaire 2
					2010	3 500,00								rapport final et propositions engins de pêche écologiques
2.2.1	Eliminer pratique de pêche destructrice	Collaboration avec comité régional des pêches	Réglementer : nasses caraïbes et filet trémail	2006/2009	2006								CRPG	Mise en place du Comité
					2007									Réunion Comite, IFRECOR,CRPG DRAM pour propositions
					2008									Validation et nouvel arrêté pêche / communication arrêté
					2009									
2.2.2	Développer plans de gestion rationnelle	Achever plan de gestion et évaluation plans existant	Bilan de gestion des réserves achever plan St Martin évaluer GCSM, St Barth, Petite Terre	2006/2009									réserve	
					2006	40 000,00								Rédaction plan de gestion St martin / évaluation GCSM/ bilan fonctionnement 4 réserves
					2007									Validation par comite local/ CDS/ CSRPN (St Martin)
					2008									validation CNPN (St Martin)
					2009	20 000,00								Rapport évaluation St Barth/ Petite Terre
2.3	Développer un tourisme durable	Chartes	code bonne conduite régatier/charte tourisme région		2007									
2.3.1	Favoriser aménagements touristiques à la capacité de charge des récifs	sentiers sous-marins	mise en place sentiers sous-marins	2007/2009									communes	
					2007	18 000,00								mise en place sentiers sous-marins de Port Louis
					2008	8 000,00								Mise en place sentier cote sous le vent
					2009	8 000,00								mise en place dernier sentier
2.3.2	Réalisation études d'impact des aménagements	obligatoire réglementaire												



2.3.4	Mise en œuvre concrètes de lutte contre dégradations	mouillages	installation de mouillages pour clubs de plongée, réserves	2006/2010	2006	27 678,00	X	X	X			TOTAL	FFESSM/cl ubs	1 738,00 €	rapport et nombre mouillages posés	fait
					2007	26 000,00							3 000,00 €	rapport et nombre mouillages posés		
					2008	1 500,00								rapport bilan mouillages à poser		
					2009	10 000,00								rapport et nombre mouillages posés		
					2010	3 000,00								rapport bilan mouillages posés, états --- besoins futurs		
2.3.5	développer moyens incitatifs	Mise en place d'une journée environnement littoral	journée nettoyage des fonds stand, communication associée	2006/2010	2006	9 000,00	X	X	X			TOTAL	URA PEG	FFESSM/cl ubs	rapport bilan et communication associée	FAIT
					2007	9 000,00								rapport bilan et communication associée		
					2008	7 000,00								rapport bilan et communication associée		
					2009	7 000,00								rapport bilan et communication associée		
					2010	7 000,00								rapport bilan et communication associée		
<b>3</b>	<b>CONNAÎTRE ET COMPRENDRE POUR GERER</b>															
3.1	Renforcer les connaissances récifales															
3.1.1	Renforcer la recherche															
3.1.2	Favoriser l'intégration des sciences humaines															
3.2	Surveiller état des récifs	GCRMN UAG suivi température	Poursuite et continuité du GCRMN GCSM et St Barth : dossier PO : 15 000 E annuel Mise en place suivi benthos simple commun aux 4 réserves 8500 E annuel	2007/2010	2007	23 000,00	X	X	X				réser ves	UAG	dépôt dossier DOCUP UAG et instruction --- suivi annuel et rapport	
					2008	23 000,00								suivi annuel et rapport		
					2009	23 000,00								suivi annuel et rapport		
					2010	23 000,00								suivi annuel et rapport		
					2007	6 000,00	X	X	X					réser ves	Mise en place de l'équipe et premiers transects	
3.2.1	Création d'observatoire	Réseau des réserves Mise en place du reef chek	Réunion 1/an des 4 réserves bilan et transfert d'information RNF/AMP	2007/2010	2008	6 000,00								suivi annuel et rapport		
					2009	6 000,00								suivi annuel et rapport		
					2010	6 000,00								suivi annuel et rapport		
					2007		X	X	X							
3.2.2	Développer un observatoire national	DCE	mise en place de la DCE (suivi physico chimique et biologique) coûts non définis à ce jour	2007/2010	2008											
					2009											
					2010											
					2007		X	X	X					UAG	rapport suivi colonisation A. Fresnel II - rapport pesticides-synthèse blanchissement 2005	
3.2.3	Elaboration d'un rapport sur état des récifs	blanchissement pesticides suivi récif artificiel	Rapport bilan sur blanchissement récifs 2005 synthèse pesticides 2003/2006, poursuite ? Suivi colonisation biologique épave Augustin Fresnel II 2003-2010	2007/2010	2008	5 000,00								rapport suivi colonisation A. Fresnel II		
					2009											
					2010	5 000,00	X	X	X						rapport suivi colonisation A. Fresnel II	
					2007											
3.3	Créer outils d'aide à la décision															

3.3.1	Réaliser une cartographie	Poursuite de la cartographie	zone du petit cul de sac marin	2006/2009	2006													réalisation de la cartographie de la pointe des châteaux	FAIT		
			zone de la pointe des châteaux		2007																
					2008	45 000,00														Rédaction du cahier des charges et appel d'offre petit cul de sac marin	
					2009															Réalisation de l'étude et rendu	
3.3.2	Développement de système d'information et autres outils de transfert	SIG	Intégration des données et études dans SIG DIREN	2007/2010	en continu			X										Transfert de fichier et bilan de mise en commun			

#### 4. INFORMER FORMER ET EDUQUER POUR MODIFIER LES COMPORTEMENTS

4.1	Renforcer l'éducation en milieu scolaire	Intégration protection récifs et mer dans programme scolaire	Réalisation de documents pédagogiques films, posters, dépliants primaires/collèges/lycées projets test sur classe pilote SVT collège	2006/2009	2005-2006	9 300,00												Nombre, type de documents, actions réalisées	FAIT															
					2007														distribution dépliant collégiens et profs															
					2008	20 000,00														réalisation dépliant scolaire lycées (tous lycéens de Guadeloupe)														
					2009	5 000,00														bilan actions communications engagés et ajustement programme														
					2010	20 000,00														réalisation dépliant pour primaires (tous collèges de Guadeloupe)														
					2011															distribution dépliant primaire et profs														
4.2	Informers les acteurs : décideurs aménageurs utilisateurs grand public	Plan d'action communication développement outils	Impact des campagnes de communication	2006/2010															réalisation maquette, stand action corail, conférences, TV radio	Fait														
																			2006	22 000,00												stand action corail, journée nettoyage, collection scléactiniaires		
																			2007	25 000,00													stand action corail, journée nettoyage	
																			2008	25 000,00													stand action corail, journée nettoyage,	
																			2009	25 000,00													stand action corail, journée nettoyage, conférences,	
2010	25 000,00																																	
4.3	Informers et former les scientifiques sur outils d'aménagement et de gestion																																	

#### 5 DEVELOPPER LES MOYENS D'ACTION

5.1	Promouvoir outils réglementaires																			
5.1.1	Renforcer conventions internationales dans collectivités	Mise en place collaboration avec les Douanes et PAF	Poster sur protection coraux formation et collaboration douanes	2006/2008	2006	1 000,00			X									dépôt à l'aéroport (PAF) poster coraux CITES protection	FAIT	
					2007															
					2008	1 000,00													2 journées de formations auprès de la PAF (coraux lambi espèces protégées)	
5.1.2	Aider moyens juridiques local et renforcer réglementations	Evolution réglementation Pêche politique pénale environnement	collaboration avec procureur collaboration avec Comite des Pêches	2007/2008	2007												rencontre avec comite régional des pêches et propositions			
					2008													révision arrêté pêche/ cantonnement pêche/rencontre procureurs (réseau des réserves)		
5.2	Développer les moyens financiers																			



# MARTINIQUE

Ce plan d'actions présente les orientations de travail du comité pour les prochaines années, sans caractère de décision politique. Il ne doit pas constituer un carcan, mais pourra évoluer avec l'émergence de nouvelles priorités.

Les axes forts du comité local IFRECOR de Martinique pour 2006-2010 sont :

La prise en compte des récifs coralliens dans les **documents de planification locaux**. L'objectif est que la conservation des coraux et écosystèmes associés apparaisse de manière spécifique et forte dans ces documents qui vont déterminer la politique de l'Etat, de la Région et du Département dans les années à venir. Ceci permettra également de donner au comité local l'importance qu'il mérite.

La création d'**aires marines protégées**. Il n'existe actuellement aucune réserve naturelle marine en Martinique. Il est fondamental de développer des projets de réserves, nationales et régionales, dans un objectif écologique mais aussi touristique, en prenant en compte les acteurs et usages locaux.

La poursuite du programme de **suivi de l'état de santé des récifs**, en développant le nombre de stations, en intégrant le réseau DCE, et en étudiant de manière spécifique les phénomènes de blanchissement.

La réalisation d'une **cartographie des biocénoses** marines côtières, et le développement d'outils d'aide à la décision cartographiques.

Les actions de **communication-sensibilisation**. De nombreux projets ont été menés, qu'il faut poursuivre et compléter. L'objectif est de mieux mobiliser les élus pour la conservation des écosystèmes marins, et de faire connaître l'IFRECOR.

La **recherche**. Ce volet d'acquisition de connaissance est nécessaire pour orienter les actions et justifier des décisions. Il faudra tendre à la complémentarité des projets et à une vision globale du fonctionnement des écosystèmes côtiers, y compris dans le domaine halieutique.

Le **travail en réseau** doit enfin être développé, au sein de l'IFRECOR et des programmes internationaux.

L'intégralité des orientations qui suivent a été validée en comité local du 12 avril 2006.

# MARTINIQUE

AXES	RESULTATS ET PRODUITS ATTENDUS	INDICATEURS	FINANCEMENTS					MAITRE D'OEUVRE	CALENDRIER					
			IFRECOR	CD/DOCUP	CL	AUTRES	TOTAL		2006	2007	2008	2009		
<b>AXE 1 : PLANIFIER POUR PREVENIR</b>														
1 1 et 1 2	PRENDRE EN COMPTE LES RECIFS CORALLIENS - DANS LES POLITIQUES PUBLIQUES - DANS LES SCHEMAS ET PLANS D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT DURABLE													
	Intégrer la conservation des écosystèmes marins côtiers dans les documents suivants: •DOCUP ; •Contrat de Plan ; •Nouveau SDAGE ; •Révision de la charte du PNRM ; •Agenda 21 Conseil Général	Tâche administrative de la DIREN : hors financement IFRECOR					0	DIREN						
1 3	<b>COORDINATION DE CES OUTILS SUR UN MEME TERRITOIRE GIZC</b>													
	•Projet LITEAU dans la baie du Robert: GIZC validée par la DATAR (2005)	Projet géré par l'IFREMER : hors financement IFRECOR					0	IFREMER						
	•Contrat de baie de Fort-de-France / Contrat de baie du Marin	Tâche administrative de la DIREN : hors financement IFRECOR					0	DIREN						
1 4	<b>CREER UN RESEAU D'AIRES MARINES PROTEGEES</b>													
	•Poursuivre les évaluations patrimoniales de sites	Pré-inventaires ZNIEFF	Evaluations validés	3200	9600	3200	16 000 (4 000 x 4)	OMMM						
	•Développer des projets de réserves naturelles marines (objectifs écologiques, socio-culturels, économiques et pédagogiques)	Dossiers préalables de projet, animation de la concertation	Réserves officialisées	6400	19200	6400	32 000 (4 x 8 000)	DIREN, OMMM, autres BE						
	Mettre en œuvre des mesures expérimentales de gestion des réserves marines, qu'elles soient officielles ou en projet	Balisage, mesure d'accompagnement pour les pêcheurs pros, mise en place de corps-morts, épaves pour concentrer les plongeurs, etc	Gestion effective	8000	24000	8000	40 000	Prestataires techniques : COMASSUBM arine nationale, DDE, autres						
	Ecologie et société : étude sociologique de la mise en place d'une réserve naturelle marine	Cadre méthodologique pour la mise en place et le suivi d'une réserve marine	Thèse de doctorat	45 000		33 000	78 000	Universités, OMMM						









# MAYOTTE

Mayotte s'inscrit au niveau biogéographique dans le contexte de l'archipel des Comores, au cœur du Canal du Mozambique et proche de Madagascar, et dispose d'une très grande valeur écologique, irremplaçable à bien des égards

D'une surface supérieure à 1 100 km<sup>2</sup>, le complexe récifo-lagonaire de l'île de Mayotte est le plus vaste de la partie occidentale de l'océan indien. D'une profondeur moyenne de 35 à 40 m (pouvant atteindre plus de 80 m localement), il comprend 3 types de récifs, édifiés par les coraux durs et les algues calcaires :

- le récif barrière (délimitant le lagon) d'environ 200 km de long, de 800 à 1 600 m de large entrecoupé de 12 passes ;
- les récifs internes comprenant la double barrière dans la partie sud-ouest de l'île (formation géomorphologique rare de 18 km de long) ;
- le récif frangeant (bordant la côte) d'une longueur de 195 km (sur 210 km de littoral) pour 30 à 700 m de largeur

Le lagon et ses récifs fournissent abris et nourriture pour une grande diversité d'espèces marines. La flore marine (plus de 270 macro-algues, une douzaine de phanérogames formant d'importants herbiers, un phytoplancton méconnu) est remarquable. Grâce aux observatoires de l'environnement, la connaissance d'une faune marine exubérante ne cesse de progresser (680 espèces de poissons, 310 espèces de cnidaires, 20 espèces de mammifères marins...) Outre la valeur écologique du lagon, cette partie abritée de l'océan accueille de nombreuses activités professionnelles et de loisirs : pêche, aquaculture, nautisme, plongée sous-marine, apnée...

Parallèlement, les milieux littoraux présentent une diversité intéressante. Les mangroves, qui s'organisent en bandes de végétation successives parallèles au trait de côte, couvrent environ 700 hectares actuellement et se répartissent tout au long du littoral mahorais. Au delà de leurs rôles écologique (production primaire, nurserie, abris) et physique (protection du littoral) avérés, elles sont également essentielles au piégeage des particules des eaux de ruissellement participant ainsi à la préservation des récifs coralliens, notamment du récif frangeant. Plus de 170 plages réparties sur le littoral constituent également un espace remarquable pour de nombreuses espèces (notamment pour la ponte des tortues marines) et constituent un espace privilégié pour les activités de loisirs.

Les milieux naturels ont de grandes capacités de régénération face aux dégradations ponctuelles. Cette résilience est remise en cause dès lors que les agressions deviennent chroniques comme les dégradations d'origines anthropiques (envasement du lagon, prélèvements, casse, pollution...) Les rapides évolutions démographiques et socio-économiques de l'île soumettent en effet le patrimoine naturel et paysager, tant terrestre que marin, à des pressions très fortes qui demeurent à ce jour insuffisamment encadrées. Dans ce contexte insulaire tropical, les enjeux de gestion du territoire et du patrimoine naturel de Mayotte sont exacerbés et impliquent la transversalité et la cohérence des différentes politiques menées sur le territoire pour répondre aux problématiques environnementales : l'urbanisation, l'agriculture, la gestion de la ressource en eau, l'assainissement, la maîtrise de la filière des déchets, la consommation énergétique...

La préservation de ce patrimoine associé à la valorisation adaptée des ressources naturelles constituent, entre autres enjeux, un véritable défi que le Plan d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) en cours d'application, le Schéma Départemental d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE) qui s'engage et le Plan d'Action Local Biodiversité (2005/2010) validé en juillet 2005 ont justement vocation à relever.

Face aux enjeux des récifs coralliens de Mayotte, il convenait de planifier plus particulièrement les actions en faveur de ces milieux d'exception. En 2000, 7 plans locaux ont été institués par le plan national IFRECOR pour 5 ans et validé lors de la réunion du comité national à Bora-Bora. La première phase de mise en œuvre s'est achevée fin 2005. Suite à ce bilan 2000/2005, chaque collectivité a été chargée de planifier ses actions en faveur des récifs coralliens à l'échelle locale pour les 5 années à venir afin de relever le défi d'une protection et d'une exploitation durable du milieu et de ses ressources en adéquation avec les outils de planification en vigueur. Cette prospective est synthétisée dans un Plan d'Action Local 2006/2010 selon les 6 axes principaux suivants :

## **7. Planifier pour prévenir**

De nombreux outils de planification et d'aménagement du territoire ont été mis en place entre 2000 et 2005 (PGLM, PADD, Plan d'Action Local Biodiversité...) et restent à évaluer. Les perspectives 2006/2010 impliquent de suivre rigoureusement ces prescriptions en s'appuyant sur les documents existants.

## **8. Lutter contre les effets négatifs des activités humaines tout en assurant leur développement durable**

Les efforts entrepris pour lutter contre les dégradations des récifs coralliens, notamment les phénomènes d'érosion des bassins versants et d'envasement du lagon nécessitent d'être poursuivis à long terme. La diversification des activités conjointement au développement du secteur éco-touristique constitue la seule alternative économique face à la diminution constatée des ressources halieutiques.

## **9. Connaître et comprendre pour gérer**

La progression des connaissances scientifiques et la surveillance de l'état de santé du milieu grâce aux observatoires de l'environnement permettent une optimisation des prises de décision sur la protection et

l'exploitation du milieu et de ses ressources La mise en évidence des effets réserves et la compréhension du fonctionnement écologique du lagon sont les priorités du plan d'action 2006/2010

#### **10. Informer, former et éduquer**

Les efforts entrepris dans la diffusion des connaissances scientifiques, dans l'éducation relative à l'environnement (en partenariat avec le Vice-rectorat, les acteurs professionnels et le réseau associatif) et dans la responsabilisation des citoyens sur les problématiques environnementales doivent être soutenus Dans cette optique, la formation adaptée des acteurs locaux est inhérente à toutes perspectives de gestion durable du milieu

#### **11. Développer les moyens d'action**

L'évolution de la réglementation locale depuis 2000 implique le renforcement des moyens humains et techniques alloués, associé à une coordination optimale des services en charge de son application Des efforts restent à fournir dans la mobilisation des moyens financiers extérieurs à la collectivité de Mayotte

#### **12. Développer les échanges et la coopération**

Les axes thématiques de ce plan d'action local IFRECOR 2006/2010 pourront bénéficier du partage et de la mutualisation des expériences du réseau d'acteurs à l'échelle régionale, nationale et internationale

Ce plan d'action a été élaboré par le Service Environnement de la DAF et validé par le comité local IFRECOR de Mayotte, récemment renouvelé par l'Arrêté Préfectoral n°17/DAF du 3 juin 2005 Le comité consultatif comporte actuellement 17 membres Il est composé de 4 collèges (élus, administratifs, personnes qualifiées et acteurs socio-économiques) et comprend également des experts thématiques extérieurs

# MAYOTTE

N°	THEMES	ACTIONS	DESCRIPTION ET RESULTATS ATTENDUS	INDICATEURS	FINANCEMENTS	MAÎTRE OUVRAGE MAÎTRE ŒUVRE PARTENAIRES	CALENDRIER					
							2006	2007	2008	2009	2010	
<b>AXE 1 PLANIFIER POUR PREVENIR</b>												
1 et 1 2	PRENDRE EN COMPTE LES RECIFS CORALLIENS - DANS LES POLITIQUES PUBLIQUES - DANS LES SCHEMAS ET PLANS D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT DURABLE											
1	Intégrer les enjeux des récifs coralliens dans les politiques menées sur le territoire terrestre et marin	Prendre en compte les récifs coralliens dans la politique de l'Etat sur l'environnement	Développer la thématique du Patrimoine Naturel marin au sein de la Mission Inter-services de l'Eau et de l'Environnement (MISEEN)	Nb de problématiques prenant en considération les récifs coralliens inscrites à l'ordre du jour des réunions MISEEN	/	ETAT / CDM						
2		Mettre en cohérence avec les outils de planification en vigueur ou en projet	Suivre les recommandations / prescriptions du PADD, POS, PPR, SDAGE, PDEDMA	Nb avis se référant directement dans leur argumentaire aux outils de planification qui recommandent la protection des récifs coralliens	/							
			Intégrer ces enjeux lors de la révision du Contrat de Plan Etat/Collectivité 2007/2012 et dans la Convention de Développement	Actions et financements prévus	/							
			Intégrer les récifs coralliens dans l'élaboration de la politique de gestion des eaux pluviales sur les 4 secteurs du 9° FED	Nb Etude d'impact environnemental pour les ouvrages, qui intègrent un volet sur l'envasement du lagon	FEDD	ETAT / CDM Europe						
3		Renforcer les actions directes et indirectes en faveur des récifs coralliens	Suivre les recommandations du Plan d'Action local IFRECOR 2006/2010	Nb actions réalisées	/	ETAT / CDM Nbx partenaires						
			Suivre les recommandations du Plan d'Action Biodiversité 2005/2010	Nb actions réalisées	/	ETAT / CDM Nbx partenaires						
4		Mettre en place le volet d'évaluation environnementale des plans et programmes	Elaborer et appliquer l'AP qui établit que les plans et programmes doivent être soumis à un dossier d'évaluation environnementale	Date de l'AP Nb dossiers et avis correspondants	MEDAD	ETAT / CDM Prestataire						
			Evaluer la prise en compte des récifs coralliens	Rapport annuel et évaluation finale	MEDAD	ETAT / CDM Prestataire						
1 3	COORDINATION DES OUTILS SUR UN MEME TERRITOIRE ( GIZC) ET OUTILS D'AIDE A LA DECISION (RENOVI AU 3 3)											
5	Renforcer la consultation pour les projets d'aménagement	Présentation des projets et récolte des avis au sein des instances de consultations en vigueur : MISEEN, CCEPP, CL IFRECOR, Comité de Bassin, CCEE du Conseil Général	Nb réunions Nb d'avis formulés	/	ETAT / CDM							
6		Renforcer le rôle du CL IFRECOR	Mener des réunions régulières	Nb réunions /an Nb de membres ayant participé	/	17 représentants officiels du CL nommés par l'AP n°17/DAF du 3 juin 2005						
			Assurer la représentation du CL au sein des commissions d'élaboration et de modification des schémas d'aménagement	Nb de commissions où le CL était représenté	/							
7	Coordonner les acteurs	Coordonner les missions des services en charge de l'environnement	Renforcer le nombre de sorties inter-services avec mutualisation des connaissances sur les dossiers Renforcer les échanges techniques et mener des réunions thématiques régulières (Patrimoine naturel, Eau, déchets...)	Nb de sorties terrain Nb réunions / an	/	DAF, DE, CDM, Préfecture, Services environnement des communes						

8		Mener des ateliers thématiques transversaux entre tous les acteurs concernés	Instituer officiellement des ateliers de travail organisés par les services en charge de l'environnement	Nb ateliers / an Nb PV de réunions	/	Nombreux collaborateurs									
9	Coordonner les données exploitables	Créer une base de données environnementales géoréférencées	Poursuivre le SIG inter-services Etat (intégrer le SIG du GIS LAGMAY)	Nb de services et de partenaires concernés Nb d'utilisateurs		Services Etat GIS LAGMAY									
			Mettre en place le SIG CDM	Date de mise en place	CDM	CDM Prestataire									
			Nommer un coordonnateur Etat et mener des réunions régulières	Nb réunions / an	/	ETAT / CDM									
			Développer et dynamiser le logiciel ZNIEFF	Nb d'utilisateurs du logiciel Nb de ZNIEFF validées	/	ETAT Conseil scientifique									
14	CREER UN RESEAU D'AIRES MARINES PROTEGEES (RENOVI A L'AXE 5)														
10		Mettre en place le Parc Naturel Marin de Mayotte	A définir (loi et décret d'application à paraître)	Procédure de création	MEDAD SEOM	ETAT / CDM Experts, Acteurs, Usagers	10000								
11		Finaliser les deux classements en Réserves Naturelles nationales (RN M'Bouzi et RN du Lagon)	Finaliser l'état des lieux environnemental dans les zones en projet et en dehors (RNL)	Nb d'études thématiques par zone	ETAT / CDM	ETAT/CDM Nbx partenaires	RNL	RNL							
			Mener une évaluation socio-économique zonée préalable au classement (RNL)	Nb d'indicateurs employés	ETAT	ETAT / CDM IRD Réunion	RNL								
			Mener la phase de consultation locale (RNL)	Nb de structures consultées	ETAT	ETAT / CDM Prestataire à définir	RNL	RNL							
			Elaborer et signer les décrets de création	Date de signature des décrets	/	ETAT / CDM	Bouzi		RNL						
			Désigner les gestionnaires des RN	Date de désignation (AP)	/	ETAT / CDM	Bouzi		RNL						
			Créer les comités consultatifs des RN	Date de création (AP)	/	ETAT / CDM	Bouzi		RNL						
12	Mettre en place un réseau cohérent d'espaces naturels protégés	Renforcer et suivre les autres statuts de protection existants	Assurer la gestion efficace des cantonnements de pêche (Passe en S, Saziley, N'Gouja)	Nb études réalisées Nb de PV dressés	ETAT / CDM	ETAT / CDM									
			Assurer la gestion efficace des APPB (Papani, Ambato, autres...)	Nb d'avis rendus pour des projets concernés par les APPB Nb études réalisées Nb de PV dressés	ETAT / CDM	ETAT / COMMUNES									
			Renforcer la protection des mangroves	Date de la convention DAF/DE	FEDD / CP	ETAT / CDM COMMUNES									
				Transfert au CEL	CEL	DAF/DE CEL									
13		Instituer de nouveaux espaces protégés	Mettre en place les espaces protégés au titre de la loi littoral (L146-6 et coupures d'urbanisation notamment)	Superficie des espaces protégés	ETAT	ETAT / CDM									
			Protéger et gérer les hauts fonds du Geysier et/ou de la Zélée	Outils de protection institués	ETAT / CDM	ETAT / CDM Partenaires scientifiques									
14		Renforcer les moyens d'une gestion effective et efficace	Elaborer un plan de gestion par espace protégé et assurer une évaluation permanente	Nb de plans de gestion validés	ETAT / CDM	ETAT / CDM Gestionnaire	15000	15000	15000	15000	15000				
			Favoriser la gestion participative et contractuelle avec les acteurs	Nb de réunions des comités de gestion	/	ETAT / CDM Nbx partenaires									
15	Développer les politiques foncières en faveur de la protection du patrimoine	Evaluer et relancer la politique foncière du CELRL	Reprise du poste de responsable de l'antenne du CEL de Mayotte	Date de prise de fonction	CEL / CDM	ETAT / CDM									
			Bilan annuel de la cellule de gestion des terrains du CEL	Nb d'ha acquis Rapport annuel	CEL / CDM	ETAT / CDM									

16		Gérer le foncier des terrains publics	Maîtriser les AOT en ZPG et sur le DPM	Nb de sorties de terrain pour contrôles et suivis Nb d'AOT avec prescription Nb de PV dressés	Etat	ETAT						
17		Gérer les Espaces Naturels Sensibles	Dresser un inventaire des ENS	Nb d'ENS inventoriés	CDM	CDM / ETAT CBNM						
			Acquisition des ENS	Nb d'ENS acquis Superficie totale acquise	ETAT / CDM	CDM						
			Mettre en place la Taxe des ENS (TENS)	Date de mise en place et montant de la taxe	CDM	CDM						

AXE 2 LUTTER CONTRE LES EFFETS NEGATIFS DES ACTIVITES HUMAINES TOUT EN ASSURANT LEUR DEVELOPPEMENT DURABLE												
2 1	LUTTER CONTRE LES POLLUTIONS ET LES DEGRADATIONS											
18	Limiter les impacts des activités humaines sur les écosystèmes coralliens	Renforcer le principe d'Etude d'Impact Environnemental (EIE) en tant qu'outil réglementaire et technique conditionnant la réalisation d'un projet	Instituer un volet spécifique « lagon » pour les aménagements pouvant avoir un impact direct ou indirect sur les récifs	Nb d'EiE	Maîtres d'ouvrages des projets	ETAT / CDM						
		Créer un plan d'action pour la limitation de la pollution terrigène	Définir des normes pour les rejets d'eaux pluviales	Indicateurs relevés (MES, MO...)	FED	ETAT / CDM Prestataire	?					
Créer un réseau de collecte et de traitement pour la gestion des eaux pluviales	Linéaire du réseau Nb d'unités Nb de bassins de décantation		FED	ETAT / CDM Communes	?							
Maîtriser les aménagements du littoral et des bassins versants	Nb d'EiE		/	ETAT / CDM								
Imposer l'utilisation du génie végétal au sein des AOT pour recourir aux problèmes d'érosion	Nb d'AOT utilisant le génie végétal		/	ETAT / CDM								
20	Créer un véritable réseau d'assainissement (domestique et industriel)	Dresser un état des lieux environnemental des futures zones de rejet	Nb zones étudiées Indicateurs relevés	ETAT / CDM	ETAT / CDM Prestataire							
		Multiplier les unités de traitement des eaux usées	Nb total d'unités de traitement opérationnelles	ETAT / CDM	ETAT / CDM	?						
		Accompagner la politique d'équipement des communes en MISEEN et chercher d'autres sources de financement (renvoi Axe 5)	Budget et équipement par commune en fonction de la population	ETAT / CDM	ETAT / CDM	?						
21	Planifier et mettre en place la gestion et la valorisation opérationnelle des déchets ayant un impact direct ou indirect sur le lagon	Mettre en place le Plan Départemental d'Elimination des Déchets Ménagers et Assimilés	Date création	CDM	Préfecture CDM / DASS Acteurs économiques							
		Interdire les sacs plastiques à usage unique	Date de l'AP	CDM	CDM							
		Mettre en place un équipement de traitement conforme sur le plan réglementaire et amorcer progressivement la fermeture des décharges sauvages	Date de création	CDM FED	Etat / CDM Europe							
		Généraliser et optimiser la collecte	Quantification du ramassage	CDM	ETAT / CDM Communes							
		Initier l'organisation du tri-sélectif	Date de mise en place	ETAT / CDM	ETAT / CDM Communes							

			Assurer la collecte des déchets spéciaux et promouvoir l'installation de sociétés spécialisées (stockage, traitement)	Types et quantité de déchets collectés Quantité traitées	CDM	ETAT / CDM Acteurs économiques						
22		Réduire les flux de polluants domestiques	Mener des projets pilotes au sein des communes (lavoirs, stations de nettoyage)	Nb d'installations	CDM	ETAT / CDM Communes						
			Favoriser les produits respectueux de l'environnement à l'aide du règlement douanier	Nb de produits surtaxés Nb de produits détaxés	/	ETAT / CDM Douanes						
23		Renforcer les mesures compensatoires préconisées par les études d'impact environnemental	Vérifier l'application de ces mesures	Nb de mesures appliquées	/	ETAT / CDM						
24	Réhabiliter les espaces et limiter les impacts nouveaux	Favoriser la réhabilitation des sites pollués et des zones dégradées	Fournir une assistance technique dans le cadre des mesures compensatoires des EIE et pour des sites pilotes (phase expérimentale)	Superficie réhabilitée par transplantation corallienne	ETAT / CDM	ETAT / CDM Nombreux partenaires	10000					
				Reboisement des terrains dégradés et des mangroves	CDM							
25		Restaurer les cours d'eau et les zones humides	Expérimenter des techniques de génie végétal	Nb de techniques	A définir	ETAT / CDM						
2 2	FAVORISER LE DEVELOPPEMENT DURABLE DE LA PECHE (RENOVI A L'AXE 3)											
26	Diminuer la pression de pêche dans le lagon	Accompagner le développement raisonné de l'aquaculture	Appui technique et financier pour l'exploitation des poissons	Production annuelle Budget alloué	ETAT / CDM	ETAT / CDM Exploitant Expert scientifique						
			Evaluer la mise en place de nouvelles exploitations (holothuries, crevettes, nacriculture...)	Nb études réalisées	ETAT / CDM							
27		Développer les activités hors lagon	Poursuivre la mise en place et le suivi des DCP	Nb de DCP	ETAT / CDM	ETAT / CDM Acteurs socio-économiques						
			Moderniser les embarcations Renforcer la motorisation	Proportion de motorisation de la flotte								
			Favoriser le développement de la pêche palangrière Mener des activités de pêche expérimentale visant la diversification des techniques et des espèces exploitées	Production annuelle Nb d'études prospectives								
28	Gérer à long terme les activités et la ressource	Eviter le développement d'exploitation non durable	Réactualisation du memento «contrôle des pêches»	Date de parution annuelle Nb d'exemplaires	Régie	ETAT / CDM Graphistes Editeurs						
			Participer à la recherche scientifique d'évaluation des stocks (Axe 3)	Nb d'études menées Budget alloué	ETAT / CDM	ETAT / CDM Experts scientifiques						
2 3	FAVORISER LE DEVELOPPEMENT D'UN TOURISME DURABLE (RENOVI A L'AXE 3)											
29	Organiser et soutenir le développement durable du tourisme bleu	Valoriser durablement les récifs coralliens par le développement touristique	Actualiser et suivre le schéma de développement touristique de Mayotte en instituant un volet spécifique au lagon	Date de création	CDM	ETAT / CDM BE CTM						
30		Concevoir et soutenir les projets ou produits intégrant les enjeux du patrimoine marin	Fournir un appui technique et financier à la réalisation d'équipements d'accueil (Maison du lagon, sentiers d'interprétation)	Budget alloué Nb de structures et date de création	CDM	CDM Communes Vice-Rectorat						
	Mettre en place une charte de qualité pour les produits touristiques de Mayotte qui prenne en compte la protection et la valorisation des récifs coralliens		Date mise en place Critères relevés Nb de labels	/	ETAT / CDM CTM							
31	Minimiser les impacts des activités	Aménager les sites pour limiter les impacts du tourisme	Mettre en place des bouées d'amarrage, des pontons d'accès et évaluer leurs impacts	Nb de bouées, de mise à l'eau	ETAT / CDM	ETAT / CDM						
			Réaliser une carte de délimitation des zones de mouillage sans impact (sable, gravier...)	Carte détaillée	ETAT	ETAT						
			Gérer la fréquentation des plages en intégrant le projet d'Aménagement des plages fréquentées et en tenant compte de la valeur patrimoniale des sites	Atlas des plages Nb d'enquêtes Nb plages aménagées	ETAT / CDM	CDM Communes ÉTAT (DPM, ZPG)						

32		Encourager l'accompagnement des visiteurs par des guides formés	Encadrer les sentiers marins, les sentiers mangroves, la visite des AMP	Nb de guides formés par structure	CDM	ETAT / CDM Acteurs socio-économiques Réseau associatif						
----	--	---	---	-----------------------------------	-----	--	--	--	--	--	--	--

**AXE 3 CONNAÎTRE ET COMPRENDRE POUR GÉRER**

3 1 RENFORCER LES CONNAISSANCES													
33	Renforcer l'inventaire zoné du patrimoine naturel	Poursuivre la mise en œuvre de la méthodologie nationale ZNIEFF	Renforcer les listes d'espèces et la typologie des habitats	Nb de ZNIEFF Nb d'espèces Nb de cartes	ETAT / CDM	ETAT / CDM Nombreux partenaires							
34	Caractériser les habitats naturels marins et leur fonctionnement écologique	Renforcer les connaissances des sites méconnus	Intégrer les résultats et poursuivre la cartographie des récifs barrières et internes notamment pour la partie occidentale de l'île	Nb sites échantillonnés Nb de suivis	ETAT / CDM	ETAT / CDM ARVAM							
			Réaliser la cartographie des bancs récifaux (Iris et Prudente) et des hauts fonds (Geysier et Zéléé)										
35		Poursuivre l'étude des grands habitats de la zone littorale (herbiers de phanérogames marines, mangroves et plages)	Finaliser la cartographie des herbiers et poursuivre l'étude des interactions tortues/herbiers de phanérogames	Cartes Biomasse disponible	ETAT / CDM	ETAT / CDM IFREMER, CEDTM, Université							
			Réaliser un atlas et assurer un suivi des plages et des mangroves	Atlas Rapport annuel	ETAT / BRGM	ETAT / CDM DAF / BRGM							
			Etudier l'érosion et la morphodynamique littorale	Nb sites étudiés Rapport	ETAT / CDM	ETAT / CDM CELRL, BRGM							
36	Promouvoir les connaissances scientifiques sur la dynamique des écosystèmes	Etudier la capacité d'autoépuration des écosystèmes	Evaluer la capacité épuratrice des mangroves, des herbiers de phanérogames marines et du lagon	Nb d'études qui permettent d'établir des normes des rejets	ETAT / CDM	ETAT / CDM Prestataire à définir							
37		Etudier la courantologie générale du lagon	Modéliser les mouvements d'eau saisonnier du complexe récifo-lagonaire	Carte	ETAT / CDM	ETAT / CDM Prestataire à définir							
38		Etudier les mécanismes du recrutement larvaire	Etudier le recrutement des peuplements coralliens	Etudier le recrutement des peuplements ichtyologiques	Rapports	ETAT / CDM	ETAT / CDM Prestataire à définir						
39		Inventorier et évaluer la ressource exploitable (invertébrés, poissons de récifs et pélagiques)		Poursuivre le suivi statistique des débarquements pour les activités de pêche professionnelle et de loisir et réviser le système d'enquête halieutique	Rapport	ETAT	ETAT / CDM Experts scientifiques Acteurs socio-économiques						
	Quantifier la biomasse disponible, définir un seuil de prélèvement et affiner les coefficients taille/poids pour les poissons coralliens de Mayotte			Rapports Nb espèces échantillonnées	ETAT / CDM								
40	Poursuivre l'inventaire des groupes taxonomiques méconnus et leur géoréférencement pour les ZNIEFF	Etudier et inventorier les chondrichtyens, mollusques, hydriaires, algues, coraux mous...	Nb espèces nouvelles Nb missions spécifiques	ETAT / CDM	ETAT / CDM Experts thématiques			10000					
41	Etudier certaines dégradations des récifs coralliens d'origine biologique		Poursuivre le suivi et l'étude des bio-érodeurs (Acanthasters, oursins...)	Origine génétique Evolution des densités populations	ETAT	ETAT / CDM GIS LAGMAY							
			Etudier la compétitivité des peuplements algaux et l'eutrophisation du milieu	Rapport	ETAT / CDM	ETAT / CDM Prestataire à définir							

42	Evaluer les dégradations anthropiques des récifs coralliens	Hiérarchiser les principales causes de pollution marine, leurs transferts et leurs impacts	Quantifier et mettre en place des moyens de lutte prioritaires	Plan POLMAR (Terre/Mer)	ETAT / CDM	ETAT / CDM Prestataire à définir						
43		Comprendre la dynamique des phénomènes d'érosion et d'envasement	Mettre en place une station de référence et caractériser un épisode pluvieux sur un Bassin Versant pilote	Rapport annuel	ETAT / CDM	DAF DE / CDM / CIRAD / BRGM						
44		Quantifier l'impact des activités directement liées au milieu (pêche, tourisme...)	Evaluer et mettre en place des moyens d'exploitation durable des habitats et de leurs ressources	Rapport	ETAT / CDM	ETAT / CDM CTM IRD Réunion						
45	Estimer la valeur des biotopes récifolagunaires	Réaliser un bilan socio-économique du patrimoine marin de Mayotte	Recenser et quantifier leurs usages	Nb indicateurs Rapport	ETAT / CDM	ETAT / CDM IRD Réunion						
			Evaluer leur valeur économique									
			Evaluer la perception de la population vis à vis du patrimoine marin									
3 2	<b>SURVEILLER</b>											
46	Soutenir et renforcer les réseaux de surveillance	Evaluer, poursuivre et coordonner les missions annuelles des observatoires du patrimoine naturel	Observatoire des Récifs Coralliens	Rapport d'activité	ETAT / CDM	DAF/SE ,CDM Nbx partenaires	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000	
			Observatoire des Mammifères Marins	Rapport d'activité	ETAT / CDM							
			Observatoire des Tortues Marines	Rapport d'activité	ETAT / CDM							
47		Suivre la vitalité de l'ensemble du récif frangeant (Grande Terre/Petite Terre)	Suivre l'évolution de l'état de santé entre 1989 et 2010	Carte vitalité Comparaison 1989/97/04/10	ETAT / CDM	ETAT / CDM Expert						10 000
48		Suivre et quantifier régulièrement les effets réserves des AMP instituées	Finaliser les états initiaux dans les AMP et en périphérie	Inventaire, vitalité, structure des peuplements	ETAT / CDM	ETAT / CDM Gestionnaire Experts thématiques						
			Quantifier les effets écologiques et socio-économiques	Nbx indicateurs	ETAT / CDM							
49		Suivre la qualité des eaux du lagon	Etudier la qualité physico/chimique et biologique des eaux de baignade du lagon	Nb stations Nb d'indicateurs Rapport annuel	ETAT / CDM	ETAT / CDM DASS						
3 3	<b>DEVELOPPER LES OUTILS D'AIDE A LA DECISION (RENOI AU 1 3)</b>											
							<b>AXE 4 INFORMER, ÉDUIQUER ET FORMER</b>	<b>5000</b>	<b>5000</b>	<b>5000</b>	<b>5000</b>	<b>5000</b>
4 1	<b>INFORMER LE GRAND PUBLIC</b>											
50	Améliorer la diffusion et l'accessibilité des connaissances sur les écosystèmes coralliens en langue française et en shimaoré	Organiser la diffusion de l'information	Mettre en place un Plan d'action sur la Communication Environnementale	Date de création	ETAT / CDM	ETAT / CDM Prestataire à définir						
51		Poursuivre et promouvoir les conférences publiques régulières et délocalisées	Mener des conférences régulières (Mamoudzou)	Nb conférences Nb participants	ETAT / CDM	ETAT / CDM Réseau associatif Experts scientifiques						
			Mener des conférences délocalisées dans les communes notamment sur l'état de santé du milieu lagunaire et les effets des Aires Marines Protégées	Nb conférences Localisation								
52	Poursuivre l'intégration des récifs coralliens dans les manifestations ponctuelles pour l'environnement		Journées nautisme et environnement marin	Nb participants Nb structures représentées Nb communes touchées	ETAT / CDM	ETAT / CDM Communes Vice-Rectorat Réseau associatif Acteurs socio-économiques						
			Journées de l'environnement									
			Fêtes de la science									
			Journées thématiques dans les communes									



53		Elaborer, mettre en cohérence et évaluer les documents/produits informatifs adaptés aux divers publics	Instaurer des groupes de travaux inter-services pour le réédition des plaquettes informatives, des posters, des guides et la conception de nouveaux supports (expositions itinérantes, concours...)	Thématiques abordées Nb exemplaires	ETAT / CDM	ETAT / CDM Vice-Rectorat CTM / DJS / DE CELRL Experts scientifiques Réseau associatif Graphistes Editeurs						
			Soutenir les structures muséographiques existantes ou en projet (Maison du lagon)	Subventions allouées Nb structures et date de création								
			Mettre en place des sentiers d'interprétation aux normes répartis équitablement sur l'île									
			Renforcer le partenariat avec le CTM et étendre la diffusion sur le milieu marin de Mayotte	Contenu et nb exemplaires des guides touristiques Nb public informé								
54		Renforcer la place des récifs coralliens, du CL IFRECOR et des AMP en vigueur dans les médias	Articles de presse	Nb / an	/	ETAT / CDM Médias						
			Interventions radio-télévisées	Nb / an								
			Site internet des observatoires du Patrimoine Naturel de Mayotte	Date de création Nb d'internautes	ETAT / CDM							
55		Valoriser les autorités traditionnelles	Informier et accompagner les « anciens » sur les problématiques du milieu marin dans les villages (observations, débat, résolutions)	Nb partenaires contactés	/	ETAT / CDM Communes Autorités religieuses						
56	Améliorer la diffusion de la réglementation en vigueur	Médiatiser les actions de police de l'environnement et actualiser des documents de vulgarisation	Renforcer la diffusion de l'information dans les médias	Nb articles / reportages	/	DAF / ONCFS CDM Services Police Médias Scientifiques Graphistes Editeurs						
			Poursuivre la réalisation et la diffusion de plaquettes informatives	Nb plaquettes	ETAT / CDM							
			Actualiser l'affichage (accès aux plages, pontons d'embarquement)	Date de mise en place								
			Rédaction et diffusion d'un mémento des infractions à la protection de la nature	Date de publication Nb exemplaires								
4 2	<b>SENSIBILISER ET EDUQUER</b>											
57	Sensibiliser les élus locaux en faveur des récifs coralliens et du lagon	Promouvoir la participation des élus aux instances officielles de concertation existantes : MISEEN, CCEPP, CL IFRECOR, CCEE		Nb d'élus participant	/	ETAT / CDM Nombreux partenaires						
58		Mener des conférences thématiques régulières	Aborder les problématiques et enjeux environnementaux relevant en particulier des compétences des communes et la réglementation locale	Nb conférences Thématiques abordées	/		Vitalité coraux					
59	Renforcer le partenariat avec le Vice-Rectorat	Soutenir la participation du Vice-Rectorat aux instances de consultations	Renforcer son implication notamment au sein du CL IFRECOR	Participation	/	ETAT / CDM Vice-Rectorat CRDP Réseau associatif Nombreux partenaires						
60	Développer les enjeux des récifs coralliens au sein des établissements scolaires	Officialiser les problématiques environnementales du lagon dans les programmes pédagogiques du Vice-Rectorat	Nb de modules et d'heures d'enseignement	/								

			Soutenir les initiatives des enseignants et du réseau associatif en faveur de l'éducation à l'environnement (notamment marin) auprès des scolaires	Nb PAE lagon Nb actions associatives Quantification horaire Nb intervenants Nb public		ETAT / CDM Vice-Rectorat											
61		Créer et diffuser des outils pédagogiques adaptés	Réaliser des produits de communication sur les récifs coralliens destinés aux scolaires (diaporamas, films, mallettes pédagogiques...)	Date de conception et nombre													
4 3	<b>FORMER ET MOBILISER</b>																
62	Organiser des modules de formation	Former les agents des services en charge de l'environnement	Organiser des formations thématiques en fonction des enjeux locaux (loi littoral, eau, espaces et espèces protégées, mangroves, rivières, forêts...)	Nb formations Thématiques abordées	ETAT / CDM	ETAT / CDM Services Police											
63		Former les enseignants et les étudiants	Créer une Université et des formations environnement à Mayotte	Date de création Nb diplômés	ETAT / CDM	ETAT / CDM Université de la Rochelle Experts scientifiques											
			Organiser des formations thématiques en fonction des enjeux locaux (biodiversité, écologie marine...)	Modules enseignés et quantité horaire													
64		Former les acteurs socioprofessionnels et les associations	Organiser des formations sur les techniques agricoles durables	Organiser des formations sur les techniques agricoles durables	Nb formations Nb public	ETAT / CDM	ETAT / CDM Chambre Pro Coopératives Acteurs économiques Réseau associatif										
			Créer des formations et/ou des licences pour les opérateurs touristiques et instituer un volet « mammifères marins » dans le permis côtier	Nb formations Nb licences													
			Poursuivre la formation locale des animateurs environnement (BAFA) et guides écotouristiques et soutenir leur professionnalisation	Nb diplômés Nb emplois créés	CDM	ETAT / CDM DTEFP											
65		Impliquer les usagers et les acteurs socioprofessionnels à la collecte de données et à la protection	Poursuivre le marquage ichtyologique et impliquer les acteurs dans le suivi des débarquements et des effets réserves	Poursuivre le marquage ichtyologique et impliquer les acteurs dans le suivi des débarquements et des effets réserves	Nb pêcheurs impliqués Fréquence des suivis	ETAT / CDM	ETAT / CDM Coopérative et usagers										
			Poursuivre le Reef Check avec les clubs de plongée subaquatique	Nb structures et plongeurs impliqués													
			Poursuivre le suivi des mammifères marins avec les opérateurs Whale Watching	Conventions signées et nb données acquises													
			Poursuivre l'acquisition de données avec les associations de protection de la nature notamment pour les tortues marines et les mammifères marins	Nb de participants impliqués Nb données													
	Soutenir la création d'ONG pour la protection de la nature		Nb d'ONG créées														
66	Impliquer et responsabiliser les acteurs et les usagers à la mise en place et au respect de la réglementation	Mener des groupes de travail pour la révision ou la mise en place de la réglementation	Mener des groupes de travail pour la révision ou la mise en place de la réglementation	Nb ateliers	/	ETAT / CDM Services de police Usagers											
		Associer les acteurs à des missions de surveillance ponctuelle et/ou régulière	Associer les acteurs à des missions de surveillance ponctuelle et/ou régulière	Nb participants													
<b>AXE 5 DÉVELOPPER LES MOYENS D'ACTION</b>																	
5 1	<b>RENFORCER LES MOYENS REGLEMENTAIRES (AMP TRAITES AU 1 4)</b>																
67	Prévoir et appliquer des mesures (réglementaires, correctives, d'accompagnement ...)	Mener un inventaire de l'arsenal juridique applicable à Mayotte pour la protection des récifs coralliens et des écosystèmes associés	Réaliser un guide pratique destiné aux services instructeurs	Date de publication	ETAT / CDM	ETAT / CDM											
68		Veiller à l'application du principe d'EIE et des mesures compensatoires, de la loi littoral, du Code de l'Environnement applicable à Mayotte et du Code Forestier		Nb d'EiE Nb mesures appliquées	ETAT / CDM												

69		Evaluer, réviser et développer la réglementation locale		Nb d'AP Nb ateliers Nb modifications	ETAT / CDM					5000		
70	Accroître la pression de contrôle	Contrôler les activités polluantes ayant un impact direct ou indirect sur les récifs coralliens	Suivre les rejets d'eaux pluviales lors de projets d'aménagement et l'autocontrôle des STEP	Respect des normes définies	ETAT / CDM	Etat / CDM BNM Police de l'eau Douanes Services de police concernés						
71		Renforcer l'action des services de contrôle	Renforcer le personnel assermenté et les moyens logistiques dédiés	Nb agents assermentés Budgets alloués	ETAT / CDM ONCFS							
			Augmentation du nombre de sorties de terrain destinées au contrôle, notamment lors des grandes marées Mener des missions de contrôle nocturnes notamment dans le périmètre des AMPs	Nb sorties Nb PV Nb sorties nocturnes Effort de contrôle dans les AMPs	/							
			Accentuer les contrôles pour interdire et réprimer la vente du poisson fléché	Nb PV dressés Effort de contrôle des débarquements	/							
72		Renforcer la cohérence et la coopération inter-services contre les atteintes à l'environnement et l'implication des usagers	Renforcer la coordination entre AEM, Police de l'eau, BNM, notamment lors des grandes marées	Nb interventions collectives	/							
	Mettre en place une convention avec les Parquets (afin d'optimiser le traitement des procédures judiciaires et de créer des TIG spéciaux) et assurer son suivi		Date signature convention Nb réunions	/		Mise en place	suivi	SUIVI	SUIVI	SUIVI		
73	Renforcer la protection des espèces marines indigènes et/ou remarquables	Créer et faire appliquer une liste de protection des espèces marines remarquables notamment pour les espèces peu ou pas protégées réglementairement actuellement (loches géantes, napoléons, perroquet à bosse, requins...)	Date de création	/								
		Renforcer les contrôles aux frontières (convention de Washington)	Nb contrôles									
5 2	RENFORCER LES MOYENS FINANCIERS											
74	Consolider les apports financiers pour protéger et valoriser durablement les récifs coralliens de Mayotte	Mobiliser les moyens dédiés notamment à la gestion des AMP (RN, AP, Parc Marin, APPB)		Moyens financiers alloués	ETAT / CDM CP / CD IFRECOR FED MEED SEOM Partenaires	ETAT / CDM Europe Nombreux partenaires				5000		
75		Améliorer l'accès aux financements à différentes échelles	Soutenir les éléments prioritaires du Plan IFRECOR lors de la révision du Contrat de Plan Etat/Collectivité 2007/2012									
			Programmes de financement régionaux, nationaux et internationaux									
76		Soutenir l'initiative économique pour l'exploitation durable du milieu marin	Mesurer la faisabilité des mesures contractuelles agro-sylvo-pastorales et halieutiques (MAE, ICHN)									
			Appuyer le développement de l'éco-tourisme bleu à Mayotte									
77	Renforcer les moyens financiers incitatifs (défiscalisation, taxes...)	Favoriser les produits respectueux de l'environnement à l'aide du règlement douanier										
		Instituer une taxe de séjour dans les établissements hôteliers reversée au CTM afin d'améliorer les produits touristiques respectueux de l'environnement										

**AXE 6 DÉVELOPPER LES ÉCHANGES ET LA COOPÉRATION**

6 1	<b>RENFORCER LA COOPERATION ENTRE LES COLLECTIVITES ET LA PARTICIPATION DE L'ENSEMBLE DES ACTEURS</b>										
78	Mener des actions fédératives	Actions à définir dans le cadre du Plan d'Action National IFRECOR					25 000	25 000	25 000	25 000	25 000
6 2	<b>RENFORCER LA COOPERATION REGIONALE INTERNATIONALE POUR CHAQUE AXE DU PLAN D'ACTION LOCAL IFRECOR</b>										
79	Planifier pour prévenir	Mettre en cohérence les plans d'action des collectivités et des DOM/TOM concernant les récifs coralliens	Définir un cadre général pour l'élaboration des plans d'actions locaux IFRECOR et réaliser un document de synthèse	Date de parution	IFRECOR	ETAT / DOM / TOM / Collectivités					
80		Mettre en cohérence les outils de planification de Mayotte et ceux des états voisins concernant les problématiques environnementales liées aux récifs coralliens		Nb programmes communs Réglementation régionale	/	Etats membres de la COI					
81	Lutter contre les effets négatifs des activités humaines tout en assurant leur développement durable	S'informer et échanger sur la gestion de l'environnement marin au sein des autres collectivités, DOM / TOM, états voisins (eaux pluviales, érosion)		Nb d'échanges Documents produits	/	DOM / TOM / COI					
82	Connaître et comprendre pour gérer	Mettre en place des programmes et des protocoles d'études à l'échelle de l'Océan Indien occidental	Soutenir les réseaux de surveillance régionaux (GCRMN, CORDIO) et internationaux (Reef Check), les bases de données et les programmes scientifiques	Nb réseaux et bases fonctionnels	Nbx financements	ETAT / CDM Universités Bureaux d'études Muséum Réseau associatif					
			Etablir des conventions avec des organismes de recherche	Nb et date de signature	Etat / CDM / Prestataire						
			Mener des missions scientifiques régionales ponctuelles et pluri-disciplinaires	Nb missions Thématiques abordées	Fond de Coopération Régional						
			Définir des personnes ressources pour chaque thématique développée afin de créer un réseau conseil opérationnel	Nb contacts	/						
83	Informier, éduquer et former	Créer un réseau de communication régional	Mener des campagnes de communication régionales (ex : IOSEA)	Nb campagnes Thématiques abordées	?						
84	Développer les moyens d'action	Intégrer Mayotte dans le réseau de surveillance de la COI		Date d'intégration	/	Etats de la COI					

ÉVALUER LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN D'ACTION IFRECOR (RENVOI A L'ACTION 4)

# LA REUNION

La stratégie 2006-2010 serait articulée selon **trois objectifs principaux** :

1. La **mise en œuvre de la Réserve Naturelle Marine** comme (1) outil de protection physique des habitats coralliens et des ressources halieutiques et (2) catalyseur des actions de lutte contre les pressions exercées dans les bassins versants, en lien étroit avec l'expérimentation de gestion intégrée qui a été engagée par la Région. Seront ainsi favorisés les projets permettant :
  - la prise en compte des récifs coralliens dans les documents de planification et d'urbanisme
  - de contribuer à l'élaboration du plan de gestion de la Réserve Naturelle
  - d'améliorer la connaissance de la biodiversité réunionnaise et des ressources halieutiques côtières
  - d'améliorer les connaissances de base de la structure et du fonctionnement du milieu physique
  - de poursuivre la mise en place d'un programme cohérent de suivi de l'état du milieu marin
  - de poursuivre les actions de sensibilisation et d'éducation à l'environnement récifal, aux impacts des activités humaines sur ces milieux fragiles
2. La **construction d'un système d'information littoral et marin** permettant de capitaliser, partager les données et les connaissances acquises depuis de nombreuses années à la Réunion. Ce projet inclura la réalisation de synthèses des connaissances. Seront ainsi favorisés les projets permettant :
  - de synthétiser les connaissances des mécanismes (processus de transfert) et des causes de pollution du milieu marin (sources, flux) afin de mieux évaluer et de lutter efficacement contre les pollutions à l'échelle des bassins versants
  - de définir les objectifs environnementaux pour le milieu marin réunionnais dans le contexte de la Directive Cadre sur l'Eau
3. Le **renforcement de la concertation et des synergies entre les partenaires** grâce à un meilleur fonctionnement du Comité local IFRECOR. Sont notamment prévus l'officialisation du Comité, sa restructuration et le renforcement de ses activités

Les actions retenues dans le plan 2006-2010 devront donc nécessairement contribuer à l'atteinte de ces objectifs

Sont actuellement prévues 33 actions :

- 5 actions dans le cadre de l'axe stratégique n°1 (planification)
- 9 actions dans le cadre de l'axe stratégique n°2 (lutte contre les pressions)
- 8 actions dans le cadre de l'axe stratégique n°3 (connaissance)
- 5 actions dans le cadre de l'axe stratégique n°4 (sensibiliser)
- 2 actions dans le cadre de l'axe stratégique n°5 (développer les moyens d'action)
- 4 actions dans le cadre de l'axe stratégique n°6 (développer échanges et coopération)

Environ la moitié des actions identifiées sont des actions ponctuelles dont la mise en œuvre devra intervenir au cours de la période considérée

L'autre moitié sont des actions en continu, avec un terme plus long que le présent plan d'actions

En ce qui concerne les **actions fédératives**, le Comité local n'a, à ce jour, pas pris de position dans l'attente des discussions à mener dans le cadre du Comité national IFRECOR de Nouvelle-Calédonie

Compte tenu des forces en présence et des motivations des partenaires (ARVAM, Association Parc marin, DIREN), il semblerait toutefois que la Réunion soit intéressée par un positionnement sur l'action « **suivi des récifs** », notamment du fait de notre engagement historique sur cette action et dans le développement de la base de données COREMO

Dans la mesure du possible, il nous semblerait que l'engagement en faveur du pilotage d'une seule action par Comité serait un objectif raisonnable

Si toutefois il était envisagé de porter ce nombre à deux actions, notre positionnement pourrait se porter sur l'action « **cartographie** » que l'ARVAM a également tenté de mettre en œuvre au cours de la période précédente (si toutefois cette action était maintenue)

# LA REUNION

AXES	Actions	Résultats et produits attendus	Indicateurs	Maître d'ouvrage	2006	2007	2008	2009	2010	IFRECOR	CD/DOCUP	col locale	Autres	Total
<b>AXE 1 : PLANIFIER POUR PREVENIR</b>														
<b>1 1 et 1 2</b>	<b>Prendre en compte les récifs coralliens - dans les politiques publiques - dans les schémas et plans d'aménagement et de développement durable</b>													
1 1 1	Coordonner les objectifs de la politique de l'eau (Directive Cadre sur l'Eau) et ceux de la stratégie IFRECOR	*Prise en compte des enjeux particuliers des récifs coralliens lors de la révision du SDAGE		DIREN										
1 1 2	Renforcer la prise en compte et la protection des récifs coralliens lors de la révision du SAR et du SMVM, ainsi que dans les documents d'urbanisme (SCOT et PLU)	*Disposer d'outils réglementaires plus contraignants pour l'instruction des dossiers d'autorisation dans une perspective de développement durable de la Réunion qui ne se fasse pas au détriment de ses récifs coralliens		Région (SAR) EPCI (SCOT) Communes (PLU)										
1 1 3	Assurer un pilotage de la mise en œuvre des mesures des SAGE Ouest et Sud	*mise en œuvre des mesures en faveur de l'assainissement (eaux usées et pluviales), de la lutte contre l'érosion des bassins versants et contre l'extension de la tache urbaine... *réduire les pollutions d'origine domestique, industrielle et agricole		Commissions Locales de l'Eau										
1 3	<b>Coordination de ces outils sur un même territoire GIZC</b>													
1 3 1	Appel à projet DATAR - expérimentation GIZC			Région										
1 4	<b>Créer un réseau d'aires marines protégées</b>													
1 4 1	Mettre en place la RNM de la Réunion	*sélection du gestionnaire *balisage de la réserve *élaboration du plan de gestion		DIREN, Gestionnaire RNM										
<b>AXE 2 : LUTTER CONTRE LES EFFETS NEGATIFS DES ACTIVITES HUMAINES TOUT EN ASSURANT LEUR DEVELOPPEMENT DURABLE</b>														
2 1	<b>Lutter contre les pollutions et les dégradations</b>													
2 1 1	Mettre en place un réseau de suivi de l'impact des activités humaines sur les écosystèmes marins	*Systématiser les prescriptions de suivis biologiques dans les arrêtés d'autorisation en vue de contribuer à la mise en place du réseau de contrôle opérationnel DCE		DIREN & SPE - CQEL										
2 1 2	Définition des objectifs, des missions et mise en place concrète de la CQEL	*Avis sur les dossiers d'autorisation en rapport avec le milieu marin *Centralisation des données relatives aux eaux marines *Relais terrain de la stratégie IFRECOR *Poursuivre l'effort de formation et de sensibilisation des bureaux d'études techniques et des maîtres d'ouvrage sur les bonnes pratiques en matière d'études d'impact		DDE										
2 1 3	Achever la rédaction du plan de gestion de l'entretien des plages coralliennes et réaliser des expérimentations de lutte contre l'érosion	*lutter contre les problèmes d'érosion des plages dans les secteurs les plus exposés		Gestionnaire RNM										

AXES	Actions	Résultats et produits attendus	Indicateurs	Maître d'ouvrage	2006	2007	2008	2009	2010	IFRECOR	CD/DOCUP	col locale	Autres	Total
2 1 4	Poursuivre l'effort de mise en œuvre de pratiques culturales adaptées (quantité engrais et pesticides raisonnées) sur bassins versants prioritaires avec partenaires du monde agricole	*limiter lessivage et apports de pesticides et engrais dans lagon		agriculteurs et chambre agriculture, DAF et partenaires										
2 1 5	Lutter contre l'érosion des sols : limiter l'imperméabilisation des sols, maintenir la présence des espaces naturels et espaces boisés classés (PLU) et éviter le mitage agricole au dépens des zones naturelles	*limiter l'érosion des sols et favoriser les zones tampon forestières (maintien des EBC et respect code forestier aux abords ravines et remparts)		Communes, agriculteurs et chambre agriculture, DAF et partenaires										
2 1 6	Débuter une démarche d'acquisition de connaissances sur les pollutions générées par le tissu artisanal dans des zones prioritaires à l'amont des récifs coralliens	*recensement des types de pollutions et de leurs impacts potentiels sur les récifs coralliens *modification des process de production afin de lutter à la source ; mise en place de filières de traitement ou d'élimination des produits ou déchets les plus dangereux		Chambre des métiers										
2 2	<b>Favoriser le développement durable de la pêche</b>													
2 2 1	En complément des dispositifs d'évaluation de l'effet réserve dans le périmètre de la Réserve naturelle marine, mise en place d'un suivi des ressources halieutiques récifales à l'extérieur du périmètre afin de mesurer l'effet "débordement" lié à la RNM	*éducation / sensibilisation des pêcheurs à la sensibilité des récifs coralliens*diffusion d'informations sur l'évolution des ressources halieutiques dans la Réserve Naturelle Marine*meilleure acceptation de la RNM		IFREMER ?AFF MAR ?CRPEM ?										
2 2 2	Favoriser le développement des récifs artificiels dans les zones non coralliennes	*développer de nouvelles ressources pour la pêche côtière		CRPEM										
2 3	<b>Favoriser le développement d'un tourisme durable</b>													
2 3 1	Poursuivre les actions de communication à l'attention des touristes au travers des établissements hôteliers et des offices de tourisme	*sensibilisation des touristes et des locaux à la limitation des impacts potentiels de leurs activités sur les milieux naturels		?										
<b>AXE 3 : CONNAITRE ET COMPRENDRE POUR GERER</b>														
3 1	<b>Renforcer les connaissances</b>													
3 1 1	Renforcer la connaissance des caractéristiques physiques du milieu marin réunionnais *réaliser une modélisation courantologique *réaliser une cartographie simplifiée des formations sédimentaires	*meilleure connaissance des caractéristiques et du fonctionnement hydrodynamique du milieu marin côtier et lagonaire *améliorer la qualité des études d'impact environnemental		Comité local IFRECOR										
3 1 2	Améliorer la compréhension des impacts des activités humaines, notamment développer des études écotoxicologiques (impact des phytosanitaires...) et sur les processus d'eutrophisation	*meilleure orientation des politiques publiques		Comité local IFRECOR										
3 1 3	Coordonner les objectifs du plan d'actions IFRECOR avec ceux de la Stratégie réunionnaise pour la Biodiversité (SRB) Poursuivre les inventaires de la biodiversité marine des eaux réunionnaises	*intégration progressive des actions prioritaires de la SRB dans le plan d'actions IFRECOR *inventaire des principaux groupes taxonomiques, répartition spatiale *aide à la décision en matière de mesures de conservation (espèces, habitats) et de restauration des milieux dégradés		Comité local IFRECOR										





AXES	Actions	Résultats et produits attendus	Indicateurs	Maître d'ouvrage	2006	2007	2008	2009	2010	IFRECOR	CD/DOCUP	col locale	Autres	Total
<b>5 DEVELOPPER LES MOYENS D'ACTION</b>														
<b>5 1</b>	<b>Renforcer les moyens réglementaires</b>	cf 3 1 3												
<b>5 2</b>	<b>Renforcer les moyens financiers</b>													
<b>5 2 1</b>	Faire vivre le secrétariat permanent IFRECOR par des réunions très régulières afin de renforcer la mission de concertation entre les partenaires financiers au sein du Comité local IFRECOR	*meilleure coordination et optimisation des ressources financières affectées aux récifs coralliens		Comité local IFRECOR										
<b>5 2 2</b>	Dans le cadre de la mise en place de la RNM, rechercher des pistes de financement complémentaire de la politique de protection des récifs coralliens : *en faisant participer financièrement les usagers des milieux naturels (droits à payer par les usagers) *en établissant des partenariats avec le monde économique (mécénat encadré par des règles d'éthique précises) *en vendant des services ou des produits...	*diversification des sources de financement (actuellement 100 % publics)	% de financements non publics	Gestionnaire RNM										
<b>6 DEVELOPPER LES ECHANGES ET LA COOPERATION</b>														
<b>6 1</b>	<b>Renforcer la coopération entre les collectivités et la participation de l'ensemble des acteurs</b>													
<b>6 1 1</b>	Officialiser le Comité Local IFRECOR	*Arrêté préfectoral de création du CL IFRECOR		DIREN										
<b>6 1 2</b>	Redynamiser le Comité local IFRECOR et le restructurer (organiser les groupes de travail)	*Redonner du sens au Comité Local pour les partenaires *Diminuer le nombre d'instances réunissant plus ou moins les mêmes acteurs afin de renforcer la cohérence des décisions et des actions		DIREN, REGION, CONSEIL GENERAL										
<b>6 2</b>	<b>Renforcer la coopération régionale internationale</b>													
<b>6 2 1</b>	Poursuivre les efforts de coopération au sein de la Commission de l'Océan Indien, de la Convention de Nairobi (action contribuant aussi au 1 4)	*Poursuite de la participation au réseau régional de suivi de l'état des récifs coralliens*Participation au projet de mise en place d'un réseau régional des aires marines protégées initié par la COI*Travail en réseau, échanges d'expériences et d'informations en continu avec les autres AMP de la Région		APMR, ARVAM, DIREN										
<b>6 3</b>	<b>Evaluer la mise en œuvre du plan d'action Ifrecor</b>													
<b>6 3 1</b>	Mettre en place un tableau de bord des actions conduites en faveur des récifs coralliens et le mettre à jour annuellement	*Tableau de bord IFRECOR dont le suivi sera assuré par le Comité local		Comité local IFRECOR										

# NOUVELLE-CALEDONIE

Le comité local de l'IFRECOR s'est réuni le 4 avril 2006 à Lifou et a entériné le plan d'action 2006-2010

## 1 – Contexte général

La gestion des récifs coralliens et du lagon demeure une compétence des provinces en Nouvelle Calédonie. Chacune des trois provinces définit ainsi sa politique environnementale et la met en œuvre.

D'un commun accord, le comité local a décidé de privilégier dans le cadre du plan d'action de l'IFRECOR des opérations présentant un intérêt commun à l'ensemble des collectivités concernées par la gestion du milieu marin. Le cadre général de travail instauré au cours de la première programmation a ainsi été maintenu. Le plan d'action présenté ne s'attache donc pas à traduire toutes les politiques de gestion et de préservation des milieux marins en vigueur en Nouvelle Calédonie, mais s'apparente plutôt à une plateforme commune d'action des différentes collectivités.

La dynamique positive générée au cours de la première période du programme IFRECOR sera consolidée sur cette nouvelle programmation en s'appuyant sur des actions très structurantes à l'échelle du territoire de la Nouvelle Calédonie.

Le maintien du bon état écologique des récifs coralliens et des écosystèmes associés, dans un contexte de fort développement économique (projets miniers) demeure le principal objectif de l'IFRECOR en Nouvelle Calédonie. L'intervention de l'IFRECOR se limitera à trois grands domaines : l'appui technique aux collectivités pour la gestion du milieu marin, l'acquisition de connaissances sur l'état du milieu, l'information des populations et la vulgarisation scientifique.

En 2005, le comité local de l'IFRECOR s'est vu confié la préparation du dossier d'inscription au patrimoine mondial des récifs coralliens de Nouvelle Calédonie. Ces enjeux nouveaux ont conduit le comité local à souhaiter une évolution des statuts de l'IFRECOR, qui n'a pas à ce jour de personnalité juridique, dans le cadre d'un groupement d'intérêt public (GIP). Cette nouvelle structure pourrait être un acteur direct de la gestion et de la préservation des milieux naturels, mandaté par les provinces qui conservent leur pleine et entière compétence définies par les lois référendaires et organiques.

La mise en œuvre de la gestion des zones inscrites au patrimoine mondial mobilisera pour les cinq années à venir une grande énergie et d'importants moyens financiers. Ce sera l'action phare du prochain programme de l'IFRECOR en Nouvelle Calédonie. La Nouvelle Calédonie ne pourra donc valablement participer à des actions fédératives que sur une thématique en lien avec cette action principale du prochain programme pluriannuel.

La programmation financière présentée tient compte pour l'instant uniquement des moyens mobilisés par l'IFRECOR sur cinq ans et par le contrat de développement entre l'Etat et les quatre collectivités de Nouvelle Calédonie. Le montant global des moyens mobilisables par l'Etat sur ces opérations est estimé à 65,5 millions de CFP soit 548 890. Les participations financières des collectivités seront identifiées ultérieurement. Sur ces montants, le fonctionnement sera limité à 5% et le volet communication à 20%.

## 2 - Les actions spécifiques du programme 2006-2010

- a) Réussir l'inscription au patrimoine mondial des récifs coralliens de Nouvelle Calédonie  
Le comité local de l'IFRECOR se mobilise entièrement sur cette opération afin de finaliser le dossier qui sera présenté à l'UNESCO, d'aider les provinces et le gouvernement de Nouvelle Calédonie à mettre en œuvre les plans de gestion des zones. Le comité local de l'IFRECOR propose également d'assurer la coordination pour le suivi de cette opération, de réaliser les synthèses des travaux menés. Enfin pour assurer le succès de la gestion participative des zones, le comité local s'attachera à favoriser les échanges avec les sites voisins du Pacifique déjà inscrits au patrimoine mondial.
- b) Pérenniser et conforter le réseau de suivi de l'état de santé des récifs coralliens  
Depuis 2003, un réseau de suivi de l'état de santé des récifs coralliens a été mis en place en Nouvelle Calédonie. 31 sites font l'objet d'un suivi annuel selon la méthode reef check. Les résultats sont présentés aux provinces et inclus dans le bilan mondial de l'état des récifs coralliens. Il est proposé de compléter ce réseau en identifiant de nouveaux points de suivis dans les zones inscrites au patrimoine mondial et en ajoutant une mesure du niveau de sédimentation. Les collectivités locales seront amenées à participer au financement de ce réseau pour en assurer la pérennité.
- c) Participer à la traduction concrète de l'analyse éco-régionale proposée par le WWF  
Dans le cadre de l'initiative CRISP, le WWF a lancé une analyse éco-régionale sur l'ensemble marin calédonien pour identifier les secteurs de grand intérêt biologique et écologique où des mesures spécifiques de préservation mériteraient d'être prises. Ce projet qui a déjà permis d'alimenter grandement le dossier d'inscription au patrimoine mondial, doit déboucher également sur la mise en place de nouvelles aires marines protégées. L'IFRECOR accompagnera ce processus sur les cinq années à venir.

- d) Disposer d'outils d'aide à la décision pour l'identification et le suivi de zones potentiellement à risque  
Les collectivités développent des outils de type SIG pour mieux appréhender sur les bassins versants les menaces qui pèsent sur l'intégrité des bassins versants. Beaucoup de données commencent à être disponibles dans les provinces ou bien au sein du service informatique et géomatique du territoire. Afin de concrétiser cette démarche, il est proposé de poursuivre l'analyse entamée en 2005 sur la méthode « reef at risk » pour l'adapter à la Nouvelle Calédonie sur l'ensemble du territoire, et donner un instrument d'analyse pertinent supplémentaire aux collectivités sur l'identification des récifs coralliens potentiellement en danger.
- e) Faciliter la mise en place d'outils réglementaires cohérents avec les engagements internationaux de la France  
Les provinces de Nouvelle Calédonie à travers les délibérations de leurs assemblées définissent la réglementation en matière environnementale. Ces réglementations doivent tenir compte des engagements internationaux de la France. Pour faciliter la démarche de mise à jour et d'harmonisation des réglementations, engagée par les provinces, il est proposé de mettre à leur disposition un document synthétique et pratique relevant l'ensemble des engagements internationaux relatifs aux milieux marins ainsi que les principales traductions locales attendues.
- f) Favoriser les échanges d'expérience et de connaissance avec les pays de la région  
Dans ce cadre général, outre les échanges liés aux zones inscrites au patrimoine mondial de l'UNESCO, l'IFRECOR se propose d'accompagner et de soutenir les initiatives de rencontres régionales organisées sur le territoire et ayant trait au milieu marin en général. L'IFRECOR se mobilisera dans la mesure du possible pour intervenir lors de ces manifestations.
- g) Développer la prise de conscience éco-citoyenne et modifier les comportements  
Au cours du précédent programme, de nombreux supports de communication ont été réalisés par l'IFRECOR, et en particulier un site internet qui permet d'obtenir en ligne les productions de Nouvelle Calédonie. Une enquête auprès de la population a été réalisée en 2005 pour connaître l'impact de ces produits auprès des usagers. Les résultats de cette enquête rendus en juin 2005 vont servir de base au lancement d'un plan d'action de communication sur la période 2006-2010, et à la redéfinition des formats et du contenu des supports de communication. Le Centre d'Initiation à l'Environnement, servira de support pour la définition et la mise en œuvre de ce plan de communication qui s'adressera aux élus, aux institutions et aux particuliers. Un effort particulier sera fait pour sensibiliser les décideurs sur la nécessité d'opérations de répression exemplaires. Enfin, l'IFRECOR s'attachera à mieux valoriser les productions déjà réalisées en particulier auprès des scolaires.
- h) Conforter la dynamique actuelle de l'IFRECOR et faire évoluer sa structure  
L'objectif est d'ouvrir une large réflexion avec tous les partenaires pour faire évoluer l'IFRECOR vers une structure de type GIP.

# NOUVELLE-CALEDONIE

Axes	Objectif local	Résultat attendu	Actions identifiées	Indicateurs	Maître d'œuvre IFRECOR, Provinces, Associations	Coût total	IFRECOR	Etat/ CDEV	Collectivités	Autres
<b>PLANIFIER POUR PREVENIR</b>										
1 4 Créer un réseau d'aires marines protégées										
Axe 1	Reconnaissance internationale de la qualité des écosystèmes marins de Nouvelle-Calédonie et de leur gestion	Inscription au patrimoine mondial des parties remarquables des récifs coralliens et des écosystèmes associés	Elaboration d'un dossier de proposition d'inscription (fin 2006)	Dossier déposé - inscription effective - superficie concernée	Comité de pilotage et de suivi IFRECOR	59 499	25 140	34 359		
	Accroître les zones marines préservées, bénéficiant d'un plan de gestion	Création de nouvelles aires marines protégées	Identification des secteurs prioritaires à préserver, présentant suffisamment de garanties pour la bonne gestion	Superficies concernées - milieux concernés	Provinces - WWF -CI	68 717	41 063	27 654		
		Existence de plans de gestion opérationnels sur les secteurs préservés	Définition des orientations de gestion puis des plans de gestion sur chaque site Mise en place de comités de gestion	Nbre de plans de gestion - nbre de comités de gestion opérationnels	Provinces Nouvelle-Calédonie WWF-CI	118 998	50 281	68 717		
	Traduire l'analyse écorégionale en outils de préservation des milieux marins	Existence d'un plan d'action écorégional comprenant l'identification d'aires marines protégées et la rédaction de plans de gestion	Rédaction d'un plan d'action écorégional	Plan d'action écorégional	WWF	19 274	19 274	0		
	Total					266 488	135 758	130 730		
Axe 2	REDUIRE LES EFFETS NEGATIFS DUES AUX ACTIVITES HUMAINES TOUT EN ASSURANT LEUR DEVELOPPEMENT DURABLE									
	2 1 * Prévenir et lutter contre les pollutions et les dégradations									
	2 2 * Gérer plus rationnellement les ressources vivantes									
	2 3 * Développer un tourisme durable									
Axe 3	CONNAÎTRE ET COMPRENDRE POUR GERER									
	3 1 * Renforcer les connaissances sur les récifs									
	Maintenir le réseau de suivi existant et le compléter en fonction des besoins liés au projet patrimoine mondial		Définir les points de suivi UNESCO, en complément des 32 points existants	Nbre de points de suivis complémentaires	Provinces - Nouvelle Calédonie -IRD - UNC	23 464	23 464	0		
		Existence d'un réseau de suivi pérennisé sur l'ensemble du territoire, qui intègre les besoins de suivi de l'UNESCO	Définir une nouvelle méthodologie de suivi inspirée de reef check et qui intègre les préoccupations liées à l'inscription UNESCO	Nbre de mesures - publications des résultats	UNC - IRD - Groupe technique IFRECOR	10 056	10 056	0		
	3 2 * Surveiller à long terme l'évolution de l'état de santé des récifs et évaluer l'impact des mesures prises en leur faveur									
						0				

		Existence d'un suivi des espèces emblématiques	Définir un système de suivi des espèces emblématiques (oiseaux, tortues, dugong, cétacés) à l'échelle de la NC	Nbre de relevés - publications des résultats	Groupe technique IFRECOR (IRD-UNC)	0	0	0		
		Existence opérateur et financement pérennes pour les suivis	Réalisation des suivis	Opérateur et financement	Comité IFRECOR Provinces Etat	80 449	20 950	59 499		
		Population locale impliquée dans les suivis	Intégrer dans le suivi un volet formation des agents des provinces Restituer les résultats aux populations et les faire participer à l'organisation des suivis	Nbre d'individus participants aux suivis-nbre de restitutions faites à la population	UNC (un opérateur) UNC (un opérateur)	10 056	10 056			
	Mettre en place un réseau de suivi de la sédimentation dans le lagon	Existence d'un réseau de suivi de la sédimentation	Identifier les techniques existantes et faciles à développer en NC pour le suivi de la sédimentation	Nbre de points et nbre de mesures	IRD	29 330	29 330			
3 3 * Créer les outils d'aide à la décision										
	Disposer d'outils d'analyse du risque de dégradation des récifs coralliens pour préconiser l'action des décideurs	Existence d'un outil d'analyse disponible pour l'ensemble des collectivités et dont la base de données est régulièrement renseignée	Adapter la méthode "reef at risk" à la spécificité calédonienne en intégrant les données issues de l'AER	Base de données renseignée	Groupe technique IFRECO SMAI (IRD)	25 140	25 140			
			Total			178 497	118 998	59 499		
AXE 4	INFORMER, FORMER et ÉDUCUER POUR MODIFIER LES COMPORTEMENTS									
	Lutter contre l'ignorance									
	Faire prendre conscience au citoyen de la valeur de la biodiversité marine	Changement des attitudes vis à vis du milieu marin	Établissement d'un plan de communication sur la base de l'enquête d'opinion réalisée par Louis Harris	Enquêtes d'opinion	CIE Associations	15 084	15 084			
	Mettre à disposition pour le plus grand nombre, une information vulgarisée		Poursuivre la réalisation des fiches de vulgarisation sur les animaux du lagon y compris oiseaux		IRD - SCO	15 084	15 084			
			Dresser une évaluation en fin de période sur la communication conduite		CIE	10 056	10 056			
		Existence d'un site web IFRECOR régulièrement mis à jour et attirant pour le public	Mettre en ligne toutes les informations produites par IFRECOR	Fréquentation du site	Délégué local - SMAI	0	0			
			Créer une photothèque IFRECOR		SMAI Association	5 028	5 028	0		
	Impliquer et responsabiliser les citoyens à titre individuel et collectif									
		Adhésion de la population à la demande d'inscription au patrimoine mondial	Etablir un plan de communication spécifique pour l'inscription au P M	Enquêtes d'opinion	Comité technique UNECSO	5 028	0	5 028		

	Assurer une bonne connaissance de la réglementation en vigueur	Diminuer sensiblement le nombre d'infractions sur la pêche	Créer une cellule de suivi (parquet, gendarmerie, groupe technique) pour opérations coup de poing "médiatisées" (plan d'action)	Nbre d'infractions relevées nombre d'opérations coup de poing	Délégué local	0	0	0		
	Renforcer une éducation pérenne de génération en génération									
	Intégrer la préoccupation de la préservation de l'environnement marin dans les formations	sensibilisation des jeunes et des usagers du lagon	Poursuivre le fonctionnement des clubs jeunes JRD		IRD	6 704	6 704	0		
			Créer du matériel éducatif (affiches) pour les écoles	Nbre d'affiches et autre matériel	Aquarium CIE	10 056	10 056	0		
			TOTAL			67 041	62 013	5 028		
	DÉVELOPPER LES MOYENS D' ACTIONS									
	5 1 * Promouvoir et appuyer la mise en place des outils réglementaires nécessaires									
	Moderniser la réglementation pour être en adéquation avec les conventions internationales	l'application des conventions internationales (Apia, Nouméa, biodiversité, espèces menacées) est réelle	Réalisation d'un guide sur l'application des conventions internationales, rôle de la NC, textes des conventions, points principaux de chacune	Guide	UNC - DAFE - MEDAD - MAE - SEOM	9 218	9 218	0		
	5 2 Développer les moyens financiers et de coordination									
AXE 5	Consolider l'IFRECOR en lui donnant de réels moyens d'intervention et d'action	Evolution statutaire de l'IFRECOR à l'issu des 5 ans vers une structure plus autonome en gestion	Proposer un plan d'évolution de l'IFRECOR en liaison avec la mise en place d'un conservatoire des milieux naturels		Comité IFRECOR	6 285	6 285	0		
	Mobiliser plus de ressources pour accompagner les projets IFRECOR	Le plan d'action IFRECOR est cofinancé par les provinces, l'Etat, la Nouvelle-Calédonie et les associations Le plan d'action IFRECOR est intégré dans le plan d'action sur la biodiversité	Solliciter de nouveaux intervenants, en particulier auprès d'ONG internationales	Part de cofinancement	Délégué local	0	0	0		
			TOTAL			15 503	15 503	0		
	AXE 6 DÉVELOPPER LES ECHANGES ET LA COOPERATION POUR RENFORCER LES SYNERGIES ET VALORISER LES EXPERIENCES									
	6 1 * Assurer les échanges d'expérience entre les collectivités d'outre mer									
			Rencontre du comité national de l'IFRECOR en Nouvelle-Calédonie		Délégué local IFRECOR		0	0		
	6 2 * Renforcer la coopération régionale et internationale									
	Intégrer la Nouvelle-Calédonie dans son environnement régional pour ce qui touche à la préservation du milieu marin	Organisation de manifestations de portée internationale en Nouvelle-Calédonie sur la biodiversité marine et la gestion des écosystèmes	Rencontre internationale sur la biodiversité (fin 2006)	nbre de manifestations et nbre de participants	IRD	15 084	15 084	0		

		Intervention renforcée des organismes de recherche sur le milieu marin dans les pays de la région		inventaire de projets des coopérations en cours			0	0	
		Meilleure information sur les rencontres internationales concernant les récifs et milieux marins	Faire un point régulier lors des comités techniques et associer la cellule coopération du gouvernement		IFRECOR		0	0	
	Tirer des enseignements des actions conduites dans les autres pays de la région	Echange d'expérience avec les pays de la région	Réaliser des voyages d'étude et des échanges pour appréhender la gestion d'un site inscrit au patrimoine mondial (NZ, Australie)	Nbre de rencontres organisées	Nouvelle-Calédonie Comité IFRECOR Ministères	9 218	0	9 218	
			Total 6			24 302	15 084	9 218	
			TOTAL GENERAL			551 831	347 356	204 475	

# POLYNESIE FRANÇAISE

L'année 2005 marque un tournant pour l'IFRECOR en Polynésie française puisque la reconnaissance d'un comité local polynésien est affichée par l'adoption d'une convention entre l'Etat et le Pays, définissant le rôle et la composition du comité local

## Contexte

Le séminaire qui s'est tenu en septembre 2005 a permis de présenter le bilan des actions menées par la Polynésie française au cours des 5 dernières années c'est-à-dire depuis la réunion du comité national à Bora-Bora, et de réfléchir à celles qui pourraient être retenues dans le cadre du plan d'actions 2006-2010. L'aide de la jeune chambre économique de Tahiti s'est orientée vers l'utilisation de méthodes dynamiques et ludiques afin de faire participer de façon équitable les quelques 50 participants

Les douze propositions qui ont obtenu le maximum de voix ont servi de base à l'élaboration d'un projet de plan d'actions au cours de la réunion de travail qui a eu lieu le 19 janvier 2006 sous la double présidence du ministre du développement durable représentant le Président de la Polynésie française et du délégué à la recherche représentant le Haut-commissaire

## Les axes retenus

Dans un premier temps, les propositions votées lors du séminaire de septembre 2005 ont été classées suivant les axes du plan d'actions national (annexe 1)

La proposition qui a retenu le plus de voix est : « Valoriser les connaissances, des savoirs traditionnels, établir des passerelles entre la culture et la science, relier les savoirs traditionnels et scientifiques pour mieux sensibiliser » Cette proposition classée dans l'axe 3, se réfère en fait à deux axes du plan national, à savoir :

**Axe 3 Connaître et comprendre pour gérer et plus particulièrement au paragraphe 3 1 2 « Favoriser l'intégration des sciences humaines, économiques et juridiques dans l'approche du milieu récifal**

**Axe 4 Informer, former et éduquer pour modifier les comportements et plus particulièrement les paragraphes 4 2 Informer les différents groupes d'acteurs ; 4 3 Informer, former les scientifiques sur les outils d'aménagement et de gestion**

Mais l'ensemble des propositions concernent les 6 axes du plan d'actions national avec un nombre variable de propositions (annexe 2) Nous allons présenter les propositions et les actions retenues en fonctions des axes du plan d'actions national

### AXE N°1

Au cours du séminaire, deux projets ont été retenus : il s'agit de la création d'un conservatoire du littoral et d'un SIG (système d'information géographique) Lors de la réunion du 19 février, le ministère du développement durable a précisé son intérêt pour la mise en place d'un observatoire de la biodiversité et des changements climatiques L'IFRECOR a donc proposé de se concentrer sur l'évaluation et la création de nouvelles aires marines protégées (AMP) en collaboration avec la direction de l'environnement

#### La création d'un conservatoire du littoral

Une étude a été réalisée à la demande du ministère du développement durable en se référant au conservatoire du littoral et des rivages lacustres métropolitain L'IFRECOR ayant déjà investi du temps et de l'argent dans la gestion de ce domaine si particulier, désire intervenir financièrement de façon à participer activement à l'étude de faisabilité de cet outil qu'est le conservatoire du littoral

#### La mise en place d'un SIG

Il s'agit, pour l'IFRECOR de la mise en valeur des données déjà acquises sur la catégorisation de la ligne de rivage de l'archipel de la Société (7 îles hautes : Tahiti, Moorea, Raiatea, Tahaa, Bora-Bora Huahine et Maupiti) ainsi que de l'évolution de cette ligne de rivage au cours des années (2 communes : Arue et Moorea) Certaines données n'existent que sur papier et à des échelles différentes Le transfert de ces données sur le SIG de la direction à l'environnement (Arc View) sera un outil du conservatoire

#### L'évaluation des AMP de l'atoll de Fakarava

La spécificité des plans de gestion de l'espace maritime (PGEM), outil réglementaire de la partie marine de la réserve de biosphère, est de donner la parole aux populations riveraines et d'offrir une place de choix aux connaissances empiriques Cette méthode induit donc, à posteriori, un inventaire des aires marines protégées retenues par la



population Le projet est donc composé de deux parties : une évaluation scientifique des AMP retenues et la mise en place d'un suivi Une aide du WWF a été obtenue à hauteur de 50 000 euros

### **La création d'AMP**

Deux approches permettent la création de nouvelles AMP : la réalisation d'un plan de gestion de l'espace maritime à travers le code de l'aménagement et le classement de zone dans le cadre de la délibération sur la protection de la nature Des projets sont en cours, le rôle de l'IFRECOR se situera au niveau de l'intégration de ces AMP dans un réseau La participation de l'IFRECOR à l'ensemble de ces actions est évaluée à 44 000 euros

### **AXE N°2**

Deux projets concernent le mouillage des bateaux et la protection des récifs coralliens aux Marquises et aux Iles-Sous-Le-Vent L'intégration de l'archipel des Marquises dans les projets IFRECOR est importante car l'absence de récif construit comme dans les autres archipels en font un parent pauvre A noter également le projet plus ou moins affirmé d'un classement international d'une partie des Marquises

Au niveau de l'impact touristique, deux questions se posent régulièrement :

- **l'impact des bungalows sur l'eau tant au niveau écologique, qu'économique ou social**
- **l'impact des équipements liés à la construction d'hôtels sur les motu (îlots) c'est-à-dire les réseaux, émissaires reliant l'île principale au motu concerné et traversant le lagon**

La participation de l'IFRECOR à l'ensemble de ces actions est évaluée à 50 000 euros

### **AXE N°3**

La principale préoccupation s'est traduite par la proposition ayant obtenu le plus de voix à savoir la valorisation des connaissances acquises qu'elles soient traditionnelles ou récentes, empiriques ou scientifiques Cette demande n'est pas nouvelle et il est important de s'y arrêter

En effet de nombreux travaux ont été réalisés par des organismes de recherche, des bureaux d'études mais rares sont ceux facilement accessibles il est donc demandé un recensement des ses études mais surtout la rédaction d'un résumé « lisible » Cette demande se rapproche de celle inscrite dans l'axe 4 concernant la réécriture de certaines études sur le milieu corallien La valorisation des connaissance empiriques doit être associée à cette démarche

### **La synthèse des connaissances sur les conséquences des essais nucléaires,**

L'interrogation de la population de la Polynésie française sur les essais nucléaires apparaît à différents niveaux et un médiateur a été nommé pour suivre ce dossier au niveau de l'Etat et du Pays Pour l'IFRECOR le questionnement est plus modeste et s'attache au recensement des études réalisées jusqu'à ce jour sur l'impact des essais au niveau du milieu naturel, faune et flore Ce recensement qui sera accompagné d'un résumé de vulgarisation est lié au besoin de connaissance cité ci-dessus

### **L'élaboration d'un inventaire concernant les niches coralliennes des Marquises**

Ce lieu a déjà été évoqué dans l'axe 2 suite aux dégâts causés par l'ancrage des bateaux Ici, il s'agit davantage d'études ou d'inventaires permettant une meilleure connaissance de ces milieux

### **L'étude de zones coralliennes réhabilitée**

Cette action est menée en collaboration avec la direction de l'environnement et un bureau d'études Elle concerne la recolonisation des sites réhabilités de plus en plus nombreux

### **Le recensement des modes de gestion traditionnels des habitats et des espèces**

Cette action est complexe car elle associe à la fois des compétences en sciences naturelles et en sciences humaines Elle impose cette vulgarisation des connaissances scientifiques acquises et la reconnaissance des connaissances empiriques ou traditionnelles dont il est constamment question Cette action devrait être orientée autour des espèces des récifs consommées en Polynésie française, de la recherche des noms vernaculaires par archipel etc

### **La création d'un réseau Reef Check incluant le suivi des sites existants, leur extension, le suivi du site Internet**

La mise en place d'un réseau Reef-Check a démarré avec le premier plan d'actions national de l'IFRECOR Malgré de nombreuses difficultés, des résultats ont été obtenus à Bora-Bora et à Moorea Ils ont été diffusés au niveau local au travers du site Internet de l'association Proscience et au niveau international Des contacts ont été établis et un coordinateur a été identifié L'aide de 13 000 dollars du CRISP devrait permettre le décollage de ce réseau

La participation de l'IFRECOR à l'ensemble de ces actions est évaluée à 91 000 euros

### **AXE N°4**

Cet axe, qui a été l'action fédérative du comité polynésien au cours du premier plan d'actions national, est abordé sous deux angles :

Le renforcement de l'éducation scolaire au travers de trois actions :

La diffusion d'une mallette pédagogique contenant une bande dessinée, un CD et un manuel d'accompagnement pour l'enseignant

La sensibilisation des jeunes aux plans de gestion de l'espace marin par leur participation à la sensibilisation des riverains au concept de PGEM en Polynésie française de SMVM dans les autres collectivités

La vulgarisation d'études scientifiques par leur réécriture

L'information des différents groupes d'acteurs avec une demande forte d'associer les communautés aux actions de protection et de gestion

La participation de l'IFRECOR à l'ensemble de ces actions est évaluée à 30 500 euros

#### **AXE N°5 (PROMOUVOIR ET APPUYER LA MISE EN PLACE DES OUTILS REGLEMENTAIRES)**

Il s'agit d'une proposition dont l'initiative et l'aboutissement dépendent seulement des institutions de la Polynésie française. En l'inscrivant, le comité local de l'IFRECOR a tenu à signaler l'importance qu'il attache à cette démarche

#### **AXE N° 6 (ASSURER LES ECHANGES D'EXPERIENCES SUR LES RECIFS CORALLIENS ENTRE LES COLLECTIVITES DE L'OUTRE-MER)**

Le désir du comité de l'IFRECOR est de s'enrichir des expériences d'ailleurs. Pour cela il propose trois actions qui sont :

La participation ou l'organisation de colloques à différents niveaux

La participation aux réunions du comité national IFRECOR et à celle du CRISP

La mise en place d'un portail Internet pour communiquer avec nos voisins du Pacifique mais également avec les autres collectivités d'outre-mer

### **Action fédérative**

Au cours du premier plan d'actions national, la Polynésie française a eu à coordonner 3 actions fédératives qui sont :

« Informer, former et éduquer pour modifier les comportements », axe stratégique n°4

« Développer un tourisme durable », action n° 2 3 appartenant à l'axe stratégique n°2 intitulé « Réduire les effets négatifs dus aux activités humaines, tout en assurant leur développement durable »

« Promouvoir la restauration de récifs coralliens dégradés », « sous action » ou activité n° 2 1 4 appartenant à l'action n° 2 1 « Prévenir et lutter contre les pollutions et les dégradations » appartenant elle-même à l'axe stratégique n° 2 cité ci dessus

L'expérience montre qu'un nombre aussi élevé d'actions fédératives nuit à leur qualité, aussi le comité local propose de ne retenir qu'une action fédérative

Aujourd'hui, vu les propositions retenues lors du séminaire de septembre 2005 et de la réunion du comité local de janvier 2006, il apparaît que l'action fédérative proposée est :

Valoriser les connaissances, des savoirs traditionnels, établir des passerelles entre la culture et la science, relier les savoirs traditionnels et scientifiques pour mieux sensibiliser

**ANNEXE n°1 :** Les idées sont classées en fonction du vote puis de l'axe correspondant

1)	Valorisation des connaissances, des savoirs traditionnels, établir des passerelles entre la culture et la science, relier les savoirs traditionnels et scientifiques pour mieux sensibiliser (31 voix)	Axe n°3
2)	Formation, éducation des jeunes, scolaires parascolaires, tout public (27 voix)	Axe n°4
3)	Profiter des expériences d'ailleurs, passées et échanger (20 voix)	Axe n°6
4)	Créer un conservatoire du littoral (19 voix)	Axe n°1
5)	Associer les communautés et les communes dans les actions de protection et de gestion (16 voix)	Axe n°4
6)	Conséquences écologiques des essais nucléaires (14 voix)	Axe n°3
7)	Application des nombreux textes composant la réglementation (14 voix)	Axe n°5
8)	Enseignement adapté aux différents niveaux (12 voix)	Axe n°4
9)	Etude de l'impact du tourisme sur les récifs coralliens et l'économie des îles (11 voix)	Axe n°3
10)	Partage et circulation de l'information scientifique, accès à l'information, formulation adaptée à un public cible (11 voix)	Axe n°4
11)	Mise en place d'un outil de type base de données, SIG collecte et gestion des données (9 voix)	Axe n°1
12)	Déterminer les capacités de charge des milieux au niveau biologique, humain et touristique (4 voix)	Axe n°2

**ANNEXE 2 :** Les idées sont classées par axe puis en fonction du vote

N° de l'axe	Libellé de la proposition	Nombre de voix	Classement
<b>Axe n°1 :</b>	<b>Planifier pour prévenir</b>		
	Créer un conservatoire du littoral	19	4
	Mise en place d'un outil de type base de données, SIG collecte et gestion des données	9	11
<b>Axe n°2 :</b>	<b>Réduire les effets négatifs dus aux activités humaines</b>		
	Déterminer les capacités de charge des milieux au niveau biologique, humain et touristique	4	12
<b>Axe n°3 :</b>	<b>Connaître et comprendre pour gérer</b>		
	Valorisation des connaissances, des savoirs traditionnels, établir des passerelles entre la culture et la science, relier les savoirs traditionnels et scientifiques pour mieux sensibiliser	31	1
	Conséquences écologiques des essais nucléaires	14	6
	Etude de l'impact du tourisme sur les récifs coralliens et l'économie des îles	11	9
<b>Axe n°4 :</b>	<b>Informier, former et éduquer pour modifier les comportements</b>		
	Formation, éducation des jeunes, scolaires parascolaires, tout public	27	2
	Associer les communautés et les communes dans les actions de protection et de gestion	16	5
	Enseignement adapté aux différents niveaux	12	8
	Partage et circulation de l'information scientifique, accès à l'information, formulation adaptée à un public cible	11	10
<b>Axe n°5 :</b>	<b>Développer les moyens d'actions</b>		
	Application des nombreux textes composant la réglementation	14	7
<b>Axe n°6 :</b>	<b>Développer les échanges et la coopération pour renforcer les synergies et valoriser les expériences</b>		
	Profiter des expériences d'ailleurs, passées et échanger	20	3

Tout ceci avec l'adhésion et l'implication forte de l'autorité politique

# POLYNESIE FRANÇAISE

AXE	FINALITES	OBJECTIF LOCAL	RESULTATS ET PRODUITS ATTENDUS	ACTIONS IDENTIFIEES	MAITRE D'OUVRAGE	COÛT TOTAL	IFRECOR	AUTRES
<b>AXE 1 PLANIFIER POUR PREVENIR</b>								
<b>1 2 Appuyer l'élaboration et la mise en œuvre concertées d'outils d'aménagement et de gestion</b>								
	Gestion du littoral et des écosystèmes associés sur l'ensemble des îles de la Polynésie française	Création d'un observatoire du littoral	Etude de faisabilité	MDD IFRECOR	10 000	6 000		
		Valorisation des études réalisées sur la ligne de rivage	Enrichissement du SIG de la direction de l'environnement avec les résultats obtenus	IFRECOR	18 000	18 000		
<b>1 4 Créer un réseau d'aires marines récifales protégées</b>								
	Mise en place d'un observatoire de la biodiversité et des changements climatiques	Evaluation des zones retenues ou existantes	AMP de l'atoll de Fakarava	MDD + IFRECOR	100 000	10 000	50 000 WWF	
		Créer de nouvelles AMP avec un plan de gestion permettant d'analyser leur impact tant biologique qu'humain	Création d'AMP à Tahiti	MDD	40 000	10 000		
					<b>Sous total Axe 1</b>	<b>168 000</b>	<b>44 000</b>	
<b>AXE 2 REDUIRE LES EFFETS NEGATIFS DUS AUX ACTIVITES HUMAINES TOUT EN ASSURANT LEUR DEVELOPPEMENT DURABLE</b>								
<b>2 1 Prévenir et lutter contre les pollutions et les dégradations</b>								
	Protection de la baie de Anaho dans l'île de Nuku Hiva aux Marquises en vue d'un classement	Définir et réglementer une zone de mouillage	Etude corallienne de la baie	MDD + IFRECOR	50 000	10 000		
	Protection du lagon de Raiatea Tahaa	Définir et réglementer des zones de mouillage des zones protégées et des zones équipées d'anneaux d'ancrage	Réalisation d'un plan de gestion ciblé concernant la circulation et les mouillages	MDD + IFRECOR	50 000	10 000		
<b>2 3 Développer un tourisme durable</b>								
	Déterminer les capacités de charge des milieux au niveau biologique, humain et touristique	Choix des indicateurs et conditions de leur suivi	Impact écologique et socio-économique des bungalows sur l'eau	IFRECOR	20 000	20 000		
		Recommandations pour l'installation des réseaux dans le cadre de constructions hôteliers sur des îlots	Etude sur l'impact des émissaires installés en milieu lagunaire (l'assainissement, l'alimentation des osmoseurs, conduite de gaz etc )	MDD + IFRECOR	30 000	10 000		
					<b>Sous total axe2</b>	<b>150 000</b>	<b>50 000</b>	

AXE 3 CONNAITRE ET COMPRENDRE POUR GERER							
<b>3 1 Renforcer les connaissances sur les récifs et intégrer les sciences humaines économiques et juridiques dans l'approche du milieu récifal</b>							
	Valorisation de connaissances des savoirs traditionnels, établir des passerelles entre la culture et la science, relier les savoirs traditionnels et scientifiques pour mieux sensibiliser	Elaboration d'un page sur le site Internet de l'association Proscience réservée aux études concernant le milieu corallien	Recensement des modes de gestion traditionnelle des habitats et des espèces	IFRECOR + MER	40 000	20 000	
			Recensement des thèses, DEA sur milieu corallien, rédaction d'un résumé de vulgarisation	UPF + IFRECOR Proscience	10 000	9 000	
	Etat des connaissances scientifiques et traditionnelles concernant les niches coralliens aux Marquises	Elaboration d'un inventaire sur l'île de Nuku Hiva	Recensement des connaissances et vérité terrain	MDD + IFRECOR	60 000	18 000	
<b>3 2 Surveiller à long terme l'évolution de l'état de santé des récifs et évaluer l'impact des mesures prises en leur valeur</b>							
	Conséquences écologiques des essais nucléaires	Rapport de synthèse sur les études existantes	Bilan des études réalisées, accompagné d'un résumé vulgarisé des connaissances acquises	IFRECOR + UPF	10 000	9 000	
	Etude de l'impact du tourisme sur les récifs coralliens et l'économie des îles	Suivi d'une zone corallienne réhabilitée	Etude d'une zone corallienne réhabilitée au travers de certaines espèces de poissons comme les stégastes	PTPU MDD IFRECOR	34 000	10 000	24 000 PTPU MDD
	Création d'un réseau Reef-Check en Polynésie française	Extension du réseau	Prospection d'une dizaine d'îles	IFRECOR	36 000	25 000	11 000 CRISP
			Formation de bénévoles				
		Mise à jour du réseau	Suivi, analyse des données, restitution des informations, mise à jour du site Internet				
<b>Sous total axe 3</b>					<b>190 000</b>	<b>91 000</b>	
AXE 4 INFORMER, FORMER ET EDUQUER POUR MODIFIER LES COMPORTEMENTS							
<b>4 1 Renforcer l'éducation en milieu scolaire</b>							
	Formation éducation des jeunes scolaires et parascolaires	Diffusion d'une mallette pédagogique	Traduction des documents anglais - français réalisation d'une BD, d'un CD Rom et d'un manuel d'accompagnement pour l'enseignant	Association Te Mana O te Moana IFRECOR Ocean Futures Cousteau	43 706	5 000	9637 association
		Sensibilisation des jeunes aux PGEM	Autour du PGEM de Tairapu Ouest avec le lycée tertiaire de Pirae 2006- 2007	IFRECOR + IRD	2 000	1 000	1 000 IRD
	Mise en place d'un concours à Moorea en 2006		Municipalité IFRECOR	1 000	500		
<b>4 2 Informer les différents groupes d'acteurs : décideurs, aménageurs, utilisateurs, grand public</b>							
	Enseignement adapté aux différents niveaux	Actions ponctuelles de sensibilisation	Expositions lors de la journée mondiale de l'océan en juin 2006	Associations	5 000	1 000	
	Associer les communautés et les communes aux actions de protection et de gestion des récifs coralliens	Découverte du milieu lagonaire à travers sa surveillance	Création de sites	Reef-Check + MDD	5 000	1 000	
	Partage et circulation de l'information scientifique	Diffusion des études financées par l'IFRECOR Polynésie	Réalisation de deux CD Rom	IFRECOR	4 000	4 000	

		Vulgarisation d'études scientifiques	Réécriture de certaines études scientifiques locales concernant le milieu corallien	UPF et IFRECOR	18 000	18 000	
<b>Sous total axe 4</b>					<b>78 706</b>	<b>30 500</b>	

**AXE 5 DEVELOPPER LES MOYENS D' ACTIONS**

**5 1 Promouvoir et appuyer la mise en place des outils réglementaires**

	Appliquer les nombreux textes composant la réglementation	Loi de Pays sur les sanctions	Habilitation de différents services administratifs	MDD	0	0	
<b>Sous total axe 5</b>					<b>0</b>	<b>0</b>	

**AXE 6 DEVELOPPER LES ECHANGES ET LA COOPERATION POUR RENFORCER LES SYNERGIES ET VALORISER LES EXPERIENCES**

**6 1 Assurer les échanges d'expériences sur les récifs coralliens entre les collectivités de l'Outre-mer**

	Profiter des expériences d'ailleurs, passées et échanger	Relations avec le Pacifique et les collectivités d'outre-mer	Mise en place d'un portail Internet comprenant un Forum pour les échanges	IFRECOR	15 500	15 500	
		Participation et organisations de colloques	Colloque de géographie "identité, altérité, paysages juin 2005	UPF - IRIDIP - IFRECOR	15 000	2 000	
			Divers colloques sur les récifs coralliens	IFRECOR	6 000	6 000	
		Participations aux réunions du comité national IFRECOR et du CRISP	Frais de déplacements	IFRECOR	22 000	11 000	
<b>Sous total axe 6</b>					<b>58 500</b>	<b>34 500</b>	
<b>TOTAL général</b>					<b>645 206</b>	<b>250 000</b>	

# WALLIS ET FUTUNA

AXES	ACTIVITES	RESULTATS ET PRODUITS ATTENDUS	INDICATEURS	FINANCEMENTS					MAITRE D'OEUVRE	CALENDRIER				
				IFRECOR	CD/DOC UP	COL LOCALE	AUTRES	TOTAL		2006	2007	2008	2009	2010
<b>AXE 1 : PLANIFIER POUR PREVENIR</b>														
1 1 et 1 2	<b>PRENDRE EN COMPTE LES RECIFS CORALLIENS</b> - DANS LES POLITIQUES PUBLIQUES - DANS LES SCHEMAS ET PLANS D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT DURABLE													
<b>1 3 GIZC</b>														
	Activité 1 Finaliser les plans de gestion des espaces maritimes (PGEM)	Plan de gestion pour chaque île	Nombre de plans validés par la collectivité	0	0	5 000	0	5000	SE					
<b>1 4 CREER UN RESEAU D'AIRES MARINES PROTEGEES</b>														
	Activité 1 Création de nouvelles aires marines protégées	Meilleure protection des récifs	Surface de récifs mise en réserve et surveillée	0	90 000	0	0	90 000	SE					
<b>AXE 2 LUTTER CONTRE LES EFFETS NEGATIFS DES ACTIVITES HUMAINES TOUT EN ASSURANT LEUR DEVELOPPEMENT DURABLE</b>														
<b>2 1 LUTTER CONTRE LES POLLUTIONS ET LES DEGRADATIONS</b>														
	Activité 1 Améliorer l'application de la réglementation matière de pollution et de dégradation	Diminution des dégradations des récifs	Nombre de plaintes transmises aux autorités judiciaires	0	0	5000	0	5000	SE					
	Activité 2 Poursuivre le programme d'installation de mouillages	Réduction des coraux détruits par les ancrs des bateaux	Nombre de mouillages installés	0	20 000	0	0	20 000	SE					
	Activité 3 Réduire les apports d'eaux boueuses dans le lagon	Meilleure santé des coraux	Nombre de puits ou de bassins de rétention réalisés	90 000	0	10 000	0	100 000	SE					







# ACRONYMES

- AEM (Action de l'Etat en Mer)
- AMP (Aire Marine Protégée)
- AOT (Autorisation d'Occupation Temporaire)
- AP (Arrêté Préfectoral)
- APPB (Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope)
- ARVAM (Agence pour la Recherche et la Valorisation Marines)
- BNM (Brigade Nature de Mayotte)
- CBNM (Conservatoire Botanique National des Mascariens) de la Réunion
- CCEE (Conseil de la Culture de l'Education et de l'Environnement) du Conseil Général
- CCEPP (Commission Consultative pour l'Environnement et la Protection du Patrimoine)
- CD (Convention de Développement)
- CDM (Collectivité Départementale de Mayotte)
- CELRL (Conservatoire de l'Espace Littoral et des Rivages Lacustres)
- CG (Conseil Général de Mayotte)
- CL IFRECOR (Comité Local IFRECOR)
- COM (Collectivité de l'outre-mer)
- CP (Contrat de Plan)
- CTM (Comité du Tourisme de Mayotte)
- DAF / SE (Direction de l'Agriculture et de la Forêt / Service Environnement)
- DCP (Dispositifs de Concentration de Poissons)
- DE (Direction de l'Equipement)
- EIE (Etude d'Impact Environnemental)
- ENS (Espaces Naturels Sensibles)
- FEDD (Fond Européen pour le Développement Durable)
- GIS LAGMAY (Groupement d'Intérêt Scientifique du LAGon de MAYotte)
- GIZC (Gestion Intégrée des Zones Côtières)
- ICHN (Indemnité Compensatoire aux Handicaps Naturels)
- MAE (Mesures Agro-Environnementales)
- MES (Matière En Suspension)
- MISEEN (Mission Inter-Services de l'Eau et de l'Environnement)
- MO (Matière Organique)
- Moe (Maître d'œuvre)
- Mou (Maître d'Ouvrage)
- OMM (Observatoire des Mammifères Marins)
- ONCFS (Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage)
- ORC (Observatoire des Récifs Coralliens)
- OTM (Observatoire des Tortues Marines)
- Part (Partenaires)
- PADD (Plan d'Aménagement et de Développement Durable) de Mayotte
- PAE (Projets d'Actions Educatives)
- PDEDMA (Plan Départemental d'Elimination des Déchets Ménagers et Assimilés)
- POS (Plan d'Occupation du Sol) = PLU (Plan Local d'Urbanisme)
- PPR (Plan de Prévision des Risques)
- PV (Procès Verbaux)
- RNL (Réserve Naturelle du Lagon de Mayotte)
- SDAGE (Schéma Départemental d'Aménagement et de Gestion des Eaux)
- SE/DAF (Service Environnement de la Direction de l'Agriculture et de la Forêt)
- SIG (Système d'Information Géographique)
- STEP (STation d'EPuration)
- ZNIEFF (Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique)